

Dédicace

A mes parents disparus...

Que le bon Dieu leur accorde Sa Miséricorde

En dehors du mouridisme, Cheikh Ahmadou Bamba a apporté un nouveau souffle dans l'Islam mondial, il a réorienté le cours de l'histoire en rempart contre le colonialisme et, au-delà, tous les impérialismes culturels.

PRÉFACE

Ce manuscrit est une tentative de déconstruction de l'histo-riographie coloniale par un chercheur africain, nationaliste de surcroît. En effet, l'auteur Moustapha Samb, historien et spécialiste de la communication, en s'appuyant sur des arguments basés sur l'écriture et la tradition orale, cherche à rendre hommage à Sergine Touba et à tous les autres saints de l'Islam au Sénégal qui ont eu à mener de hautes luttes théocratiques ou à s'engager résolument dans la propagation de l'Islam. S'il est vrai que la vie et l'œuvre de cheikh Ahmadou Bamba sont abordées dans un souci de rendre hommage à un homme exceptionnel, Monsieur Samb n'a pas manqué de fustiger l'arbitraire colonial qui a toujours utilisé la force et la violence pour imposer sa loi. Ainsi, pour le professeur Samb, les méthodes de la colonisation ne sont rien d'autres qu'une pratique barbare qu'on peut qualifier de crime contre l'humanité.

Sur le fond, l'apport du manuscrit, comparé à ce qui est déjà connu sur le sujet est d'une grande richesse, adossée à une démarche originale. Cependant, l'apport strictement historique revêt un intérêt digne de ce nom, notamment pour les apprenants, dans nos lycées et nos universités. En effet, l'analyse du contexte historique et géopolitique et la citation de rapports tirés des archives coloniales et de larges extraits des communications présentées en 1977 lors du colloque international sur la vie et l'œuvre de cheikh Ahmadou Bamba, constituent un des temps forts de cet ouvrage et une mine d'informations utiles pour le lecteur sur l'Islam en général et le mouridisme en particulier.

En effet, l'arrestation à Diéwol de Cheikh Ahmadou Bamba, le samedi 10 août 1895 (18 Safar 1313) qui marque le début de son exil pour le Gabon jusqu'à son rappel à Dieu le mardi 19 juillet 1927 à Diourbel, ce dernier ne connut point la liberté, ni le privilège de s'occuper des siens. Trente-deux ans de résidence surveillée dont sept ans de déportation au Gabon (21 septembre 1895-11

novembre 1902) où il fut soumis à des conditions inhumaines dans une forêt équatoriale hostile où un sahélien n'avait aucune chance de survie. De retour d'exil, le mardi 11 novembre 1902, les autorités coloniales ne lui laissèrent aucun répit. Le 07 juin 1903, Bour-sine Coumba Ndoffène Diouf Fandem fit un témoignage mémo-rable en faveur du Cheikh devant le Gouverneur Général à Saint Louis, mais ce dernier tenait à en découdre avec celui qui symboli-sait l'ultime rempart contre le projet colonial après la disparition des illustres résistants notamment El hadji Omar, Maba Diakhou, Samory, Ahmadou Cheikhou, Lat-Dior Ngoné Latyr, Alboury Sey-nabou et tant d'autres. La grandeur de cheikh Ahmadou Bamba est que, dans toutes ses épreuves, non seulement il a résisté pacifique-ment et sans armes mais il était aussi son propre biographe et le témoin actif da sa propre histoire. Et, comme le disait la Rochefou-cault : « La gloire des grands hommes doit toujours se mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir. Mais aussi, elle doit se mesurer à l'aune de la puissance et de la capacité de nui-sance des adversaires ». Ainsi donc, il paraît aujourd'hui, pour le professeur Moustapha Samb, que revisiter la vie sublime de cette valeur essentielle du nationalisme africain est un impératif histo-rique et un devoir moral qui imposent aussi de rapporter fidèle-ment les nombreux témoignages qui prouvent à suffisance la gran-deur de l'homme.

Au moment où la menace terroriste est entrain de croître avec notamment les attaques de Daech dans de nombreuses ré-gions du monde, la célébration du Grand Magal de Touba, est tou-jours l'occasion de revisiter les écrits de Cheikh Ahmadou Bamba. Les enseignements du fondateur du mouridisme sur le jihad (la guerre sainte) en Islam, terme que les terroristes évoquent pour justifier leurs actes barbares, ont, à l'aune de cette actualité et dans le contexte de la mondialisation, une résonance particulière.

Cheikh Ahmadou Bamba a fait une opposition entre le « Grand Jihad », celui de l’âme, qui est par essence non violent et le « petit Jihad » consistant à faire la guerre armée au nom de la religion. Arrêté, placé en résidence surveillée, déporté par les colonisateurs français, il a conduit une résistance culturelle et spirituelle face à l’occupation coloniale et à son projet d’assimilation culturelle. Dans son poème « Masâlikul jinâ » (Les Itinéraires du paradis), le fondateur du mouridisme couche des vers qui sonnent, aujourd’hui, comme une réponse à tous les groupes terroristes tuant au nom de l’islam, de Daech aux shebabs en passant par Boko Haram et Al Qaida. En effet, écrit-il : « Certains ont été abusés par leur jihad qui les pousse à s’acharner sur les êtres humains, des innocents ». Nourri de cette tradition d’un Islam soufi et tolérant, le philosophe Souleymane Bachir Diagne la remettait au goût du jour dans son livre « L’encre des Savants » paru en 2014 à propos duquel, évoquant l’approche proposée, il précisait : « A Tombouctou, Ahmed Baba a rappelé cette tradition prophétique selon laquelle l’encre des savants est plus précieuse que le sang des martyrs ». Ainsi, l’action de résistance culturelle et non violente de Cheikh Ahmadou Bamba est un rappel de ce principe : « par le savoir et l’éducation, le combat est source de progrès, par le sang et la destruction, il devient la simple chronique d’un enlisement aux conséquences souvent dramatiques ».

Abdou Latif Coulibaly

*Ministre de la Culture de la République
du Sénégal*

Avant-propos

En tant qu’Africains, nous ne devons plus continuer de nous voir exclusivement à travers les écrits d’étrangers. Les Africains lisent en effet leur propre histoire par l’intermédiaire d’intellectuels surtout Occidentaux. Ces derniers écrivent pour leurs propres causes, leurs propres cultures, leur propre grille de lecture et mettent leur plume et leur salive au service du rayonnement exclusif de leurs propres civilisations. Ce sont les Africanistes, en effet, qui ont toujours tenté de nous décrire nos résistants, ceux-là mêmes qui furent les ennemis de leurs nations respectives. Toute l’historiographie coloniale repose sur une vision idéologique de légitimation de la colonisation et de défense des valeurs occidentales malgré quelques rares témoignages honnêtes et objectifs.

Dans ce contexte, les intellectuels africains ne peuvent plus se contenter de lire, de rouspéter ou de critiquer, il leur faut aller au-devant de la scène et prendre leur plume pour réécrire l’histoire et laisser des traces indélébiles à la postérité. Nous devons réhabiliter l’histoire africaine qui est falsifiée en grande partie, pour inculquer aux Africains le complexe d’infériorité, afin de leur faire accepter la domination étrangère ou leur faire croire en la légitimité de la mission civilisatrice de l’Occident. Cheikh Anta Diop en avait fait un cheval de bataille à travers sa problématique de l’antériorité des civilisations nègres. L’Afrique, bien entendu, est unanimement reconnue comme le berceau de l’Humanité. De l’humanité primitive à celle moderne, puisque l’Homo sapiens, à travers l’Homme de Grimaldi est né en Afrique sous les latitudes tropicales, perpendiculaires à l’équa-

teur. Selon la loi de l'éminent physicien Gloger, « les animaux à sang chaud sont nécessairement pigmentés et négroïdes »¹.

C'est pourquoi, l'Afrique apparaît aujourd'hui comme le berceau d'une humanité monocentriste avec un seul berceau qui n'a jamais changé et qui a élu domicile dans ce continent.

L'œuvre du Professeur Cheikh Anta Diop est, au sens propre du terme, encyclopédique, c'est-à-dire qu'elle s'étend à toutes les régions du Savoir.

Cette dimension est liée au double caractère polémique et scientifique de son entreprise et de son projet. Entreprise polémique parce que, d'une part :

« L'humanité ne doit pas se faire par l'effacement des uns au profit des autres ; renoncer prématurément, et d'une façon unilatérale, à sa culture nationale pour essayer d'adopter celle d'autrui et appeler cela une simplification des relations internationales et un sens du progrès, c'est se condamner au suicide ».

D'autre part, parce que : « ... S'il faut en croire les ouvrages occidentaux, c'est en vain qu'on chercherait jusqu'au cœur de la forêt tropicale, une seule civilisation qui, en dernière analyse, serait l'œuvre des Nègres »².

L'esclavage et la colonisation sont des dates récentes dans l'histoire de l'Humanité puisqu'elles remontent au 16^{ème} siècle et ne peuvent justifier une infériorité de la race noire encore moins

-
1. Diop (Cheikh Anta), *Civilisation ou Barbarie, anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence Africaine, 1981, 526 pages.
 2. Diop (Ch. A.), *Nations, Nègre et Cultures. De l'Antiquité négro-africaine aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Présence africaine, 1979, p 9-10.

une justification pour une quelconque mission civilisatrice. L’Afrique a brillé de mille feux et avait l’initiative historique à travers ses multiples foyers de civilisation, qui ont culminé avec l’émergence de la civilisation égyptienne et pharaonique qui a dominé tout le bassin de la méditerranée et pendant toute l’antiquité. C’est donc avec l’esclavage et la colonisation qu’on a assisté à un renversement de la perspective et à un début de perte de l’initiative historique détenue jusqu’ici par les Africains. Il est vrai que l’Égypte a perdu sa suprématie depuis l’invasion des Perses au V^{ème} siècle avant Jésus Christ ; mais l’Afrique, par l’Égypte, s’est reconstituée au Moyen âge à travers ses grands empires, du Ghana, du Mali et du Songhaï.

C’est la traite transsaharienne puis transatlantique qui a brisé cet élan africain de reconstitution politique et historique. L’Afrique, dans ce contexte, se retrouve affaiblie, divisée et dominée par des puissances plus outillées sur les plans militaire et technologique. Mais l’Afrique n’est pas restée passive.

Après des siècles d’esclavage, les Européens passent à une nouvelle phase de colonisation. Les Africains, les armes à la main, ont résisté jusqu’à la dernière goutte de sang.

Depuis Nasir Aldin en 1673 en passant par Ousmane dan Fadio, El Hadji Oumar, pour déboucher vers la fin du 19^{ème} siècle sur le mouvement mahdiste, aucune victoire théocratique décisive n’a été remportée devant les colonisateurs.

Ce n’est donc, qu’après cette double phase de résistance des aristocraties militaires et des combattants de la foi qu’on peut aussi appeler la guerre sainte par les armes qu’est née une

nouvelle forme de résistance jusqu'ici inédite, incarnée par un homme exceptionnel, Ahmadou Bamba.

Les écrits européens sur Ahmadou Bamba souffrent, pour la plupart, de manque d'objectivité, d'autant plus que ce sont des ennemis et de surcroît des non musulmans qui écrivaient sur ce grand Saint. Ils ne l'ont jamais compris et quand ils ont commencé à le faire, c'était trop tard, ils ne pouvaient plus réécrire l'histoire. C'est pourquoi l'objectivité et la recherche de la réalité doivent nous obliger à restaurer la réalité historique et même à exhumer beaucoup de choses y compris les miracles que les différents acteurs du fait colonial (surtout entre 1895 et 1902) ont toujours dissimulé dans leurs écrits faisant comme si le marabout était tout simplement revenu d'exil à cause de leur clémence. Libre à qui veut de croire ou de ne pas croire mais Cheikh Ahmadou Bamba a été constamment assisté par Dieu durant son long exil, sinon il ne serait jamais revenu dans son pays, au milieu des siens à l'instar de tous les autres grands résistants. L'exil était synonyme de disparition, c'était un aller sans retour. Nous n'avons pas besoin d'énumérer ceux qui sont partis et qui ne sont plus revenus, car il était exceptionnel de voir un déporté revenir dans son pays.

Pour restituer tout ce pan de notre histoire, nous devons exploiter les sources orales émanant des contemporains du Cheikh, mais il y a surtout les écrits du Cheikh lui-même et ceux des Européens qui n'écrivaient en fait que ce qui abondait dans le sens de leurs propres intérêts.

Dans cette perspective et, comme la parole s'envole et que l'écrit demeure, les intellectuels africains doivent revisiter leur histoire pour au moins léguer à la postérité une vision autre de

leur passé, de leurs héros et des grands hommes qui ont eu à incarner la grandeur et la dignité de l’Afrique. Cette démarche ne doit pas être subjective ou prendre des allures d’autoglorification, elle doit reposer sur un questionnement des différentes sources, leurs confrontations pour tendre vers l’objectivité scientifique. Ce n’est que dans ce sens et dans ce sens-là seulement, que j’ai pris la plume pour parler d’Ahmadou Bamba qui, à mes yeux, est un homme exceptionnel, un mystique hors pair, un homme de Dieu et un grand saint respecté par tous ses contemporains. Ahmadou Bamba incarne la fierté des Noirs, c’est un résistant, un savant, un poète, un philosophe et un humaniste aimé par les Arabes qui n’ont pas hésité à le reconnaître comme un des miracles de Dieu et un serviteur affirmé du prophète Mohamed (PSL).

Ahmadou Bamba est incontestablement un grand chef nationaliste africain. Par sa philosophie de la non-violence, sa démarche pacifique, sa foi inébranlable, sa lucidité et son sang-froid impressionnant devant toutes sortes d’épreuves, son intransigeance et sa grandeur d’âme, il est et demeure un des plus nobles combattants de la culture et de la dignité africaine. Ahmadou Bamba a bouleversé la hiérarchie sociale pour prôner l’égalité de tous devant Dieu. Le meilleur d’entre nous est celui qui craint le plus son Seigneur. Décidément, Ahmadou Bamba, pour ce que nous savons de l’histoire des résistants et du prosélytisme religieux, est une des personnalités les plus marquantes, les plus fascinantes de son époque.

Introduction générale

Dans l'existence de chaque peuple, il y a des moments, des lieux et des hommes que la mémoire humaine et la conscience populaire inscrivent de façon indélébile dans le registre de l'histoire.

C'est donc une vérité de tous les temps, que ce ne sont pas les héros qui font l'histoire, mais plutôt c'est l'histoire qui fait ses héros. C'est le peuple qui consacre les héros et les perpétue. Serigne Touba, communément appelé Bamba, a servi Dieu et seulement Lui, dans la dynamique du Prophète Mohamed (PSL) et surtout dans le refus de la soumission. Cette résistance sans armes ni violence, puisait sa source dans sa foi inébranlable en Dieu et son engagement résolu de ne reconnaître comme Maître que Lui.

Face à cet homme d'envergure pieuse et mystique, l'administration coloniale avait des doutes sur les desseins de ce marabout très charismatique et aimé des foules. Ahmadou Bamba a longtemps hanté les nuits de l'administration coloniale qui le prenait pour quelqu'un qui nourrissait des ambitions temporelles notamment celle de remplacer les rois déchus. On comprend donc toutes les difficultés pour les Français de saisir les motivations de cet homme dont la popularité et l'influence ne cessaient de grandir.

Pourtant, les Français, quand ils firent leur révolution de 1789, venaient de propulser une ère de civilisation longtemps en sevelie dans les décombres du passé. Ce pays venait de lustrer la démocratie et l'humanisme. Par sa nouvelle devise : « **Liberté, Égalité, Fraternité** », la France se mettait au-devant du monde, au-devant des peuples d'avant-garde. Ce pays devenait l'espoir pour l'avenir des nations et un point de cristallisation pour tous les progressistes épris de paix, de justice et de liberté.

C'est pourquoi personne n'a compris son retour aux « braises » de la colonisation. Personne n'a compris son acceptation d'aller signer le pacte de Berlin de 1884-85 car elle avait dépassé ce stade auquel le reste de l'Europe a réussi à la faire revenir. Et, de moins en moins, nul ne peut comprendre et cautionner ces expéditions tapageuses envoyées dans nos pays, violant nos femmes, éventrant leur fœtus, pillant et saccageant nos ressources, brûlant notre culture et nos valeurs coutumières.

Pour quelle cause le faisait-elle ? Pour nous civiliser ou pour nous humilier ?

Les Voulet, Charmoine, Mage, Quintin, Brazza, Archinard, Faidherbe et autres qui nous ont colonisés à coups de fusils, de sabre et d'abreuvement aliénant, même s'ils sont pour leurs pays de grands Français, demeurent encore pour les Africains, à la seule évocation de leurs noms, les spectres de leur malheur et la cause de leur retard séculaire.

Ils avaient organisé la destruction massive de nos richesses, ils avaient décimé nos peuples par des génocides permanents et programmés. Ils avaient tué nos héros qui sont restés des figures emblématiques de notre histoire.

El Hadji Omar est tombé en 1864 à Bandiagara, Samory Touré en 1900 au Gabon, Maba Diakhou Ba tué à Somb en 1869, Ahmadou Cheikhou est assassiné en 1875, Mamadou Lamine Dramé disparaissait dans un guet-apens en 1886 dans le même temps que Lat-Dior et Samba Laobé Fall.

Le Damel Samba Yaya s'est jeté dans le fleuve Sénégal à partir du pont Faidherbe en 1888 ; Alboury est bousculé et forcé à l'exil en 1890 et Ahmadou Lamdo est délogé de Ségou par les troupes d'Archinard la même année. À cette liste s'ajoutent les autres résistants des différentes parties de notre continent qui ont

tous été écrasés par l'armada coloniale. C'est dans ce contexte-là que la France allait commettre la plus grave bêtise pour ne pas dire la plus grave faute de sa colonisation.

En effet, si pour ceux qu'on vient de citer il y avait un prétexte concret, la résistance par les armes que la France pouvait alléguer pour justifier ses forfaits, aucun alibi ne pouvait être évoqué pour légitimer la hargne avec laquelle elle s'était acharnée sur Ahmadou Bamba !

Qu'est-ce que Cheikh Ahmadou Bamba a fait à la colonisation pour mériter toutes les exactions exercées sur lui ? Qu'on nous donne une seule preuve d'une déclaration, d'un acte quelconque qui méritait la séquestration de Jéwoul et de Saint-Louis, l'exil du Gabon où, sans abri ni nourriture, il était abandonné au milieu des fauves, des reptiles, des insectes propagateurs de maladies de cette terrifiante forêt équatoriale ?

Qu'on nous donne un seul motif qui justifie cet exil dans les déserts de l'ardente Mauritanie ou cet isolement dans la fournaise de Thiéyène ?

Même sa mise en quarantaine, puis la résidence surveillée de Diourbel étaient des abus de pouvoir répétés de la France sur un homme qui n'a commis que le seul tort d'affirmer avec force sa foi et qui a osé éléver la voix pour le dire. Les Français ont donc foulé au pied leur propre droit, leur propre législation qui, jusque-là, avait fait la fierté de l'humanité consciente et progressiste. Qu'avaient-ils fait du code napoléonien ?

En tout cas, le 5 septembre 1895, le Conseil privé du Gouverneur à Saint-Louis a confirmé la faute, la France s'était trahie elle-même. Comment pouvait-on juger un homme sans défense ?

Faut-il juger un « sujet » colonial alors que les lois françaises s'étaient opposées formellement à ce cas ? Comment pouvait-on

envoyer en exil un homme, disperser ses « daaras » (écoles coraniques), confisquer ses biens, sans un arrêt de tribunal, sans même lui notifier ses actes par un quelconque billet d'accusation et sans lui permettre au nom des lois françaises de se faire assister, sur la seule base de simples présomptions et de vains soupçons ?

Pourtant le 05 septembre 1895, il y avait bien à Saint- Louis un tribunal légal et un tribunal musulman qui tous pouvaient juger « l'affaire Cheikh Ahmadou Bamba ». La France de 1895 avait commis un délit qui dépasse les barbaries commises par ceux que les tribunaux internationaux sont en train de juger aujourd'hui³.

En définitive, on peut dire que le simple tort du marabout fut d'avoir créé un ordre religieux largement accepté par ses compatriotes, car original et purement africain sur le plan de l'Islam universel et, partant, prélude à une prise de conscience nationale.

Si les conjonctures de cette époque de pleine colonisation, faite de méfiance et d'incompréhensions, et la tentative des héroïques survivants des anciennes cours disloquées de trouver une consolation dans l'Islam nécessitèrent des mesures injustes et spectaculaires à l'encontre du Serigne, la postérité, elle, ne devait pas tarder à reconnaître son immense mérite. Et, aujourd'hui, au Sénégal comme dans tous les pays musulmans, son nom est prononcé avec vénération, non comme celui d'un vaillant capitaine, mais d'un saint homme doublé d'un fin lettré qui a consacré toute sa vie de dévotion au service de Dieu et de son prophète.

Ce travail, que nous voulons simple et accessible, sera divisé en trois grands chapitres. Le premier consistera à revisiter l'Islam au Sénégal, les grandes figures qui ont balisé la voie à des millions

3. Touba, *Bimensuel islamique d'informations générales, d'analyses et de réflexions*, novembre-décembre 1999, p. 25, 32 pages.

de Sénégalaïs adeptes des différentes confréries religieuses et qui constituent la grande majorité des musulmans sénégalais. On parlera aussi dans cette partie d'Ahmadou Bamba, du début des hostilités avec l'administration coloniale et des étapes de la déportation. Dans le second chapitre, nous aborderons des témoignages sur Serigne Bamba, les multiples rapports sur le saint homme et, enfin, dans un troisième et dernier chapitre nous nous intéresserons à l'univers du mouridisme, on parlera de portraits, d'analyses et de découvertes du Saint homme, de son illustre famille. Dans cette partie aussi, Ahmadou Bamba relatera lui-même sa propre histoire.

CHAPITRE I

L'HOMME, L'ISLAM ET LES COLONISATEURS

L'Islam au Sénégal

Les grandes figures de l'Islam au Sénégal

Le rayonnement de l'Islam au Sénégal est à mettre à l'actif de grandes figures religieuses, notamment Ahmadou Bamba, El Hadj Oumar Foutiyou Tall, El Hadj Malick Sy, El Hadj Ibrahima Niasse, Seydina Limamoulaye, Mame Cheikh Bou Kounta⁴. On ne pourra pas dans cet essai évoquer toutes les grandes figures islamiques du Sénégal, ce qui veut dire que nous n'avons pas la prétention de les étudier tous mais seulement d'en évoquer certains à titre d'exemple.

El Hadj Oumar Foutiyou Tall

Né vers 1796 à Alwaar au Fouta Toro, il est le 4^{ème} fils du marabout Saïdou Ousmane Tall appartenant à la lignée des Torroodo à qui reviennent les affaires religieuses dans l'ordre social pulaar. De nombreuses anecdotes racontées à son sujet magnifient sa singulière destinée qui se manifesta dès l'aube de sa vie. Entre autres, il délaissa le sein maternel à l'occasion du Ramadan, histoire de s'associer à l'abstinence des adultes.

Après ses études coraniques, il entreprit, à 23 ans, d'effectuer le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam. À Médine, il reçoit de Cheikh Mohamed Ghali, disciple direct du fondateur

4. www.au-Senegal.com/, les grandes figures de l'Islam au Sénégal 1627 html.

de la Tidianya, le titre de Khalife des Tidianes pour le Soudan (pays des noirs).

En 1845, après son retour de la Mecque, le désormais El Hadj Oumar se lança dans des actions de Jihad, en s'attaquant aux royaumes païens et en résistant contre le pouvoir colonial. Le chef religieux mena ces deux combats au Sénégal et au Mali et édifia un vaste empire qui s'étendait en Guinée et au Mali.

C'est dans ce contexte jihadiste et de résistance qu'il disparut le 12 février 1864 dans les falaises de Bandiagara près de Dégouembéré, mais son héritage s'est perpétué à travers les âges par le biais de ses fils et petits-fils.

Seydina Limamou Laye

Limamoulaye, fondateur de la confrérie Layène fut un personnage mystique, annoncé selon la tradition par les livres saints comme étant le continuateur du travail du prophète. Né vers 1843 à Yoff, il s'adonna, devenu adulte, à la pêche et à l'agriculture comme tous les hommes de son milieu.

Limamou Laye venait d'atteindre ses quarante ans quand il perdit sa mère. Après trois jours de mutisme, il sortit le 24 mai 1884 drapé de trois pagnes blancs et annonça à ses proches puis à sa communauté qu'il n'était plus le même. « Répondez à l'appel de Dieu, venez à moi, je suis le messager de Dieu. Je suis le Mahdi qu'on attendait... », disait-il.

Différents Khalifes lui ont succédé après sa disparition en 1909. Les lieux saints des Layènes sont les villages de Yoff, Ngor, Diamalaye et Cambérène. Parmi les recommandations de Limamoulaye, figure la nécessité de prononcer le mariage des

filles le jour de leur baptême. Autre recommandation, la pratique du chapelet matin et soir.

De nombreuses légendes circulent au sujet de Limamoulaye, comme l'impossibilité par exemple de fixer son image. Plusieurs tentatives de le photographier auraient échoué. Des années après sa disparition, ses disciples commémorent à Cambérène et dans d'autres villages lébous son appel du 24 mai 1884.

El Hadj Malick Sy

Sur les fresques qui le représentent, il est tout de blanc vêtu, le pare-soleil au-dessus de la tête. El Hadj Malick Sy ou Maodo est né en 1855 à Gaya dans le royaume du Walo, d'Ousmane et de Fawade Wélé. Plus tard, il séjournera dans le Djolof et le Sine pour les besoins de ses études.

Son contact avec le Fouta lui permit de découvrir la Tidinya par le biais de nombreux marabouts qui l'initierent à cette doctrine. Il noua également des relations avec la ville marocaine de Fès où repose Sidi Ahmed Al Tidiani, fondateur de la confrérie.

À l'âge de 34 ans, il se rendit en pèlerinage à La Mecque et à son retour il s'installa d'abord à Saint-Louis puis à Tivaouane en 1902 où il fit construire une grande mosquée avant de faire de cette cité la capitale de la confrérie Tidiane. Sa piété exemplaire, son rayonnement spirituel, sa disponibilité et ses contacts simples et directs avec tous les croyants quelle que soit leur hiérarchie sociale attirent de nombreux disciples venus du Sénégal et d'ailleurs.

La création, à son actif, de nombreuses écoles pour la prise en charge de l'éducation coranique des enfants, favorise l'expansion de la confrérie.

Mais l'on retiendra de lui également l'institutionnalisation du Gamou, la célébration de la naissance du prophète, faisant de Tivaouane le point de ralliement de nombreux fidèles.

Cheikh Ibrahima Fall

Né dans la province du Ndiambour en 1858 à Ndiaby Fall, fils de Modou Rokhaya Fall grand érudit de l'Islam au Sénégal et de Sokhna Seynabou Ndiaye, Mame Cheikh Ibrahima Fall de son vrai nom Ibrahima Fall descend en ligne directe de la famille aristocratique du damel Dethialaw, Atmane Fall, de la noblesse *Géer* du Cayor. Mame Cheikh Ibrahima Fall ou Lamp Fall que les mourides appellent encore, très affectueusement, *Baboul Mouridin* (la porte du mouridisme). Lui seul a su et a pu montrer la vraie valeur de Borom Touba Cheikh Ahmadou Bamba Khadimou Rassoul quand personne n'a eu la moindre idée de qui il était. Il est décédé en 1930 dans la région de Diourbel et fut emmené à Touba auprès de son maître Cheikh Ahmadou Bamba.

Sa doctrine

Il professe la foi de son marabout, à savoir la soumission à Dieu, à Mahomet (PSL) et aux marabouts. L'autre credo d'Ibrahima Fall était le travail productif qu'il avait élevé au rang d'action pieuse, d'où son mot d'ordre : « Le travail fait partie de

la Religion » (wolof : *Dieuf Dieul, ligey tchi jaamou yalla la bok*).

Il étudia à l'école coranique de son père Amadou Fall et acheva sa formation auprès d'autres maîtres en théologie, fiqh et tafsir, et la grammaire ou la rhétorique.

Sa rencontre avec le Cheikh Ahmadou Bamba marqua un tournant important dans son aventure spirituelle et dans sa quête de l'Absolu. Étant issu d'une famille de la noblesse wolof, il était un soutien financier important pour les mourides et pour la voie du mouridisme à laquelle il dédia sa vie et sa fortune.

Sa contribution à l'expansion du mouridisme fut telle qu'on a pu dire que si Ahmadou Bamba était l'âme et le concepteur inspirant de la Voie, Ibra Fall était assurément le bras séculier, la cheville ouvrière.

Mame Seera Fall, Baboul Mouridina, Grand érudit maîtrisait à fond le Coran et les Sciences connexes. Connu comme le plus fidèle des compagnons de Khadimou Rassoul, il a une histoire qui mérite d'être racontée. En voilà quatre points intéressants...

La recherche de Guide spirituel

Cheikh Ibrahima Fall a très tôt concentré son énergie dans la recherche de celui qui pouvait lui donner l'opportunité de se réaliser en donnant corps à l'objectif qu'il s'était fixé, à savoir gagner l'agrément de Dieu à travers le service rendu au Maître qu'il lui a choisi. C'est par un rêve prémonitoire qu'il lui sera révélé l'identité de celui-ci et qu'il lui sera donné instruction d'aller à sa recherche. « Ibra Fall, va à la recherche de ton

Maître Serigne Bamba », est l'injonction qui lui sera répétée par trois fois.

Cette quête le mènera alors à Taïba Ndakhar où aura lieu sa rencontre avec Cheikh Ahmadou Bamba, le vingtième jour du mois lunaire de Ramadan de l'an 1301 de l'Hégire.

L'acte d'allégeance

Pour sa contribution à l'expansion du mouridisme, Serigne Bassirou Mbacké ibn Cheikh Ahmadou Bamba, dans « Les bienfaits de l'Éternel », rapporte les propos que Cheikh Ibrahima Fall et Cheikh Ahmadou Bamba échangèrent lors de cette rencontre à Taïba. Cheikh Ibrahima Fall dit : « j'ai tout abandonné, tout quitté, renoncé à tout, pour chercher un Maître qui peut m'assurer l'accès au voisinage du Seigneur. Si d'aventure je ne le trouverais pas en vie, je chercherai à identifier son mausolée. Et là, sur ce lieu sacré, avec une détermination inflexible, je consacrerai le reste de mon existence en dévotion et en actes si méritoires que Dieu m'accordera à coup sûr, le bénéfice du service accompli à ses côtés comme si je l'avais trouvé vivant. À présent, je fais acte d'allégeance auprès de toi. Je proclame que, de ce bas monde, je ne veux même pas, en bien, l'équivalent du poids d'un cheveu. Mon unique préoccupation est Dieu et ma demeure dans l'Au-Delà ».

Son crédo était le travail productif qu'il avait élevé au rang d'action pieuse, d'où son mot d'ordre : « *Dieuf Dieul, Liguey tchi jaamou Yallah la bok* » (Le travail fait partie de la religion).

C'est Cheikh Ibrahima Fall qui a révélé aux hommes, dit-on, la vraie dimension de Khadimou Rassoul, autre nom de Se-

rgne Touba. Ainsi, sans sa clairvoyance, personne n'aurait bénéficié de ses immenses bienfaits. Voilà pourquoi, il est appelé Lamp Fall, la lampe, le phare qui a éclairé la ruée des hommes vers leur Maître. De lui viendrait aussi le surnom de « *Baboul Mouridina* », lui qui est considéré comme étant le bras séculier, la cheville ouvrière de l'expansion du mouridisme.

Son legs

Avec des milliers de disciples à travers le monde, Mame Cheikh Ibrahima Fall laisse aux générations suivantes de nombreux enseignements sur la voie à suivre pour atteindre le Salut. Il invitait les membres de la communauté à une analyse logique pour discerner ce qu'on doit en accomplir sans trahir sa foi.

El Hadj Ibrahima Niasse dit Baye

Né à Taïba Niassène dans la région de Kaolack en octobre 1900, El Hadj Ibrahima Niasse est le fils de El Hadj Abdoulaye Niasse, un grand dignitaire de la confrérie tidiane qui a fait fortune dans la culture de l'arachide.

C'est à Kaolack que El Hadj Ibrahima Niasse étudia les sciences religieuses (l'exégèse, la jurisprudence, l'arabe, la métrique, la rhétorique, la biographie du prophète) tout en cultivant un goût prononcé pour le mysticisme.

À la mort de son père en 1922, son frère aîné Mouhamed Khalifa prend en charge la communauté des Niassène tandis que Baye Niasse s'occupe de l'enseignement coranique dans les écoles de leur père. Son érudition et sa piété lui attirent vite de nombreux adeptes. Dès 1930, il se proclame l'héritier de Cheikh

Ahmad Tidiane Chérif et obtient l'allégeance massive de disciples de son père ainsi que celle de nombreux cheikhs maures.

L'aura d'El Hadj Ibrahima Niasse a dépassé les frontières sénégalaises, car il se retrouve vers la fin des années 60 à la tête d'une communauté transnationale de plusieurs millions de membres répartis entre le Nord du Nigeria, lieu d'excellence de son rayonnement, le Ghana, le Niger, le Togo, la Sierra Leone, le Tchad, la Gambie, la Mauritanie.

Il s'est illustré comme le premier chef religieux uest-africain à avoir établi des contacts avec des organisations islamiques internationales. À ce titre, il est l'un des fondateurs et vice-président de la Ligue islamique mondiale basée à La Mecque, membre de l'Académie de recherches de l'Université Al Azhar du Caire, etc.

Nationaliste, il a été qualifié par ses biographes « d'homme politique d'envergure ». Opposant irréductible à Senghor, il entretenait des relations étroites avec des leaders africains et arabes dont l'ancien président égyptien Gamal Abdel Nasser et le premier président du Ghana Kwame Nkrumah. Baye Niasse disparut le 26 juillet 1975 dans une clinique de Londres.

Mame Cheikh Bou Kounta

Les Kounta sont considérés comme des descendants du prophète de l'Islam. La Qadriya porte le nom de son fondateur d'origine irakienne Abdel Qadir Al Djilani. Cette doctrine ne s'est répandue dans le monde que des années après la disparition de son fondateur vers le 13^{ème} siècle grâce au dynamisme de ses disciples.

Le processus de pénétration de la Qadriyya au Sénégal s'est fait par la filière maure. Cette confrérie a pris de l'importance au Sénégal à partir de la fin du 18^{ème} siècle sous l'impulsion de deux familles dont les Kounta. La Qadriya est l'une des voies empruntées par beaucoup de Sénégalais qui croient dans leur intime conviction que l'affiliation à une confrérie est obligatoire afin de ne pas être égaré par Satan.

Ahmadou Bamba : Un modèle parfait de résistance

Lorsque la colonisation française débarquait en Afrique avec sa mission « civilisatrice », elle avait en bandoulière deux objectifs essentiels : piller les ressources économiques disponibles en terre africaine pour les exploiter en France et transposer les référents culturels occidentaux dans les pays colonisés. Après quatre siècles d'esclavage, des Africains ont opposé au 19^{ème} siècle, des mouvements de résistances anticolonialistes impressionnantes. Incarnés par des leaders de carrure exceptionnelle, tels que l'Almamy Samory Touré, Cheikh Oumar Tall et Lat-Dior entre autres, les luttes de résistances vont très vite se rendre compte de leur caractère inefficace devant la supériorité technique de l'envahisseur européen. La lutte contre l'oppression coloniale a connu une autre forme avec l'avènement d'Ahmadou Bamba qui a choisi de mener sa résistance sur le terrain cultuel et idéologique. Après avoir étudié et réfléchi mûrement sur les méthodes utilisées par ses prédecesseurs qui avaient opté pour la résistance armée, soit à des fins politiques ou djihadistes, le Cheikh a pu réaliser l'inefficacité des moyens de résistance employés par ces derniers. Ainsi a-t-il contourné la méthode forte jadis connue pour faire face à l'envahisseur, pour organiser son djihad autour du concept de la non-violence.

Accusé à tort par le colon de nourrir des intentions djihadistes armées, Cheikhoul Khadim réaffirme son engagement à servir la cause de l'Islam et hisser son étendard au-dessus de toute autre volonté mais d'une manière basée sur « les sciences et la piété », non pas sur les armes conventionnelles connues pour cet effet. S'adressant à ses persécuteurs, il explique la nature du djihad qu'il mène et dans lequel il compte demeurer, et les armes dont il dispose pour faire capituler ses ennemis : « Vous m'avez déporté alléguant que je suis un adorateur du Seigneur doublé d'un djihadiste. Vous avez certes raison car je mène le djihad pour l'amour de Dieu. Mais mon djihad se fait à travers les sciences et la piété, en ma qualité d'esclave de Dieu et de serviteur de son Prophète ; et Allah qui régente toute chose en est témoin. Si mes ennemis possèdent des armes pour lesquelles ils sont redoutés, mes armes quant à moi, sont le Coran et les hadiths du Prophète (PSL) et c'est ainsi que je mène le djihad ».

Pour cerner la capacité prospective qui a abouti à la méthode utilisée par le guide des mourides, il convient de rappeler ici que contrairement à l'occupation anglaise, l'objectif des français ne se limitait pas seulement à l'exploitation des richesses dans les territoires contrôlés. Mais la France, à travers sa mission dite « civilisatrice » des Africains, visait également à coloniser les esprits et les cœurs par sa politique d'acculturation et d'aliénation des « indigènes ». C'est pour cette raison que le fondateur du mouridisme a consacré plus d'efforts durant son combat à la lutte contre l'objectif numéro deux de l'impérialisme français c'est-à-dire l'aliénation intellectuelle et culturelle mise en pratique par des missionnaires chrétiens et autres précepteurs au service commandé de la prétendue mission civili-

satrice, fardeau de l'Occident. Il préférait de très loin le pillage de nos ressources économiques et leur exploitation ailleurs, au formatage de nos esprits, gage de la perte de notre identité culturelle et religieuse.

Pour expliquer cette préférence, le Cheikh avait l'habitude de dire à ses disciples que : « tôt ou tard, l'occupation partira un jour et qu'après son départ, la terre continuera toujours à fournir des richesses dont nous pourrons profiter librement. Mais, si par malheur, l'envahisseur réussissait à coloniser nos esprits et nos cœurs, ce sera alors nous-mêmes qui nous précipiterions chez lui, même après son départ, pour lui apporter nos richesses sur un plateau d'argent ». Serigne Touba n'a jamais cessé de conscientiser ses coreligionnaires sur le complexe d'infériorité auquel l'homme noir était toujours confronté vis-à-vis des Occidentaux. Pour anéantir toutes formes de complexe du cœur des Africains en général et de ses compatriotes en particulier envers les autres civilisations et cultures, il avait l'habitude de tenir un discours révolutionnaire aux relents de la révolte que l'administration coloniale qualifiait de subversif. Ce passage extrait de son ouvrage « *Ilhâmu Salâm* » (Inspiration procédant du Seigneur qui assure la Paix), nous en dit assez long de sa détermination contre l'ancrage de contre valeurs dans la société sénégalaise : « Sachez que ces Occidentaux ont été égarés par Satan qui les a menés vers la désobéissance divine, l'audace et la perdition. Il les a leurrés de par son stratagème au point qu'ils se sont mis à parcourir, avec arrogance, le monde entier et à opprimer les peuples.

Cependant, ceux d'entre les indigènes qui ne suivent que leurs passions et les ignorants en sont arrivés à penser qu'ils sont

d'un genre supérieur et dotés d'une suprématie naturelle. Ces stupides insensés n'hésitent même pas à les considérer comme les seigneurs des nobles hommes de Dieu, le Détenteur de la Majesté !

Aussi les imitent-ils dans la débauche et le vol, de même que dans des habitudes immorales. Certains d'entre ces indigènes en arrivent à oublier Dieu, le Majestueux, et Son Prophète.

Ils sont désormais convaincus que « la Force et la Puissance » en actes sont entièrement dévolues aux colons, au même titre que le Pouvoir. Alors qu'en réalité la Force et la Puissance véritables reviennent exclusivement au Créateur des cieux, notre Seigneur, le Novateur.

D'aucuns, parmi ces autochtones, ne pensent qu'à les imiter, ne se souciant point, ce faisant, de suivre les traces du Prophète Élu selon la Volonté du Créateur, l'Infiniment Capable. Sachez que je n'ai relevé tous ces travers que dans le seul but de faire reprendre conscience. Ô vous les miens, réveillez-vous de l'ivresse du sommeil ! ».

La peau noire a eu en la personne de Cheikh Ahmadou Bamba un défenseur infatigable et objectif contre un préjugé délibérément entretenu par les Occidentaux et naïvement accepté par beaucoup d'Africains admirateurs de leur monde. En effet, il s'est fortement employé à briser les idées préconçues qui font des Noirs des sous hommes dotés d'une intelligence naturellement inférieure à celle des blancs. Il est important de souligner, ici, que le serviteur du Prophète a mené ce combat de réhabilitation de la peau noire, des années durant, avant l'émergence de grandes figures noires considérées comme précurseurs du panafricanisme ou plus tard de la négritude. Le panafricanisme qui

d'ailleurs, est véritablement enfanté par la Diaspora africaine. Ses premiers concepteurs sont en effet, les élites noires descendantes des esclaves.

Les Africains du continent ne rejoindront le mouvement qu'à la moitié du 20^{ème} siècle. Ces mouvements sont, certes, révélateurs d'une idée fondamentale, qui est celle d'accorder au peuple noir, principalement issu de l'esclavage, une Histoire, une place essentielle dans l'apport culturel de la société et par le fait de se défaire du clivage moral qu'ont entraîné la traite négrière, et la négation de soi, pour chaque noir d'Occident. Mais situer leur naissance dans l'émergence de figures comme William Edward Burghardt Du Bois plus connu sous l'acronyme de : « W. E. B. » Du Bois, Marcus Garvey et Kwame N'Krumah, chantres du panafricanisme relève d'une distorsion des faits historiques et, à la limite, d'une malhonnêteté intellectuelle qui ne dit pas son nom. De même, quand on parle de la Négritude, on pense immédiatement à Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon-Gontran Damas qui mirent en avant pour la première fois le terme et la notion de Négritude dans la revue « L'Etudiant noir », en 1934, soit sept ans après la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba.

De toute évidence, W.E.B. Du Bois, l'aîné des panafricanistes précités est moins âgé d'au moins de dix ans par rapport à Cheikh Ahmadou Bamba et la précocité intellectuelle du saint homme lui a permis, dès son adolescence, d'écrire des ouvrages et de mener des actions inhabituelles d'un adolescent. Donc, à partir de là, la paternité, non pas de ces concepts et notions, mais de ce combat, peut être aisément située dans le temps et dans

l'espace pour essayer un peu de reconstituer une déformation de l'histoire de la révolution africaine.

La motivation des panafricanistes caractérisée par une ambition de certains d'entre eux d'accéder au pouvoir soit complètement différente de celle de Cheikh Ahmadou Bamba, qui n'avait aucune ambition autre que de renforcer l'Islam dans un continent où le lavage de cerveau des indigènes et la campagne d'évangélisation par les missionnaires français étaient à leur comble. Donc, la nature de leurs combats diffère dans une certaine mesure mais, du point de vue de leurs aspects identitaires, il est possible de les mettre en parallèle. D'autant plus qu'ici, nous nous intéressons plus à la dimension humaine, exotérique et logique saisissable par tout individu doté d'un minimum potentiel de comprendre, qu'à la dimension religieuse et ésotérique du Cheikh.

Il est raisonnable d'admettre que la simple évocation du Panafricanisme ou de la Négritude renvoie aux noms des personnes citées en haut, si l'on considère que ce sont elles qui en ont crée les concepts et les notions. Mais du point de vue de l'apport culturel et de la défense de la dignité africaine, Ahmadou Bamba est hors catégorie. Dans tous les congrès et conférences panafricains organisés, de la première conférence tenue en juillet 1900 à Londres, aux deux dernières tenues sur le continent africain en 1953 à Kumassi et en 1958 à Accra, aucun discours plus révolutionnaire et plus fier que ce qu'Ahmadou Bamba a énoncé dans son livre intitulé « Les itinéraires du paradis » (Masaalikul Jinaan), n'a été prononcé. Ici, le guide spirituel invite les gens qui ont un complexe de supériorité envers le Noir de juger ses idées et ses écrits sur la base de leur pertinence ou

non, sans considérations subjectives sur sa qualité d'homme noir qu'il affiche d'ailleurs pleinement, la fierté : « Ne te laisse pas abuser par ma condition d'homme noir pour ne pas profiter de mon ouvrage. Car, l'homme le plus honorable auprès de Dieu est, assurément, celui qui le craint le plus et cela, sans distinction d'aucune sorte ! En effet, la couleur noire de la peau ne saurait en aucune façon, être à l'origine de la bêtise d'un homme ou de sa compréhension défectueuse ». Cette prise de conscience de soi et de son identité fut prégnante dans toute l'œuvre intellectuelle du Cheikh, bien que son message global s'adresse à toute l'existence.

Son engagement religieux, ses prises de positions jugées radicales par l'administration coloniale et le fort sentiment de défiance suscité par l'incroyable affluence faisant jour auprès de Cheikh Ahmadou Bamba et les effets radicaux que produisait sa formation sur les nouveaux mourides, furent à la base de fortes oppositions de certains guides envieux et des chefs indigènes désemparés. Tout ceci a valu au serviteur du Prophète (PSL) de subir entre les mains des colons ce qu'aucun autre résistant n'a subi dans l'histoire coloniale de l'Afrique. Trente et un an de privation de liberté, avec quelques fois un traitement inhumain qui bafoue les règles les plus élémentaires des droits de l'homme : sept ans et huit mois d'internement au Gabon, quatre ans d'exil en Mauritanie, quatre ans et demi de résidence surveillée à Thiéyène et quinze ans encore de résidence surveillée à Diourbel jusqu'à son rappel à Dieu en 1927. Ceci, depuis son déferrement à la convocation du Gouverneur Général en 1895 suite à une alarmante correspondance du Commandant Leclerc, Administrateur de

Saint-Louis l'incriminant pour « agitations causées par son enseignement ».

Ce jour de 18 du mois de Safar 1313 de l'Hégire, correspondant au samedi 10 Août 1895, constituera, plus tard, celui de la célébration du grand Magal de Touba, car cette épreuve préfigurait déjà aux yeux du Cheikh le Succès et les Avantages Inestimables que le Tout-Puissant dissimulait dans le service qu'il comptait effectuer pour le Meilleur des humains, le Prophète (PSL). Toutes ces péripéties et tant d'autres sur lesquelles l'exigüité de l'espace dont nous disposons ne permet pas de revenir, n'ont pas empêché à Ahmadou Bamba de continuer sa marche victorieuse, qui aboutit à la création de la mouridiya en 1882 alors qu'il était âgé seulement, de 29 ans. Cela, dans un contexte socio-culturel marqué par la prééminence de deux confréries en Afrique à savoir la Quadriya et la Tidjaniya.

Fidèle à ses visées spirituelles inégalables, Cheikhoul Khadime, appartenant auparavant et par héritage de son père, à la Tariqua Quadiriya née en Irak et pratiquant de sa propre volonté la Tarîqa Tidjaniya née au Maroc, avait une ambition religieuse qui surpassait de très loin tout ce que ces cadres de dévotion offraient comme opportunités pour répondre à ses aspirations spirituelles et à celles de ses disciples. Ainsi, a-t-il proposé au Sénégalais une offre made in Sénégal, tout en suivant une approche prospective efficace et adaptée aux réalités du milieu, avant de mettre sur le marché islamique un produit appelé Al-mouridiya. Ce produit, bien que sénégalais étant né au Sénégal, s'inscrit dans une dynamique universelle de par ses normes d'un Bien commun non appropriable, et ciblant toute l'humanité.

Par un souci d'inclusion et évitant toute forme d'exclusion, il a choisi la dénomination commune que tous les Maîtres Soufis appliquent sur celui qui embrasse le soufisme (Al mouride) signifiant l'aspirant à Dieu, pour nommer celui qui lui fait acte d'allégeance, et Almouridiya constituant le cadre d'épanouissement religieux du Mouride, pour désigner la voie qu'il a fondée. Qui alors parmi tous les musulmans ne se réclamerait aspirant à Dieu ?

Le respect et la vénération que le fondateur de la Mouridiya, ou mouridisme, voue aux guides des anciennes confréries qu'il a pratiquées ne lui ont pas empêché de croire qu'avec la forte conviction et la persévérance dans la voie de Dieu, il est possible d'arriver à leurs niveaux ou pourquoi pas, les dépasser. Pour Khadimou Rassoul, ces guides ont obtenu leurs rangs auprès du Seigneur, et atteint leurs niveaux de spiritualité grâce à leur engagement indéfectible sur la voie de Dieu. Il dit dans *Ma-saalikul Jinaan* – ce qui fait montre de son affranchissement dès le bas âge du complexe racial et idéologique afin de prouver que rééditer la même prouesse est possible : « N'accordez pas l'exclusivité des Avantages de Dieu aux seuls anciens car vous tomberez alors dans l'égarement. Il arrive souvent qu'un homme des temps modernes maîtrise des secrets qu'ignoraient les hommes des temps anciens... ».

Pour témoigner du mérite de ces érudits de l'Islam, ce qui dénote de son ouverture d'esprit, il écrit à leur égard : « Tous les wirds (confréries) mènent le disciple qui s'y consacre assidument vers le voisinage de Dieu. Peu importe que ce wird provienne de Cheikh Abdoul Khadre Al-djîlîânî, de Cheikh Ahmed At-tîdjânî ou d'un autre parmi les pôles spirituels. Car, ils sont

tous, dans la bonne direction et incitent les disciples dans l'adoration du Maître du Trône et les conduisent vers le droit chemin. Gardez-vous donc de jamais mépriser un quelconque wird ou d'en critiquer un autre » (*Masaalikul Jinaan*). Cet extrait montre la conviction qu'Ahmadou Bamba a toujours su que dans son Khidma (service rendu au Prophète), il pouvait aller plus loin que n'importe quel autre serviteur et jusqu'à, surtout, offrir aux disciples qui le suivent un cadre de pratique religieuse, qui leur facilite l'accession au voisinage de Dieu. Mais également, son ouverture aux vents fécondants des autres voies et opportunités offertes par ses prédécesseurs en Islam.

Dans le contexte actuel où l'Islam souffre du terrorisme, par le fait de Jihadistes ayant une lecture biaisée du message coranique transmis par le Prophète Mouhamed (PSL), et mis en pratique de la meilleure des façons par Cheikh Ahmadou Bamba ; et où des jeunes qui ont subi un lavage de cerveau servent de cobayes à ces djihadistes pour exécuter leurs plans macabres, son enseignement doit être assimilé pour de bon. La forme du djihad mené par Ahmadou Bamba et les résultats qu'il a donnés, invitent à revisiter son œuvre, au grand bénéfice de l'Homme. Si les combattants « au nom de l'Islam » des temps qui courrent s'inscrivaient dans la logique que le saint homme nous a léguée, basée sur les sciences et la piété, et mettant l'accent sur le verset 125 de la Sourate 16 du Coran, qui s'adressait ainsi au prophète de l'Islam : « Appelle vers la voie de ton Seigneur par la sagesse et la belle prédication... », il n'y aurait pas aujourd'hui, de menace terroriste attribuée à l'Islam qui est pourtant une religion de paix, encore moins d'attentats opérant des carnages sur de paisibles innocents qui n'ont rien à voir avec les tensions et autres positionnements géo-

politiques de certains pays occidentaux et parfois provocateurs, souvent à l'origine de ces attaques ciblées⁵.

Cheikh Ahmad Bamba : Un mystère de Dieu

Cheikhoul Khadim, le maître est devenu Khadimou Ras-soul, mais comme il l'a souligné avec force « Asna Khadim » : « je suis le premier parmi les serviteurs du Prophète (PSL) à accéder à cette station ». Il est un mystère de Dieu et le restera aussi longtemps que le temps et l'espace feront leur évolution.

Devant la gravité de l'heure et l'imminence du danger, l'humanité a plus que jamais besoin, aujourd'hui, d'exemples vivants qui exaltent les esprits et permettent de regarder de plus haut un monde matérialiste, inquiet, partagé entre la crainte et l'espoir, avec des ambitions démesurées d'hommes et de femmes ayant perdu le sens des réalités et qui, sans apprendre à dominer leurs passions, ont dominé la nature grâce au développement des sciences et des techniques ayant modifié leur vie. Le Monde traverse non seulement une crise spirituelle, mais métaphysique ; c'est pourquoi, l'exemple de grands hommes spirituels comme Cheikh Ahmadou Bamba doit, plus que jamais, être étudié et suivi pour préserver du suicide une humanité à laquelle il ne manque que la foi...

L'entrée en matière de feu Serigne Sam Mbaye dans la traduction de « *Masalikul Jinaan* » ou les « Itinéraires du Paradis » est plus que significative pour aborder une biographie d'un saint d'une dimension exceptionnelle.

5. Fall (Serigne Saliou) Ahmadou Bamba, un modèle achevé www.Leral.net

Cheikh Ahmadou Bamba dira lui-même à son propos : « à tout jamais, Dieu a joint ma vie à celle de Dieu. Je vis dans le Paradis de Dieu. Quand j'écris, le Trône exulte et les anges émus se mettent à proclamer la sainteté de Dieu. Quand j'écris, quand je lis, Satan se sauve suivi de ses acolytes imposteurs. Dieu et son Prophète (PSL) préfèrent mes écrits à ceux de tous les autres saints ». Connaître un tel saint ne sera pas sans doute aisé pour ses contemporains, encore moins pour un non initié.

Cheikh Ahmadou Bamba, Borom Touba, Serigne Touba, Khadimou Rassoul, Khadimal Moustapha, Bamba, Abdoulahi Wa Khadimou Rassoul, Borom Djouma Ji, Borom Barak bi, etc., constituent autant d'appellations symbolisant sa vie et son œuvre.

De son vrai nom Muhammad ibn Muhammad ibn Habiballah, Cheikh Ahmadou Bamba est né au mois de Muharram en 1853, soit l'an 1270 H, à Mbacké Baol, village fondé par son arrière grand-père en 1780. Fils de Serigne Mame Mor Anta Saly et de Sokhna Diarra Bousso surnommée la voisine de Dieu, Il est issu d'une famille digne, respectée et sainte dont les ramifications nous amènent jusqu'au berceau de l'Islam sénégalais. Son homonyme, ami de son père habitait le village de Bamba et portait le nom d'Ahmadou Sall, un grand marabout de son époque.

Son Adolescence

Dans sa jeunesse, Cheikh Ahmadou Bamba fut sous les férules de son oncle maternel Tafsir Mbacké Ndoumbé, de son homonyme Ahmadou Sall, et de son père Mame Mor Anta Saly vers 1865. Les sciences fondamentales de l'Islam, la théologie,

le droit, l'exégèse du Coran, les hadiths, la grammaire, la prosodie, la rhétorique..., le menèrent auprès de son oncle Muhammad Bousso. Il a par ailleurs fréquenté au cours de sa jeunesse d'autres érudits comme Samba Toucouleur Ka, Moussa Diakhaté et Muhammad Ibn Muhammad Al Karim Ad-Daymani. Serigne Bassirou Mbacké dit dans les *Bienfaits de l'Eternel* de son guide : « en somme, il fit un miracle dans son apprentissage par cœur et dans sa maîtrise du savoir. Il fut le dépositaire du Coran et de la sunna ».

Son adolescence fut marquée par une spiritualité extraordinaire comme un être accablé sous un poids écrasant et mystérieux, pressé d'une soif ardente et d'un désir insatiable d'accéder aux secrets du ciel et de la terre. Sa perfection innée, découverte en lui par ses parents et érudits qu'il a fréquentés, ne pouvait résulter que d'une lumière divine. Dès son jeune âge, il paraissait tendu, méditatif et résolu. Une sorte d'extase le marquait et semblait l'éloigner des mondanités terrestres. Cheikh Ahmadou Bamba affichait des attitudes et habitudes de piété, de bonne conduite morale, de dévotion, d'esseulement, de méditation et un comportement honnissant l'amusement et le péché.

Serigne Bassirou Mbacké dans son ouvrage intitulé « *Minanoul Bakhil Khadim* » révèle que, durant son enfance, l'endroit qu'il fréquentait le plus, dans la concession familiale, était celui qui tenait de lieu de prière. Il y séjournait la plupart de son temps, seul, à tel point que beaucoup de ses voisins se posaient des questions sur son état mental. D'ailleurs on le surnomma « le fou de Mame Mor Anta Saly ». Son engagement dans la voie des soufis est une chose étonnante, inqualifiable, extraordinaire et l'avait mené à la station très élevée.

L'autre activité qui a marqué l'enfance de Cheikhoul Khadim était l'enseignement qu'il donnait aux disciples de son père et à ses frères cadets. Qui plus est, Serigne Touba s'adonnait à l'écriture en composant des odes d'invocation et des poèmes d'éducation spirituelle dont la qualité et la profondeur étonnaient plus d'un.

Les dernières années vécues avec son père ont vu Cheikh Ahmadou Bamba développer une personnalité intellectuelle, mystique et un ascétisme incomparable.

Le mardi 20 du mois de Muharram 1299, correspondant à 1883 de l'an romain, Mame Mor Anta Saly, alors âgé de 61 ans, quitta ce bas-monde dans les mains de Cheikhoul Khadim. Il s'est voué à l'enseignement jusqu'à ce jour où le Créateur lui dit : « éduque tes disciples par le « Himma » et non plus par l'instruction ».

L'Aventure du mouridisme

La déclaration de Bamba ne s'est pas fait attendre ; elle s'exprime en ces termes : « celui qui a choisi de suivre mon exemple peut rester avec moi. Mais celui qui était venu pour s'instruire peut retourner chez ses parents ou alors aller à la recherche d'un autre maître. Moi en ce qui me concerne, je me suis engagé à partir d'aujourd'hui dans une autre voie ».

Cette voie était celle des mystiques. Ce premier engagement commença à révéler à la face du monde sa véritable physionomie spirituelle. L'autre aspect de sa dimension spirituelle fut la réponse qu'il afficha publiquement à la question de succéder à son père pour les charges de conseiller du roi, Lat-Dior.

Bamba affirma : « je n'ai pas l'habitude de fréquenter les monarques. Je ne nourris aucune ambition à l'égard de leurs richesses et ne recherche des honneurs qu'auprès du Seigneur Suprême. J'aurai honte que les Anges me voient aller chez un autre roi que Dieu ». Cheikhoul Khadim avait fait table rase de toutes les traditions. Sa seule tradition était tout ce qui se rapportait et se conformait au désir du Seigneur de l'Islam. Sa seule motivation était l'agrément de Dieu, toujours recherché, tant dans ses actes que dans ses paroles.

Certains dignitaires et détracteurs ne comprenaient pas cette attitude du Cheikh qui avait les biens terrestres à sa disposition. Une autre ode est venue conforter sa position et sa constance :

« Penche vers les portes des rois, m'ont-ils dit, afin d'obtenir des biens qui te suffiraient pour toujours.

Dieu me suffit, ai-je répondu, et je me contente de Lui et rien ne me satisfait si ce n'est la Religion et la Science.

Je ne crains que mon Roi et n'espère qu'en Lui car c'est Lui, le Majestueux, qui m'enrichit et me sauve.

Comment déposerais-je mes affaires entre les mains de ceux-là qui ne sont même pas capables de gérer leurs propres affaires à l'instar des plus démunis ?

Et comment la convoitise des richesses m'inciterait-elle à fréquenter ceux dont les palais sont les jardins de Satan ?

Au contraire, si je suis attristé ou éprouvé, si j'ai un quelconque besoin, je n'invoque que le Propriétaire du Trône qu'est Dieu.

Car, Il demeure l'Assistant, le Détenteur de la Puissance Infinie qui crée comme Il veut tout ce qu'Il veut.

S'Il veut hâter une affaire, celle-ci arrivera prestement mais s'Il veut l'ajourner, elle s'attardera un moment.

O toi qui blâmes ! N'exagère pas dans ton dénigrement et cesse de me blâmer ! Car mon abandon des futilités de cette vie ne m'attriste point...

Si mon seul défaut est ma renonciation aux biens des rois, c'est là un précieux défaut dont je ne rougis point ! ».

De cette attitude du Cheikh envers les souverains et l'élite de l'orthodoxie musulmane, émanait une première vague de contestataires et d'ennemis, source de défiance, de vexation et de brimades à son endroit et au cercle limité de ses adeptes.

Durant cette période cruciale de son engagement, Cheikh Ahmadou Bamba erra à travers les localités du Sénégal et de la Mauritanie, à la quête de sciences ou à la rencontre de gens pieux ayant son admiration. Il montra également une disposition envers toutes les voies spirituelles en pratiquant les *wird* de la Qadriya, d'Abu Al-Hassan Al Shâdhilî et de Cheikh Ahmed Tidiane. À chaque fois que Cheikh Ahmadou Bamba se lançait dans une voie, il en surplombait toutes les étapes et en détenait tous les secrets. Cette avidité d'aller plus loin l'a amené à dire : « j'ai dépassé les hommes et tout ce qui vient de leurs mains (leurs invocations, leurs remèdes, leurs *wirds*, leurs litanies, leurs indications, leurs prescriptions), pour me tourner vers le Seigneur des hommes ».

Le retentissement

Son apparition sur la scène nationale a suscité un étonnement général et une nouvelle donne dans la hiérarchie religieuse. L'affluence dans sa cour devenait de plus en plus soutenue. Son assertion de dépassement des confréries souleva une véritable révolution. Certains mystiques de son époque crièrent au scandale contre lui mais sa réponse fut sans équivoque : « je détiens la réponse à quiconque m'interroge dans le verset coranique qui dit « le rappel de Dieu est certes ce qu'il y a de plus grand » (Masalikul Jinaan, vers 301).

Quiconque est en harmonie avec Dieu ne doit plus se soucier de ses détracteurs et de sa contradiction avec les hommes. Cheikh Ahmadou Bamba se situait dans l'axe du Coran et de la sunna : « j'ai la meilleure voie », a-t-il soutenu.

Dans sa percée mystique dans l'enceinte scellée de Dieu, Serigne Touba sera orienté vers la « Nur Muhammadiya » laissant voir ainsi une leçon à ceux qui désirent l'agrément du Créateur. L'imitation du Prophète Mohamed (PSL) était la base de tout ce qui est utile pour l'homme et les djinns dans ce monde et dans l'autre.

Dans son ode intitulé « *Abajadda* » il s'écria : « je Le remercie, Lui le Très Haut, par son Livre, ses bienfaits et sa pure sunna. Je Le remercie par les farâid et la sunna, et par-delà, celles-ci pour les autres bienfaits. Je me repens auprès du Seigneur, porteur du décret, et par son ordre, sur les errements passés. Ce jour, j'en fais mon pacte avec le Choisi, l'Élu et je demande la fidélité à Dieu dans le service que je lui rends. Je prends mon engagement pour le respect du Livre dans le cadre

du respect de l'Elu. Celui qui est plus digne de mes services parmi toutes les créatures par mes poèmes et mes proses, c'est le Prophète (PSL) de la clémence ». Cheikh Ahmadou Bamba se lança dans la voie de l'imitation au Prophète Mohamed : « Au-jourd'hui, je remets éternellement mes brides entre les mains d'Ahmad (PSL), pour adorer Dieu. Mon compagnon est le Livre de Dieu et mon guide l'Élu (Al Mustapha). Mon miracle, ma gloire et ma dignité sont le Livre de Dieu et le Prophète de Dieu » (Les bienfaits de l'Eternel).

Au cri de scandale révélé plus haut par certaines autorités religieuses de l'époque, le contexte historique avait favorisé le rush des anciens résistants, des opprimés, des paysans spoliés, des soldats déçus, des tiédos entre autres victimes de la colonisation vers ce grand saint. Ce qui fera dire à Paul Marty : « à Touba, se répandirent aussitôt tous ses anciens amis, les guerriers du Damel Lat-Dior et du Bourba Alboury, des déserteurs, des chefs révoqués, des peuls fanatisés, tous en quête d'aventures ».

Mais la première alerte de l'autorité coloniale fut donnée le 19 mars 1889 à Saint-Louis par un rapport de Tautain spécifiant qu'un « marabout nommé Ahmadou Bamba aurait été s'établir dans la forêt de Mbafar, entre le Djolof, le Baol, et le Cayor. Que là, il installerait actuellement une baraque » et recommandait en conclusion « de faire exercer sur l'individu une surveillance constante, quoique prudente, afin de ne pas le poser en martyr de sa foi... ».

Le Cheikh devint alors la cible d'une surveillance stricte. Rapports des plus fantaisistes et dénonciations des plus calomnieuses proliféraient à son endroit du fait d'agents de renseignements zélés, de chefs traditionnels jaloux et inquiets de son

prestige. L'administrateur du cercle de Louga avait d'ailleurs adressé une correspondance au Gouverneur du Sénégal en ce sens : « l'agitation incessante que provoquaient les allées et venues des visiteurs n'est pas sans troubler profondément le calme habituel dans la région. Leur tranquillité (il s'agit des populations du Ndiambour) constamment troublée pourrait ranimer le fanatisme qui sommeille encore dans leurs esprits ».

Malgré cette effervescence, Cheikh Ahmadou Bamba ne se détourna pas de son objectif et voulait être élevé au niveau des compagnons du prophète. Dans *Qataba Qalbi* il dit : « Que mon degré égale celui du panégyriste Hassan ». Cheikh Ahmadou Bamba finira par dépasser ces serviteurs du Prophète (PSL). Il affirmera dans *Muhammadiyal Habib* : « le Seigneur, la vérité évidente, m'a donné ce qui est révélé aux pieux, et ce qui n'est révélé qu'à moi, en honneur et faveurs divines».

Il parviendra à devenir le meilleur serviteur du Prophète : « le pouvoir du Très Haut, l'Éternel, le Préexistant a fait de moi le meilleur des serviteurs, par le Prophète dont les bienfaits sont éternels ».

Cheikhoul Khadim avait fini par acquérir la plénitude de la station mystique des pôles de la trempe de Cheikh Al Ghawth Al Khadir Al Jîlani, Abu Yazid Al Boustami, Aboul Abass Ahmad Tijâni, Abu-l Hamid Al Ghazali. Cette station ne le satisfaisait point. Il sentit le désir d'accéder à la station des Moudjahidin, les braves compagnons du Prophète (PSL) morts à Badr, à Houhoud ou à Hounayn sous le sabre des infidèles. Cette station avait un coût dont l'équivalent était de mourir à soi-même, impliquant donc beaucoup de souffrances et d'épreuves. À la demande de Muhamed (PSL), Serigne Touba répondit en ces

termes : « tant que je serai avec toi, je supporterai tout ». Le pacte d'allégeance conclu, Serigne Touba se devait de quitter Touba pour accomplir sa mission.

Les raisons métaphysiques et mystiques d'une étape importante de sa vie et du Mouridisme venaient d'être établies, aboutissant inéluctablement à son exil au Gabon.

Au plan exotérique, l'administration coloniale prit le Cheikh pour unique cible et va user de moyens colossaux de dissuasion pour fomenter une révolte armée. L'historien Amar Samb soutiendra d'ailleurs à ce propos : « il fallait le génie d'un homme comme Cheikh Ahmadou Bamba pour arriver à capter toutes les aspirations d'un peuple désorganisé, subjugué et désorienté. Il fallait, après la disparition tragique ou l'exil sans retour des faiseurs de jihad, le génie du fondateur du Mouridisme pour assumer le non de tous les résistants qui ont chèrement payé le droit de vivre libres sur la terre de leurs ancêtres. Le fils de Momar Anta Saly a imaginé d'autres moyens pour porter sur son frêle corps tout le poids du destin d'un peuple qui ne voulait pas rester à genoux sous la baïonnette ou la gueule du fusil et du canon de l'occupant, crachant la mort sur quiconque relevait la tête »⁶.

En effet, sa lettre réponse convoyée par son frère et bras droit, Mame Thierno Ibra Faty en 1895, a sonné comme un glas et a irrité l'administration coloniale : « Le Maître des mondes m'a donné l'ordre de proclamer que je suis un asile et un recours. Quiconque veut le bonheur ici-bas et dans l'au-delà doit chercher refuge auprès de moi ».

6. Samb (A.), *L'Islam et l'histoire du Sénégal*, Bull. Ifan, n°3, 1971.

Serigne Touba était aux yeux des colons un rempart pour la société sénégalaise d'alors face à leur entreprise de colonisation des esprits après une pacification territoriale.

Cheikh Ahmadou Bamba fut convoqué à Saint-Louis par l'Autorité coloniale pour statuer sur son cas à travers le Conseil privé du 5 septembre 1895⁷.

Début des hostilités et étapes de la déportation

Bamba et les effets radicaux que produisait sa formation sur les nouveaux mourides, fut à la base de fortes oppositions de certains guides et des chefs indigènes désemparés. Une dure répression commença alors à se faire jour à travers des exactions de toutes sortes qu'infligeaient les chefs traditionnels mandataires des colons aux disciples mourides aux fins d'intimidation ; leurs cases furent brûlées, leurs récoltes et autres biens saisis, leurs personnes arbitrairement détenues...

Mais hautement conscients de la valeur inestimable de leur guide et à l'évocation des Compagnons du Prophète (PSL), ayant eu à subir le même type d'acharnement aux débuts de l'Islam et de l'héritage desquels ils se réclamaient, les mourides surent préserver leur engagement et ne pas abdiquer la Voie de la Vérité et voir la dynamique autour de Khadimou Rassoul s'accentuer. Débuta alors une campagne systématique de calomnie et de dénigrement du saint homme que prouve le grand nombre de rapports mensongers qui furent alors adressés par la chefferie locale aux autorités coloniales.

7. Assirou.net.

Celles-ci n'accordèrent, tout d'abord, aucun crédit à des allégations qui, après enquête, se retrouvaient abusives et leurs premières réactions furent d'abord que l'accusé était en réalité aux antipodes des plaintes dont il faisait l'objet ; ce qui contribua au maintien de leurs relations au beau fixe. Ayant quitté Touba, le Cheikh vint s'installer en 1312 h (1895) dans le Jolof où il fit reconstruire le village de ses ancêtres Mbacké-Bâri tombé en ruines.

La situation stratégique de cette localité, aux confluences des provinces du Cayor, du Baol et du Jolof, mais aussi l'affluence inédite qui y vit jour et qui draina nombre d'éléments de la noblesse céddo déchue, tout cela, allié au caractère d'insubordination de plus en plus affiché des nouveaux mourides, ne manqua pas de raviver très vite les suspicions et les hostilités.

Dans un tel contexte, l'acharnement des calomniateurs et leurs fins stratagèmes eurent raison de la défiance naturelle des colonisateurs qui ne manquèrent point de nourrir bientôt des craintes sur la puissance croissante du Cheikh et sur la similitude qu'ils semblaient déceler dans sa démarche et celle des autres résistants religieux, en dépit de l'attitude foncièrement non violente et entièrement vouée à l'obéissance à Dieu et à l'imitation du Prophète (PSL) dont celui-ci faisait constamment montre et qui lui fit dire : « Les armes de mon combat sont la Science et la Crainte Révérencielle, en qualité d'esclave de Dieu et Serviteur de Son Prophète ; en est Témoin le Seigneur Qui Régente toute chose ».

À la fois totalement ignorant de la philosophie du Cheikh et de sa mystique de la Khidmah (Service du Prophète) qui excluait tout acte de violence même envers la plus petite créature,

mais aussi frappé par le contraste de la véhémence des accusateurs tranchant avec la relative tiédeur des dénégations de l'accusé, le Gouverneur Général décida, en mai 1895, de convoquer le Cheikh Ahmadou Bamba à Saint-Louis, exécutant en fait par-là une Volonté du Très-Haut qui en avait décidé ainsi de toute éternité...

L'Etape de Jèwol (10 août 1895)

Suite aux campagnes calomnieuses à l'endroit de Cheikh Ahmadou Bamba, le Commandant Leclerc, Administrateur du Cercle de Saint-Louis, avait adressé en juillet 1895 une alarmante correspondance à ses supérieurs. Le Gouverneur Général par intérim du Sénégal et Dépendances, M. Mouttet, expédia alors à Mbacké-Bâri une lettre de convocation au Cheikh qui, empêché, se contenta de déléguer son frère et bras droit Mame Thierno Birahim au dit Gouverneur qui interpréta ce geste comme un affront et un défi à son autorité.

Ainsi l'Administrateur Leclerc fut-il chargé, à la tête d'une importante troupe composée essentiellement de gardes et de cavaliers dirigés par des chefs indigènes, de s'acheminer vers Mbacké-Bâri aux fins de contraindre par la force le Saint homme à se rendre à ladite convocation. Informé, Cheikh Ahmadou Bamba dut mander une seconde fois le Cheikh Ibrahim dans le but de dissiper le malentendu. Mais, face à la détermination d'en découdre qu'afficha l'Administrateur, l'émissaire du Cheikh dut informer celui-ci de l'échec de sa mission ; ce à quoi, Cheikh Ahmadou Bamba, devinant la trame de la Volonté Transcen-

dante, qui seule pouvait présider à ces événements, confia les siens à la Grâce de Dieu et partit à la rencontre de ses ennemis.

C'est ainsi qu'il retrouva le plénipotentiaire du Gouverneur dans la localité de Jéwol dans l'après-midi du samedi 10 août 1895. Ce jour de 18 du mois de safar 1313 de l'Hégire constitue-
ra, plus tard, celui de la célébration du grand Maral de Touba, car cette épreuve préfigurait déjà aux yeux du Cheikh le Succès et les Avantages Inestimables que le Tout-Puissant Dissimulait dans le Service qu'il comptait effectuer pour le Meilleur des humains (PSL).

Ayant ainsi passé la nuit à Jéwol, le Saint homme reprit, en bonne escorte, son périple le matin du dimanche, fit une escale dans le village de Kokki d'où il s'achemina de nuit vers Louga. De cette localité, il prit, le lundi 12 août, le train pour Saint-Louis qu'il atteignit au crépuscule et où il restera pendant les 10 jours restants du mois de safar et presque tout le mois de Rabi'u-l-Awwal.

Le Serviteur du Prophète aura à subir sur cette île nombre d'épreuves de la part de ses persécuteurs dont la plus injuste restera sans doute la décision de l'exiler vers les contrées hostiles de l'Afrique Équatoriale. Mais ceux-là qui le bannirent et tentèrent de l'avilir à jamais ne savaient certes pas que le Tout-Puissant s'était Lui-Même Prescrit, de toute éternité, le Devoir de Secourir Ses Amis ; où qu'ils puissent se trouver...

Le Conseil Privé de Saint-Louis (5 septembre 1895)

Après son arrestation à Jéwol, le Cheikh Ahmadou Bamba restera à Saint-Louis jusqu'au jeudi 5 septembre 1895, date à

laquelle le Conseil Privé, composé de dix membres réunis dans la salle ordinaire de ses délibérations, décida son internement au Gabon.

L’Histoire a surtout retenu de ce jour la tempérance du Cheikh dans sa défense contre les chefs d’accusation qui lui furent exposés mais surtout le cœur qu’il eut de parapher au bas du document qui lui fut tendu la sourate Ikhlâs, symbole de l’Unité Absolue de Dieu comme négation de la Trinité, en guise de signature, mais surtout celui d’effectuer deux rakkas devenues célèbres sur le lieu même de ladite séance. Ce geste sublime consacre la véritable indépendance du Sénégal.

Une coïncidence significative fut que ces événements eurent, non seulement, lieu au cours du mois de la Naissance du Prophète (PSL), mois de Rabi’u-l-Awwal (« Gamou ») que vénérait particulièrement le Cheikh, mais le Conseil Privé fut tenu le jour de 14 de ce mois qui correspond au surlendemain de l’Anniversaire de la Naissance du Prophète (PSL) pour le Service duquel le Voyage est censé être fait.

En effet, le dernier Messager de Dieu (PSL) est, selon l’hagiographie musulmane, né la nuit du 12 du mois de « Mamou » et a aussi émigré à Médine un jour de 12 du mois de « Gamou ». La coïncidence étonnante sera donc que son Serviteur sera aussi appelé à s’exiler et à entamer le Service qu’il lui destinait au surlendemain de ce jour calendaire correspondant à l’Hégire de son Maître (PSL) ayant eu à subir la même épreuve dans des conditions étrangement similaires relatées par le Coran : « Rappelle-toi lorsque les infidèles complotaient contre toi afin de t’emprisonner ou te tuer ou t’expulser ; ils complotaient alors que Dieu cernait leur plan » (8 : 30).

Au cours de son séjour à Saint-Louis, Cheikh Ahmadou Bamba fut l'objet de la sollicitude de nombre de grandes figures musulmanes dont certaines l'exhortèrent vivement à interjeter appel de l'injuste décision ; éventualité à laquelle il ne daigna jamais souscrire car, disait-il :

« Je me suffis de Dieu en dehors des roitelets et de Muhammad en dehors de tout autre intermédiaire ».

C'est ainsi que le Serviteur du Prophète fut contraint de quitter l'île de Saint-Louis, le matin du jeudi 19 septembre 1895, correspondant à l'avant-dernier jour du mois de Rabi'u-l-Awwal, pour s'acheminer par chemin de fer vers la ville de Dakar où l'attendaient d'autres péripéties...

L'Exil au Gabon (1895-1902)

Une fois prise, à l'issue de la séance historique du Conseil Privé de Saint-Louis, la décision de l'interner au Gabon, Cheikh Ahmadou Bamba fut transféré à Dakar où il parvint au soir du jeudi 19 septembre 1895.

Installé chez un indigène du nom de Ibra Binta Guèye, le Cheikh, alors à jeun, se vit aussitôt convoqué par le Gouverneur de Dakar dont le courroux, se déversant sur lui, l'obligea à passer la nuit dans une cellule infecte dont l'inhospitalité marqua si fortement le Cheikh qu'il écrivit plus tard : « Lorsque je songe à ce qui fut décidé, à ce Gouverneur et à ce cachot, me prend aussitôt l'envie de combattre par les armes ; mais Celui qui efface les péchés le Prophète m'en dissuade »...

Cheikh Ahmadou Bamba embarqua finalement le samedi 21 septembre 1895 à bord du paquebot « Ville de Pernambouc » sur lequel il aura à affronter d'autres épreuves dont l'hostilité affichée de l'équipage, la ruée d'un taureau déchaîné vers sa sainte personne et dont il fut miraculeusement préservé etc.

Une fois aux îles, le Cheikh, selon ses propres dires mêmes, fut sujet à toutes sortes d'exactions et de brimades, et cela tout au long de ses séjours successifs dans la jungle de Mayumba, à Lambaréné et ailleurs.

La moiteur, le grand nombre de maladies tropicales mais surtout la solitude caractérisant ces lieux firent aussi de ces années les plus éprouvantes de l'existence du Cheikh, isolement perceptible dans nombre de ses écrits où il exprime avec humilité tout son attachement, sa confiance et sa reconnaissance au Très Majestueux de même que sa résolution inébranlable à rester « l'esclave de Dieu et le Serviteur du Prophète (PSL) à demeure ».

N'ayant pour témoins que les rares éléments présents dans la localité, il eut cette poignante profession : « O Océan de Mayumba ! Témoigne que je suis l'esclave de Dieu, Celui qui pardonne les péchés, et que je demeure le Serviteur du Prophète Elu ! Témoigne, qu'en tant qu'ami intime du Prophète, celui qui comble d'honneurs ses amis, je rejette toute forme d'association à Dieu et n'adore que Lui seul ! ».

Ces épreuves et d'autres privations eurent quelques fois pour spectateurs les habitants primitifs de ces contrées ou des « indigènes » originaires du Sénégal dont certains eurent à lui manifester leur estime ou même à lui faire allégeance. Le Cheikh aura aussi à faire la rencontre, durant l'Exil, de nombre

de personnalités marquantes de cette époque, telles le futur premier député d'Afrique Noire Blaise Diagne, alors fonctionnaire des Douanes, son disciple et frère Mame Cheikh Anta Mbacké qui avait entrepris le périlleux voyage au Gabon.

Le Cheikh eut de même à entretenir une correspondance avec l'illustre résistant guinéen, l'Almamy Samory Touré, déporté depuis 1899 à Njolé, au Gabon, où il trouvera d'ailleurs la mort le 2 juin 1900. Il est rapporté que le Cheikh effectua, lorsqu'il apprit la nouvelle, la prière des morts à son intention depuis Lambaréné, conformément à la Sunna Prophétique. L'ex-Bourba Jolof Samba Laobé Penda, exilé cinq mois après le Cheikh en raison, pour partie, des relations le liant à celui-ci, eut aussi à le retrouver au Gabon.

Cette période fut également marquée par l'abondance des dons mystiques incommensurables procédant de Dieu, faveurs, Insignes se traduisant par une élévation à des degrés spirituels inouïs et inédits que démontre la profusion littéraire des années dites « maritimes » ; richesse le rangeant de facto parmi les auteurs les plus prolifiques, sinon le plus prolifique, du monde musulman. Ainsi aura t-il à répondre beaucoup plus tard à son fils Cheikh Muhammad-al-Bachir Mbacké qui le questionna un jour sur cette époque : « Au cours de cet exil, ma connaissance gnostique s'est accrue, mon arrivée à Dieu (wusûl) s'est confirmée, ma certitude a atteint de nouveaux degrés et j'ai obtenu des Grâces Infinies ».

Au cours de cette période, la jeune communauté mouride eut à affronter l'une des premières épreuves les plus pénibles de son histoire car la déportation de son guide ayant entamé l'engagement de certains, ils y eurent des désaffections contras-

tant singulièrement avec le regain d'assurance et de triomphalisme de leurs adversaires par excès d'acharnement et de cruauté, n'hésitaient pas à distiller des rumeurs sur la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba.

Mais, regroupés autour de leurs principaux cheikhs désignés par Khadimou Rassoul à son départ : Mame Thierno Bira-him assumant la direction des enseignements, Cheikh Ahmadou Ndoumbé préposé à la supervision des travaux champêtres, Cheikh Ibrahima Fall et d'autres figures emblématiques de la Muridiyah, les adeptes réussirent à préserver intacte leur foi en l'Inéluctabilité du Secours Divin et au triomphe de la Vérité sur l'erreur.

Par ailleurs, les efforts que ne cessa de consentir le Cheikh Ibrahima Fall, resté à Saint-Louis, réussirent à convaincre le futur député Carpot entre autres de la parfaite innocence de Cheikh Ahmadou Bamba au point qu'il s'engagea à réhabiliter celui-ci à son élection. La chose faite, le Serviteur du Prophète put, par la Grâce de Dieu et Sa Volonté Bienveillante, rentrer au Sénégal le mardi 11 novembre 1902 à bord du navire « Ville de Maceïo », après un peu moins de huit années exil.

L'on peut aisément imaginer l'extraordinaire effervescence qui accueillit au port de Dakar, puis dans le reste du pays le retour de « celui qui est revenu des contrées d'où l'on ne revient pas », grâce à la Seule Puissance de Dieu, qui n'a point, encore une fois, manqué à Sa Promesse de « secourir les Croyants »...

Le Retour d'Exil (11 Novembre 1902)

Grâce notamment à la persévérance du Cheikh Ibrahima Fall, les autorités coloniales avaient accepté de rouvrir le dossier de Cheikh Ahmadou Bamba alors en exil. Une fois prouvée la légèreté des allégations ayant présidé à son internement, le député Carpot réussit à réhabiliter le Cheikh et à le faire revenir au Sénégal le 20 du mois de sha'ban 1320, c'est-à-dire le 11 novembre 1902, après un voyage de 14 jours sur le navire « Ville de Maceïo ».

L'euphorie qui accueillit ce retour miraculeux fut indescriptible d'un bout à l'autre du pays. Le Cheikh partit d'abord pour Saint-Louis où il resta pendant quelques jours mémorables d'émotion, puis passa par Louga pour se rendre ensuite à Darou Salam où son frère et disciple Mame Cheikh Anta qui a aussi joué un rôle déterminant dans le retour du Cheikh et sur toute son l'histoire avec les colonisateurs lui réserva des festivités inoubliables.

Après un mois de séjour, le Serviteur du Prophète se déplaça à Daroul Marnan et y resta quelques mois au cours desquels les hommes déferlèrent de tous horizons en vagues incessantes vers sa sainte personne. Celle-ci, imbue des Grâces Infinies procurées par le Seigneur à travers les longues années d'épreuves solitaires, ne cessa en aucun moment de prodiguer les houles bienfaisantes de ses lumières sur les âmes et les cœurs, ni de combler les besogneux et les hommes de mérite, de dons en toutes natures qui affluaient vers lui.

La jeune communauté mouride se raffermit et sembla ainsi accéder à la maturité, après les pénibles années d'adolescence de

l’Exil. Face à ce prodigieux retournement du destin, le Mal n’allait pas tarder à mobiliser ses troupes et à tenter encore une fois de perdre le Saint Homme...

Reprise des Hostilités (Juin 1903)

Suite aux effets psychologiques du retour d’Exil sur les « indigènes » et au sentiment d’exaltation des disciples mourides les poussant à récuser de plus en plus ouvertement l’autorité des chefs de cantons, les réactions ne se firent point attendre. Elles prirent cette fois la forme de calomnies plus graves que les précédentes attribuant notamment au Cheikh le dessein de garder des armes et des munitions dans ses demeures et d’être en train de préparer secrètement ses disciples à un soulèvement contre les colons.

Le Saint Personnage, installé dans le village de ses origines, à Mbacké Baol, fut dès lors l’objet d’une surveillance accrue des agents des autorités françaises chargés d’infilttrer le cercle de ses proches. C’est dans ce contexte tendu qu’il reçut une convocation de l’Administrateur du Cercle de Thiès l’invitant à se rendre chez lui et à laquelle le Serviteur du Prophète répondit le 4 mai 1903 qu’il « est le captif de Dieu et ne reconnaît d’autre Maître en dehors de Lui et ne rend hommage qu’à Lui Seul ».

Mais, loin de l’idée de provocation que se firent ses opposants, cette réponse du Cheikh n’était motivée que par son attachement au Pacte conclu avec son Seigneur et qui lui interdisait d’entreprendre quoi que ce soit sans Son Autorisation. Parfaitem-ent étranger à ces sortes de considérations et de plus en plus

convaincu des desseins belliqueux du Cheikh que semblaient étayer, du moins son attitude, mais surtout la détermination impressionnante de ses disciples décidés à ne pas laisser une injustice se rééditer, le gouverneur par intérim Merlin lui envoya, le 12 mai, une autre missive par le biais d'un émissaire provenant chez de Cheikh Sidya de Mauritanie.

Après la dernière lettre datée du 21 mai, apportée par l'interprète Fara Biram, l'engageant à se déplacer à Saint-Louis et à laquelle Cheikh Ahmadou Bamba signifia son refus, il fut dépêché vers Mbacké le 10 juin 1903 un détachement de 150 tirailleurs et de 50 spahis surarmés, sous le commandement de l'Administrateur Ally, avec le secret dessein d'attenter à la vie du saint homme en cas d'échauffourée. En dépit de l'engagement indéfectible de ses milliers de talibés et de leurs appels déterminés à la résistance violente, Cheikh Ahmadou Bamba eut en ce jour ces paroles d'or : « Je n'espère le soutien d'aucun ami, ni ne crains l'agression d'un ennemi ; je me suis entièrement soumis à Dieu ».

Ayant ainsi évité un bain de sang, le Serviteur du Prophète se constitua prisonnier et fut bientôt envoyé le 20 juin 1903 chez le Cheikh Sidya dont les bons offices et l'ascendance spirituelle que les colons lui croyaient détenir sur le Cheikh présida sûrement à ce second exil en Mauritanie qui allait durer quatre longues années mouvementées...

Les autres exils (1903-1912)

Le Serviteur Privilégié du Prophète fut appelé, pour la seconde fois de sa vie, à quitter les siens lorsqu'il fut contraint de

quitter sa demeure pour la Mauritanie le 14 du mois de « Gamou » (Rabi'u-l-Awwal) 1321. Cette date, signe du destin, correspondra très exactement à celle du Conseil Privé de Saint-Louis qui avait décidé de sa première déportation au Gabon... Autre détail caractéristique est aussi que le jour de 14 du mois de « Gamou » représente le surlendemain de celui de l'anniversaire de la Naissance du Prophète (PSL) mais aussi de celui de son Hégire vers Médine (qui ont tous les deux eu lieu un jour de 12 du mois de « Gamou »)...

Ainsi Cheikh Ahmadou Bamba eut-il à rejoindre le Cheikh Sidya à Saout-el-Ma après avoir confié à son frère et disciple Mame Thierno Birâhim la charge de superviser l'enseignement des mourides et à Mame Cheikh Anta la gestion de leurs travaux.

Une fois en pays maure, le Cheikh sera appelé à accompagner la famille de Cheikh Sidya dans nombre de ses déplacements vers les points d'eau tels Babagouy, Al-Idiyya, Tanamire ou Sarsar. C'est notamment au cours de leur séjour à Sarsar que l'accès au Cheikh fut autorisé par les colons et que purent se déverser des vagues de visiteurs venues du Sénégal en pèlerinage, mais aussi des tribus bédouines dont les Bani Daymân restaient sans doute la plus réputée pour sa piété ancestrale, l'excellence de ses Ulémas dont le fameux Muhammad al-Yaddali.

L'indescriptible impression occasionnée par la Lumière et les dons incommensurables du Serviteur du Prophète que ces éminences ne tardèrent point à déceler après une mise à l'épreuve firent qu'ils finirent par lui faire unanimement allégeance, suivies en cela par d'autres tribus bédouines ; ce qui

préfigurait, en quelque sorte, une révolution psychologique tant il est vrai que les secrets de la religion étaient, chez les indigènes noirs, réputés être l'apanage des Maures.

Complexe d'infériorité dont le Cheikh fut l'un des rares à s'être affranchi et, ce, très tôt durant sa jeunesse, à travers notamment son préambule dans *Les Itinéraires du Paradis* : « Ô Lecteur ! Que mon appartenance à la race noire ne t'incite point à ne pas accorder le crédit dû à cet ouvrage. L'homme le plus honorable auprès de Dieu est sans conteste celui qui Le craint le plus. La couleur noire de la peau ne saurait aucunement être un indice de sottise ou d'inintelligence... ».

Le Cheikh rendra, par ailleurs, plus tard grâce à Dieu de la faveur qu'IL lui fit à travers l'allégeance des tribus bédouines :

« La Louange soit rendue à Dieu qui fit des Bani Deyman mes Auxiliaires ».

Durant cette période, les mourides eurent à effectuer le périple à pied ou par tout autre moyen dans des conditions de voyage que seule la foi pouvait justifier.

Devant cette nouvelle affluence, les autorités coloniales pensèrent un moment l'éloigner en 1906 à Fort-Coppolani, un peu plus au nord de la Mauritanie, mais consentirent finalement à autoriser Cheikh Ahmadou Bamba, sur sa demande, à revenir au Sénégal, en juin 1907.

Mais, pour parer aux craintes de débordement que leur inspirait ce second retour au pays, les autorités décidèrent de limiter la liberté d'action du Cheikh en le détenant en résidence surveillée dans la localité de Thiéyène, située dans la province du Jolof, où un terrain de 4 km² lui fut affecté. Des mesures draconiennes

furent par la suite prises pour contrôler et limiter le flot de visiteurs qui quotidiennement se déversait chez le Saint Homme avec des quantités impressionnantes de dons de toutes sortes.

Cheikh Ahmadou Bamba dut ainsi résider pendant près de quatre ans et demi à Thiéyène avant d'être autorisé à rentrer définitivement à Diourbel sur requête du Commandant de Cercle dont les profondes motivations s'avérèrent par la suite loin d'être de toute honorabilité...

L'Étape de Diourbel (1912)

Cheikh Ahmadou Bamba écrivit à propos de l'étape de Diourbel : « Les colons ont requis mon retour à Diourbel avec de mauvais desseins mais s'ils savaient ce que recouvre ce retour, ils ne l'auraient certes pas sollicité ».

C'est donc dire que le Cheikh n'était point sans réaliser que les véritables desseins de ses persécuteurs à travers son retour à Diourbel ne consistaient pas uniquement à mieux assurer la surveillance de ses faits et gestes mais aussi en une tentative d'aliénation et d'assimilation culturelle, à travers surtout l'enrôlement des jeunes mourides à l'école occidentale ; car là où le glaive et la poudre ont échoué, ont souvent réussi la règle et la craie.

Ainsi le nouveau péril, infiniment plus pernicieux, auquel la communauté mouride eut à faire face à Diourbel fut l'acculturation et le complexe d'infériorité contre lequel elle dut résister par, notamment, l'extension des daaras, la référence aux enseignements du Cheikh et d'autres aspects de la dynamique confrérique à même de préserver le tissu social et culturel.

L'étape diourbelloise fut aussi placée sous le signe de la profusion littéraire du Cheikh dont les qasidas (odes) composés essentiellement, en ce temps, de Louanges à Dieu et de Prières sur le Prophète (PSL), donnaient aussi une idée de sa Station Suprême, de son Anéantissement en Dieu et d'autres Dons Prodigieux que la plume a du mal à décrire. Furent ainsi reçus à Diourbel des Croyants du monde entier venus boire à cette Source Inépuisable ; des émissaires de l'Imam de Médine (la ville du Prophète (PSL), des saintes figures de l'Afrique Noire et Blanche, des gens de toutes conditions et de tous horizons se pressaient devant la porte du Cheikh dont les capacités à assumer les tâches que supposait une telle affluence en même temps que ses permanentes occupations cultuelles ne cessaient d'étonner.

Ainsi nota-t-on un resserrement de la surveillance dont il faisait l'objet ; lors notamment de la nomination de l'Administrateur du Cercle de Diourbel entre 1913 et 1915, Antoine Las-selves, dont la persécution et les perquisitions inopinées dans la concession du Cheikh, lui ayant permis de bien observer celui-ci, finirent par transformer radicalement sa prévention envers l'homme de Dieu. Ceci au point qu'il rédigea, à la fin de sa mission en 1915, un des rapports les plus élogieux et les plus enflammés jamais destinés par un non-musulman à la personne du Cheikh ; rapport qui préfigurait en fait la sensible métamorphose qu'allait subir dans les années qui suivirent les relations de Cheikh Ahmadou Bamba avec les autorités coloniales...

Changement des Rapports (1915)

Le célèbre rapport de l'Administrateur de Diourbel sur Cheikh Ahmadou Bamba, tiré de deux années d'observation de sa vie quotidienne, allait marquer un changement notable d'attitude des autorités coloniales vis-à-vis du saint homme dès 1915. Ainsi, dans un souci d'encourager l'établissement de nouvelles relations avec le Cheikh mais aussi dans leur stratégie de canaliser ou au besoin de se servir de l'Islam, les colonisateurs décidèrent-ils de nommer Cheikh Ahmadou Bamba membre du Comité Consultatif des Affaires Musulmanes de l'A.O.F. (Afrique Occidentale Française) aux réunions duquel celui-ci ne daigna jamais d'ailleurs participer.

Il fut décidé, dans cette même optique de la classique récupération religieuse, l'élévation d'Ahmadou Bamba à la Légion d'Honneur, dont il reçut le diplôme tout en refusant le port de l'emblème dont l'effigie en forme de croix ne lui sembla pas convenir à un musulman et du fait aussi qu'il jugeait inopportun de se parer de ce qu'il qualifia de « vain honneur de la terre ».

Par ailleurs, l'autorisation de construire un sanctuaire accordée, la première mosquée en dur construite par la communauté mouride fut érigée à Diourbel au cours de ces années. Mais, malgré ses demandes insistantes, les colonisateurs ne consentirent jamais à laisser le Cheikh revoir sa ville de Touba vers laquelle n'avaient jamais cessé pourtant de tendre ses aspirations.

Bientôt cependant, en 1925, sera officiellement formulée la demande d'autorisation de construire une mosquée à Touba. Après avoir un peu tardé du fait de certaines réticences, l'aval de l'Administration saint-louisienne fut obtenu le 30 avril 1926. Le

premier architecte occidental qui offrit ses services s'avérant très vite être d'un affairisme malhonnête, le choix se porta finalement sur M. Taillerie, l'Administrateur du Cercle de Thiès. Celui-ci, en imposant des conditions financières scandaleuses à la communauté mouride, se retrouvera très vite en butte à l'Administration publique qui, lui reprochant sa déloyauté et son opportunisme, dénonça l'accord conclu et retarda les travaux de préparation de terrain qui avaient déjà débuté.

C'est dans ce contexte que devait s'éteindre, le mardi 19 juillet 1927 à Diourbel, le Fondateur de la mouridiyah, le Serviteur Jamais égalé du Prophète de Dieu, à l'âge de 75 ans ; ayant vécu un nombre d'années correspondant au nombre de versets de la sourate 39 « Les Groupes » dont les derniers versets traduisent l'Apothéose d'une existence agréée :

« Et ceux qui avaient craint leur Seigneur seront conduits par groupes au Paradis. Puis, quand ils y parviendront et que ses portes s'ouvriront, ses gardiens leur diront : « La Paix soit sur vous ! Vous avez été bons : entrez donc pour y demeurer éternellement ». Et ils diront : « Louange à Allah qui a tenu Sa Promesse à notre égard et nous a fait hériter le domaine du Paradis. Nous allons nous installer dans le Paradis là où nous voulons. Que la récompense de ceux qui font le bien est excellente ! »...

La Disparition du Cheikh (19 juillet 1927)

Le 19 du mois de Muharram de l'an 1346 de l'Hégire, correspondant au 19 juillet 1927, fut l'un des jours les plus tragiques de l'histoire de la mouridiyah en ce sens qu'il fut marqué

par le saisissement et la stupéfaction générale à l'annonce du décès de son Fondateur.

En effet la disparition de celui-ci survint au cours de cette journée de mardi où le fils aîné et futur successeur du Cheikh, Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké et son oncle Cheikh Balla Mbacké découvrirent le saint homme étendu sur le sable d'une case de sa concession où il aimait à se retirer. Cheikh Moustapha fit alors montre de cette vertu de lucidité et de tempérance, qui allait d'ailleurs marquer son Califat, en organisant dans une discrétion absolue son inhumation à Touba, en conformité avec les vœux du disparu.

L'Administration coloniale, peu encline à cet ensevelissement à Touba susceptible de favoriser l'essor de la mouridiyah en transférant son noyau hors de Diourbel, semblait dépassée par la précipitation des événements. Une fois mise au courant, elle intervint cependant en mettant sous scellé le patrimoine du saint homme et en nommant une commission chargée de sa surveillance.

Le monde mouride, plongé dans une stupeur indescriptible, réagit cependant avec calme et dignité et, dès l'annonce de la nouvelle, se mit à confluer de tous horizons vers la tombe du saint homme. Ce fut, sans aucun doute, l'un des jours les plus déchirants de leur existence, l'épreuve la plus décisive et la plus douloureuse qu'eurent à vivre ces nobles cœurs qui devaient entièrement leur amour pour la Lumière de Dieu, leur goût du sacrifice pour Sa Cause, le sentiment d'avoir recouvré leur dignité d'homme au frêle homme de Touba qui, à présent, reposait au sud de Aynou Rahmati (« Puits de la Miséricorde »).

A la consternation devait, pourtant, succéder le retour aux obligations qu'exigeaient la continuité de la Mission et la pour-

suite de la dynamique amorcée par cet être exceptionnel. Ainsi fut-il décidé par le Conseil de famille, moins d'une semaine après la disparition, la désignation de Cheikh Mouhamadou Moustapha, fils aîné du Cheikh, à la succession de son père.

Le Calife fut, en outre, chargé de la gestion des chantiers de la mouridiyah dont le plus important était sans conteste celui de l'édification de la Mosquée de Touba sur le site où reposait son père.

Ainsi s'initia, dès le 25 juillet 1927, une autre phase de l'histoire des mourides qui, derrière leur Calife et en dépit de vicissitudes et d'oppositions de toutes natures, démontreront que la puissance des idées, la conformité indéfectible à la Vérité et au Décret Divin, la Crainte Révérencielle, l'Amour Infini du Prophète de Dieu, la Proclamation de l'Unité Absolue de Dieu, la Détermination devant les épreuves endurées sur le Droit Chemin, que tout cela dépasse une existence terrestre limitée dans le temps et qu'ainsi et à cause de cela, comme l'attestera d'ailleurs l'Histoire, Cheikh Ahmadou Bamba ne saurait jamais mourir...⁸

8. www.thiedydakar.com

L'expansion de l'Islam

La destruction de l'ordre monarchique et ses conséquences

La défaite des monarchies wolofs, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (1855-1890), vaincues par l'impérialisme français, favorisa l'expansion rapide de l'Islam. A. Le Chatelier qui a visité le Sénégal à la fin de ce siècle note : « Tous les habitants du Oualo ou Walo sont musulmans. Quelques villages du Cayor ont encore conservé leurs croyances idolâtres mais leur nombre diminue de jour en jour. On peut considérer le pays dans son ensemble comme rattaché au domaine du mahométanisme »⁹. Notons que ces deux anciens royaumes étaient les plus islamisés, à la veille de la conquête ; ils étaient en contact étroit avec les centres arabo-berbères et toucouleurs de diffusion de l'Islam, ainsi qu'avec les comptoirs de la côte livrés à la traite esclavagiste. En ce qui concerne le Djolof, l'Islam y avait connu d'importants progrès dans la dernière période du règne d'Al Boury qui s'était allié aux conquérants toucouleurs pour combattre les Français. La majorité des habitants était devenue musulmane. Après l'exil de ce dernier souverain, en 1890, l'islamisation du pays était presque totale. Si le Baol est resté

9. Le Chatelier (A.), *L'Islam dans l'Afrique Occidentale*, Steinheil, Paris, 1899, p. 264.

davantage païen, à cause surtout de la présence de nombreux sérères dont la résistance à l'Islam a été plus durable, dans les régions wolofs l'islamisation était presque comparable à ce qu'elle était dans le Cayor à la même époque.

Plusieurs facteurs ont favorisé la poussée de l'Islam ; le plus décisif a été la destruction de la monarchie qui constituait l'obstacle majeur au développement de cette religion. Le vide politique créé par la conquête, avant la mise en place et la consolidation de l'administration coloniale, toujours considérée comme étrangère, a permis l'installation du système religieux dont les chefs qui avaient déjà acquis un grand prestige auprès du peuple qu'ils défendaient sous la monarchie, étaient devenus les guides, non seulement spirituels mais temporels de la société wolof. Les marabouts prenaient, ainsi, en charge cette société, lui permettant de traverser cette crise majeure provoquée par la destruction violente du système monarchique en la restructurant dans le cadre de l'ordre religieux.

C'est sous forme de confréries que l'Islam se diffuse après la conquête et organise les populations qui s'affiliaient ainsi à leur ordre.

Il existait et il existe toujours, en milieu wolof, plusieurs confréries dont deux principalement, tidiane et mouride, qui ont joué des rôles efficaces à l'expansion de l'Islam à l'époque immédiatement postérieure à la conquête, et, après, ainsi que dans l'organisation des populations. La troisième confrérie, quadir, a beaucoup moins d'impact, en partie, à cause de son origine étrangère, maure, et de ses dirigeants ; elle comprend beaucoup moins d'adeptes. Elle n'est pas, cependant, fondamentalement

différente des autres, dans son organisation, sa hiérarchie, ses institutions.

Les attitudes des confréries vis-à-vis de la colonisation (au lendemain de la conquête tout au moins) sont différentes.

La confrérie tidiane, dont l'incarnation confrérique était El Haji Malick Sy (1855-1922), entretient des relations plus apaisées avec les conquérants et administrateurs français. Elle adopte ainsi, en grand stratège, une attitude réaliste, devant la puissance militaire des colonisateurs qui a détruit la monarchie de tradition guerrière.

Le fondateur du Tidianisme en milieu wolof n'était pas originaire du Cayor, où il s'est installé à la fin du siècle dernier, venant du Walo, il lui était difficile de mobiliser, dans une action périlleuse, les populations de cette région, comme a semblé le faire, selon la vision fausse des colonisateurs, le mouvement mouride, au Baol, à la même période. Mais la principale raison de cette attitude avec l'administration coloniale réside dans l'origine des adeptes qui font, généralement, partie des anciens islamisés s'étant opposés au pouvoir monarchique à cause de ses abus et ont vu d'un œil favorable sa défaite. Parmi les membres de la confrérie, se trouve la majorité des cadres auxiliaires de la colonisation, issus des villes et des escales de la côte, de la voie ferrée Dakar-Saint-Louis et du bas-fleuve : employés de l'administration et des maisons de commerce, traitants surtout, dont les activités servaient directement ou indirectement l'entreprise coloniale et qui avaient intérêt à l'établissement et au maintien de relations confiantes entre celle-ci et leur organisation religieuse.

La confrérie mouride s'est constituée et a commencé à se développer, à cette même époque de la fin du XIX^{ème} siècle, au

lendemain de la défaite des monarchies wolofs. Cette période de crise socio-politique profonde a été favorable à la naissance d'organisations religieuses fondées par de fortes personnalités, réputées pour leur science et leur sainteté. Celles-ci prenaient, d'une certaine manière, la relève du pouvoir politique miné par de grandes faiblesses se traduisant par l'oppression des populations, des guerres et des conflits internes incessants, avant d'être détruit lors de la conquête.

La confrérie mouride est apparue comme un lieu de résistance à la colonisation.

Son fondateur, Ahmadou Bamba (1853-1927), appartenait à une famille installée depuis plusieurs générations dans le pays wolof (au Djolof particulièrement). De tradition islamique ancienne, elle avait cependant entretenue des relations étroites et noué des alliances avec des dynasties royales comme celle des Guéy¹⁰.

Son père, Momar Anta Sali, avait été nommé cadi du royaume par le Damel Lat-Dior (qu'il suivit dans son exil au Saloum, auprès de Maba) dont il avait épousé la nièce. Ahmadou Bamba, lui-même, vécut un moment dans l'entourage du souverain sans doute en compagnie de son père, avant de prendre ses distances pour parfaire ses connaissances et se consacrer à Dieu. Il paraît qu'il exerçait des pressions sur son père pour qu'il renonce à son importante fonction de cadi du Damel. Il aurait des réserves face à cette collaboration qui obligeait à rendre des jugements qui pouvaient être contraires aux lois islamiques. Il avait pris ses distances aussi face à l'attitude du célèbre mara-

10. Lignée royale.

bout Khâli Madiakhaté Kala qui avait pris la succession de son père¹¹.

Sa réputation de savant et de Saint lui attira rapidement beaucoup d'adeptes, au lendemain de la conquête, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. La confrérie qu'il créa au Baol attira des fidèles issus non seulement de cette région mais venant aussi du Cayor et du Djolof.

Ces adeptes étaient, souvent, des tiéddos (aristocrates, notables, hommes de castes, esclaves de la couronne) nouvellement convertis qui, ne pouvant plus soutenir ou servir la monarchie défunte, embrassaient l'Islam et se mettaient au service du grand marabout qui refusait de se compromettre avec les conquérants et apparaissait, dès lors, comme une figure de proue de la résistance nationale¹².

Les militaires français avaient employé des méthodes brutales pour briser la monarchie et soumettre les populations ; les guerres incessantes contre les chefs politiques s'accompagnaient d'incendies de villages, de capture de personnes, de rafles de bétail, d'enlèvement de greniers. La destruction du pouvoir, qui par elle-même décapitait la société et la privait d'organisation socio-politique, était source de traumatisme aggravé par les violences de la conquête qui affectaient sévèrement les populations. Celles-ci n'avaient d'autres recours, pour survivre et se réorganiser, que de se mettre sous la protection des marabouts qui sont apparus, à cette période de crise, comme étant leurs chefs spiri-

11. Diop (A.B.), *La Société wolof; Tradition et Changement : Les systèmes d'inégalité et de domination*, IFAN et Université R. Descartes, 1987, p. 249.

12. Marty (P.), *Études sur l'Islam au Sénégal*, Leroux, Paris, 1917, t 1, p. 231.

tuels et temporels. Cheikh Ahmadou Bamba se révélera comme le guide, par excellence, de tous ceux qui ont subi le plus durement le choc de la conquête sans pour autant renoncer à la résistance qui était pour eux une sorte de survie. Celle-ci prendra une forme religieuse, peut-être la plus adaptée après la défaite des chefs politiques.

Nous avons vu que la conversion à l'Islam, sous la monarchie païenne, était un refus de ce régime et particulièrement, de la traite esclavagiste qu'il pratiquait ; après la conquête, elle sera un refus de la défaite et de la colonisation. Cheikh Ahmadou Bamba apparaît, aux yeux des masses, comme l'incarnation de la résistance et du nationalisme wolof.

Devant l'afflux des adeptes auprès de lui, en foules nombreuses et passionnées (qualifiées d'hystériques dans les rapports d'administrateurs), malgré les menaces, les interdictions de déplacements, les dispersions par la force, les Français s'inquiétèrent sur les desseins du marabout soupçonné de vouloir ranimer la guerre sainte et d'avoir des ambitions politiques. Cette crainte trouvait, aussi, sa raison dans l'attitude distante, voire hostile, de celui-ci vis-à-vis de l'administration aux convocations desquelles il refuse de répondre. Marty note qu'« invité à plusieurs reprises en mai 1903 à se présenter à Saint-Louis, Ahmadou Bamba éluda tous les ordres. Je vous fais savoir écrivait-il à l'autorité locale, que je suis le captif de Dieu et ne reconnais pas d'autre Autorité que Lui ». Cette situation conflictuelle va durer jusqu'en 1912, année où Ahmadou Bamba après de nombreux exils, est autorisé à s'installer à Diourbel, au cœur du pays wolof, en ce moment, un tournant est pris dans les relations entre Ahmadou Bamba et l'administration coloniale.

Durant ses exils, selon Marty, il y a eu des rapports de collaborations entre les représentants du mouridisme et les hommes politiques, comme François Carpot, qui facilitèrent le retour du marabout. Celui-ci avait adopté, aussi bien au Gabon qu'en Mauritanie, une attitude irréprochable, consacrant l'essentiel de son temps à l'étude et à la prière. En avril 1907, le commissaire du Gouverneur Général en Mauritanie, ayant fait remarquer l'attitude correcte du Serigne depuis quatre ans et sa conduite irréprochable lors des événements du Trarza et du Tangant, demanda et obtint le retour au Sénégal d'Ahmadou Bamba¹³. En vérité, Ahmadou Bamba n'a jamais varié dans son attitude et ses positions. C'est le colonialiste qui change en se rendant compte de la fausseté de ses appréciations sur Ahmadou Bamba. Ce dernier est resté constant dans sa philosophie et dans sa logique. Le changement d'attitude de l'administration coloniale ne traduit pas un changement dans les principes qui guident et qui ont toujours guidé l'attitude d'Ahmadou Bamba.

À son retour au Sénégal, après sa deuxième déportation, il continuait ses enseignements, sa logique de formater ses talibés, ses écrits et nombreux poèmes ; malgré la surveillante étroite de l'administration coloniale, les talibés affluaient de partout.

À partir de ce moment, les relations avec les pouvoirs politiques se sont améliorées, la résistance à la colonisation ne constituait plus un facteur de polarisation pour la confrérie. Celle-ci va se lancer à la conquête des terres neuves du Ferlo occidental, aux limites du Djolof, du Cayor et du Baol, afin de s'adonner à la culture arachidière que les Français encourageaient dans le but de ravitailler la métropole en huile, et que les marabouts entreprendront pour se procurer des revenus monétaires et s'enrichir,

13. Marty (P.), 1917, p. 228.

ce que les cultures de subsistance ne permettaient pas. La société wolof entrait, dès ce moment, dans le circuit de l'économie monétaire du pacte colonial¹⁴.

Au total, nous pouvons dire, qu'en pays wolof, nous avons vu que l'Islam était essentiellement confrérique. Ce caractère s'explique par deux raisons principales ; l'une d'ordre externe : l'influence ancienne, précoloniale, de marabouts arabes et berbères venant de régions où le mysticisme prédominait largement sur la doctrine scientifique et qui propageait l'enseignement de leur voie ; l'autre, d'ordre interne, est fournie par la crise socio-politique profonde créée par la conquête coloniale ; celle-ci a favorisé l'émergence des personnalités religieuses, à la tête de confréries qui réorganisaient la société face à la destruction du pouvoir monarchique.

Les fondateurs de confréries, qui ont été les principaux artisans à jeter les bases du système religieux wolof actuel, étaient considérés comme des savants et des saints.

Leur réputation a été faite d'abord par leur science religieuse, leur connaissance des textes sacrés, et des disciplines scientifiques en général, dont ils assuraient la diffusion par un enseignement de haut niveau et par leurs publications. Le tidianisme passe pour être un ordre essentiellement enseignant, El Hadji Malick a beaucoup contribué à répandre, au début du siècle, l'Islam, en formant des maîtres d'écoles coraniques et de nombreux érudits. De son côté, Ahmadou Bamba, considéré à juste titre comme un grand saint, était aussi, surtout à ses débuts,

14. Cruise (D.), Cruise (O'Brien), *The mouride of senegal*, Clarendon Press, Oxford, 1971, p. 46.

un enseignant et un auteur dont les ouvrages de vulgarisation ont servi efficacement l'expansion religieuse.

Ces chefs de confrérie furent, en même temps, des ascètes et des pieux musulmans donnant l'exemple par leur conduite et leur soumission à Dieu. Mais leur mysticisme, s'il pouvait se traduire dans le recueillement et la méditation, ne s'exprimait ni dans la mortification ni dans l'extase. El Hadji Malick, aurait pris ses distances à l'égard du soufisme qui risquait d'être mal compris par les néophytes, nombreux dans la société wolof du début du siècle, auxquels il avait affaire. Même chez Ahmadou Bamba, qui se réclamait du mysticisme, il s'agissait d'une forme « minimiste », selon l'expression de Fernand Dumont. Pour lui, comme pour Ghazâli, un de ses inspirateurs, le mysticisme ne saurait entrer en contradiction avec l'orthodoxie. C'est-à-dire la charâa ou loi formelle révélée par le Coran. Il ne prétendait pas, non plus, atteindre l'extase et l'anéantissement en Dieu qui est inaccessible par l'expérience vécue¹⁵.

Ahmadou Bamba comme El Hadji Malick avaient nettement pris conscience de leur mission : convertir les populations, affermir la religion en diffusant les préceptes fondamentaux de l'Islam.

Ils voulaient faire œuvre sociale et se refusaient à mener des expériences strictement individuelles, aussi enrichissantes soient-elles, comme la connaissance inspirée, mystique et l'union avec Dieu.

15. Dumont (F.), *La pensée religieuse d'Ahmadou Bamba*, N.É.A, Dakar-Abidjan, 1975, p183.

Les marabouts et le pouvoir politique

En pays wolof, la conquête marque la fin non seulement de la monarchie mais des guerres saintes. L'impossibilité de s'opposer par les armes à la colonisation amène les marabouts à adopter d'autres types de comportements pour pouvoir continuer leur prosélytisme de manière pacifique.

Ainsi se développe une idéologie très pragmatique ; elle est d'abord l'œuvre d'El Hajdi Malick Sy, un grand Saint doublé d'un fin stratège, chef de la confrérie tidiane. Si les combattants de la foi, d'El Hadji Omar à Maba Diakhou et Ahmadou Cheikhou (appartenant au tidianisme), ont trouvé dans les textes sacrés des principes justifiant leurs entreprises de guerre sainte contre les monarchies païennes et la pénétration française, il existe aussi, en Islam, des principes recommandant le respect de l'autorité établie si celle-ci ne s'oppose pas à la religion. L'un de ceux-ci, appelé neutralisme positif, antérieur à la tidianya, est adopté par El Hajdi Malick Sy.

La « collaboration » tactique avec le pouvoir colonial est l'un des thèmes principaux de l'enseignement oral et des écrits du chef du tidianisme wolof. Elle s'appuierait même (si on se réfère à certains passages de son œuvre) sur une conception générale de respect profond de toute autorité temporelle qui émanerait de Dieu.

L'entente avec le pouvoir politique sans rien compromettre dans la pratique de sa foi est une bonne stratégie pour développer sa religion, et c'est par cette idée que se termine l'un de ses principaux ouvrages : « *Kifâya* ». Dans ces conditions, on comprend la démarche hautement stratégique qu'El Hajdi Malick

pouvait manifester à l'égard de la colonisation : « Les Français se sont imposés à nous par leurs bienfaits de justice, la sécurité intérieure, la paix générale, le développement des transactions et du bien- être etc. et leur respect profond pour notre religion »¹⁶. Pour toutes ces raisons, il exhorte les fidèles à adhérer à l'action du gouvernement colonial sur lequel il appelle la bénédiction divine. Il leur demande d'obéir aux ordres de l'administration, de payer les impôts, de prier pour la victoire des armées françaises durant la première guerre mondiale. Avant leur arrivée ici en effet, nous vivions sur un pied de captivité, de meurtre et de pillage. Musulmans et infidèles se valaient sur ce point »¹⁷.

Ce grand saint avait donc choisi de contrecarrer l'action des colonisateurs en développant une stratégie qui lui a valu la paix, le respect et la confiance de ces derniers. Aussi, n'en profitera-t-il pour propager partout l'Islam à travers ses mosquées et ses « zawaïa » au cœur même de l'administration coloniale et de tout ce qui la symbolise.

Les relations de l'autorité coloniale avec Ahmadou Bamba sont plus complexes. Nous avons vu que, dans un premier temps (1886-1912), elles sont caractérisées par l'hostilité. Le fondateur du mouridisme était accusé de vouloir ranimer la guerre sainte et prendre la relève des souverains déchus. Il a été considéré comme le symbole du nationalisme et de la résistance wolof à la colonisation. Il a représenté ce symbole par son attitude de distance et de non-soumission vis-à-vis de l'administration qui l'a interprétée comme une marque d'hostilité. En fait, cette attitude

16. Marty (P.), 1917, p. 209.

17. Samb (A.), *Essai sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe*, Dakar, IFAN, 1972, p. 344.

profonde avait été adoptée depuis l'époque monarchique à l'égard de l'autorité temporelle. Dieu était la seule autorité qu'il devait servir, à l'exception de toute autre. Déjà, en 1883, refusant le poste de cadi du Royaume que lui proposait le Damel Lat-Dior, il déclarait : « J'ai honte que les anges me voient porter mes pas auprès d'un roi autre qu'Allah ». De la même manière, refusant de répondre à la convocation du Gouverneur de Saint-Louis en 1903, il lui faisait savoir : « Je suis le captif de Dieu, ne reconnais d'autre Maître que Lui et ne rend hommage qu'à Lui seul »¹⁸. Cette attitude de non soumission et de refus de la collaboration a été considérée comme une volonté d'insoumission voire de révolte. Ce n'est que plus tard que les Français comprendront qu'Ahmadou Bamba était essentiellement un chef religieux dépourvu d'ambition politique.

Pendant la période des persécutions dont il a été victime, il n'a pas élaboré d'idéologie politique de résistance à l'instar d'un Ghandi par exemple qui, bien après avait élaboré une idéologie contre l'empire britannique. Il a lui seul assumé sa forme de lutte. Les propos que lui prête P. Marty, sans donner d'ailleurs de références précises, selon lesquels il appellerait de ses vœux la soumission à son autorité des Noirs comme des Blancs, des chrétiens, sont généraux et faisaient allusion certainement à une soumission spirituelle. Néanmoins, Ahmadou Bamba, selon Marty « était assez subversif dans ses publica-

18. Diop (A.B.), *La société wolof*, 1981 puis 87 citant une communication du professeur M'baye Guèye : Amadou Bamba, contexte historique et géopolitique, communication à la semaine culturelle islamique, Dakar juillet 1977.

tions : tous les corps me sont soumis, tous les cœurs sont domptés par moi. Les Blancs et les Noirs me sont soumis »¹⁹.

Nous avons vu que la période d'hostilités était close en 1912, date de son installation à Diourbel, après son retour d'exil. À partir de ce moment, les relations entre Ahmadou Bamba et l'administration coloniale s'améliorent et deviennent moins conflictuelles.

Les raisons de cette évolution sont multiples et ne se résument pas uniquement à ses quelques éléments avancés par des auteurs occidentaux : « une plus sereine appréciation, par le pouvoir, de son attitude de guide religieux pacifique, un accommodement du chef mouride avec la colonisation qui se stabilise et fait régner l'ordre et la paix ». Cette assertion est fausse car Ahmadou Bamba est resté lui-même et n'a jamais varié dans ses principes : Dieu, l'Islam, le prophète et ses talibés. On admet cependant que les changements d'hommes et de politiques coloniales ont fortement contribué à l'évolution des rapports entre Ahmadou Bamba et les Français²⁰. Il y a aussi les dimensions mystiques que les occidentaux n'intègrent pas du tout dans leurs analyses. En réalité Ahmadou Bamba était dans une mission dont l'enjeu, la raison et la programmation échappaient aux colonisateurs.

Qui était Ahmadou Bamba ?

« Si vous dites que je fais la guerre sainte, je vous donne entièrement raison. Mais je la fais par la science et la crainte

19. Marty (P.), 1917, p. 231.

20. Diop (A.B.), La société wolof *op. cit.* p. 324.

révérencielle en Dieu ». Par ces propos sublimes lors du Conseil privé du 5 septembre 1895 qui décidait de son exil au Gabon, Cheikh Ahmadou Bamba décrétait une nouvelle forme de Jihad fondée sur la foi, la science et la crainte révérencielle.

Cheikh Ahmadou Bamba put se détacher du pouvoir temporel des rois et des princes pour se livrer à la vie ascétique et désintéressée entièrement axée sur l'imitation du prophète (Paix et salut sur lui). Il fut beaucoup critiqué dans sa démarche par ceux qui espéraient qu'il continuerait dans le sillage de son père en tant que conseiller et magistrat du roi, mais il resta ferme dans son choix. Cheikh Ahmadou Bamba s'est toujours situé dans l'axe du Coran et de la Sunna (tradition du prophète). Pour lui, « Quiconque est en harmonie avec Dieu ne doit pas se soucier de sa contradiction avec les hommes »²¹.

Dans ce travail, nous insisterons volontairement sur les raisons temporelles de la déportation d'Ahmadou Bamba pour aider le néophyte à comprendre selon son niveau d'entendement et au chercheur d'exercer sa raison discursive. De toute façon, les multiples dimensions de l'homme imposent d'opérer des choix dans l'analyse et d'opter pour une approche qui ne doit pas occulter littéralement la dimension essentiellement mystique de l'homme.

En effet, il est de notre devoir de tenir compte de certains phénomènes d'ordre métaphysique parce que d'une part ils ont été systématiquement occultés par les auteurs européens dont la plupart étaient des auxiliaires proches d'une manière ou d'une autre de l'administration coloniale et d'autre part par souci

21. Dièye (Cheikh Abdoulaye), *Cheikh Ahmadou Bamba, Le Centenaire du Jihad Alakbar 1895-1995* p. 38.

d'équilibre car, nous ne pouvons pas nous permettre de réécrire notre histoire, en nous fondant exclusivement sur des écrits étrangers. Nous devons lire les écrits d'Européens, mais aussi d'Africains et nous ouvrir à la tradition orale, surtout qu'il y a des contemporains du Cheikh qui sont toujours vivants ou qui ont disparu il n'y a pas longtemps ou leurs descendants immédiats qui peuvent être des réservoirs crédibles susceptibles de nous permettre de procéder à des recouplements et d'aller vers un maximum d'objectivité.

Né vers 1853, de son vrai nom Ahmed Ben Mouhamed Ben Abib Allah, il est d'origine toucouleur par son quatrième ascendant venu du Fouta et installé en pays wolof où il épousa une fille de la race. Son arrière grand-père, Mame Marame, père de Balla MBacké, fonda dans le Baol, vers 1772, un village baptisé MBacké, pour perpétuer le nom de sa famille. Balla MBacké s'installa dans ce village avec sa famille comme professeur enseignant le Coran. C'est là que naquit Momar Anta Sali, son fils.

Ce dernier fit tout d'abord ses études avec son père Mame Balla MBacké, avant de lesachever avec un éminent marabout nommé Ahmadou Sall, venant d'une localité appelée Bamba.

Ce qu'il faut retenir de cette relation, c'est que ce fin lettré avait demandé à Momar Anta Sali de donner son nom à son deuxième fils. Ce qui fut fait et c'est ce fils, prénommé Ahmadou Bamba, qui, plus tard, devint le fondateur de la confrérie des Mourides.

Au cours de l'invasion du Baol par le marabout Maba Diakhou, Mame Balla MBacké fut tué, dit-on, par des Peuls et son fils Momar Anta Sali déporté au Saloum par Maba Diakhou. Il ouvrit alors une école coranique très fréquentée à Porokhane et en profita pour donner une instruction solide à ses enfants. Il

devint même, par la suite, le percepteur des fils de Maba parmi lesquels Saer Mati, qui devait plus tard se lier d'amitié avec Ahmadou Bamba. Ce fut à Porokhane, entre 1860 et 1870, que Cheikh Ahmadou Bamba, encore jeune, fit son apparition sur la scène religieuse et fera connaissance avec certains chefs traditionnels de l'époque parmi lesquels le Damel du Cayor, Lat-Dior N'Goné Latyr Diop qui, détrôné, s'était provisoirement retiré au Saloum.

Lorsque Lat-Dior fut réinstallé sur le trône, Momar Anta Sali regagnait le Cayor avec ce dernier et passa un séjour de plusieurs années à Patar avant de s'installer à MBacké Guet où il fonda un village baptisé Mbacké-Cayor. C'est là qu'il mourut vers 1883 laissant sa famille continuer à y résider. Lat-Dior avait alors repris la lutte contre les Français. En 1886, il tomba définitivement à Dekhelé. Cheikh Ahmadou Bamba quitte alors le Cayor pour venir s'installer à Mbacké-Baol, le village de son ancêtre. Il fonda près de MBacké-Baol son propre village, Touba, devenu aujourd'hui la grande métropole religieuse, sanctuaire du Mouridisme et lieu de pèlerinage annuel du monde noir musulman²².

Cheikh Ahmadou Bamba a mené une vie si miraculeuse qu'on se croirait dans un conte de fées. À huit ans (8 ans), il a écrit son plus beau poème ; sa vie qui a duré environ soixante-douze ans ou soixante-quinze ans (72 ou 75 ans), connaît trente-trois ans (33 ans) de privations de la liberté mais, malgré cela, Ahmadou Bamba a produit, d'après la tradition et certains témoignages, sept tonnes cinq cents (7tonnes 500) de manuscrits.

22. Ba (Oumar), « Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales » (1889-1927) p. 17.

Ahmadou Bamba : Le chantre de la non-violence

Il est aujourd’hui intéressant de trouver les voies et moyens pour maintenir notre aimable pays le Sénégal dans la paix et conformément aux écrits et enseignements de notre Guide suprême Cheikh Ahmadou Bamba.

Nul n'est sans savoir que Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké était l'un des pionniers de la non-violence bien avant l'indien Mahatma Ghandi et l'Afro-américain le pasteur Martin Luther King.

Cheikh Ahmadou Bamba est donc le précurseur incontesté de la non-violence.

Ainsi, c'est par la voie pacifique que Cheikh Ahmadou Bamba a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué ; je peux nommer Maba Diakhou Ba, Lat-Dior Diop, Alboury Ndiaye et tant d'autres résistants sénégalais qui se sont opposés aux colonisateurs.

Ahmadou Bamba n'est jamais partisan de la violence car il savait que la violence n'engendre que des conséquences néfastes (pertes humaines et matérielles). Il est bien de savoir que Bamba n'a jamais cédé à cette conviction malgré les oppressions qu'il a subies (déportation au Gabon et en Mauritanie, emprisonnement, résidence surveillée et j'en passe). Et, pourtant, il pouvait bel et bien résister par les armes car ce ne sont pas les soldats qui lui manquaient. Il leur suffisait d'avoir l'ordre pour acculer les colonisateurs et comme aime le dire le grand philosophe et poète du Cayor Khadhi Madiakhaté Kala : « Si l'ordre leur parvenait du marabout d'exclure les toubabs, ils feront trembler la terre par leur force et leur attachement inébranlable ».

Cheikh Ahmadou Bamba n'a jamais donc prôné une idéologie menant à la violence car, nous dit-il, « je prends mes écrits en guise d'armes».

Magnanime, Ahmadou Bamba a pardonné ses détracteurs bien avant même qu'ils aient reconnu leur faute et imploré son pardon car il nous dit dans ses écrits : « j'ai pardonné mes ennemis pour la grâce de Dieu qui m'a sauvé de leur tentative». Donc, par la non-violence Ahmadou Bamba a instauré et fait aimer le mouridisme ; qui exerce une domination sur beaucoup de secteurs (politique, économique, culturel et social).

Il n'est pas besoin d'être un divin pour savoir que c'est par l'importance donnée à la paix, au respect et au culte du travail que le mouridisme a pu accéder à ce niveau oméga.

De manière similaire, si Ghandi disait : « une violente révolution n'est pas un programme de “ prise de pouvoir”, mais il s'agit d'un programme de transformation des rapports ». Le Cheikh nous enseigne et nous guide afin de savoir l'itinéraire que nous devons emprunter pour défier toutes sources de violence, ainsi il laisse entendre : « si jamais quelqu'un est piqué par le serpent de la violence, guéris le par celui du pardon et de la paix».

Donc si l'Afro-américain Martin Luther King a utilisé la non-violence pour se débarrasser du racisme et sauver ses concitoyens de la discrimination, le Fondateur du mouridisme lui s'est penché sur la non-violence pour islamiser son peuple longuement ancré dans un mythe africain et menacé par l'instauration des valeurs occidentales au détriment des nôtres.

Suite aux propos de Jean Pierre Mulago : «Grâce au charisme et au génie d'Ahmadou Bamba, l'Islam est devenu une

religion populaire appelée à être parmi les populations noires d'Afrique. Se basant sur la potentielle idéologie de l'Islam, Ahmadou Bamba a réalisé l'émancipation culturelle, religieuse, politique et économique du peuple wolof, et par extension, de tous les sénégalais, qui sont fiers de sa contribution à la lutte pour l'indépendance de leur pays. La richesse de l'enseignement et l'action de Cheikh Ahmadou Bamba est encore à découvrir par quiconque est intéressé par la recherche des moyens pour développer le continent africain ».

Cela renforce les dires de l'ex premier ministre togolais Edem Kojo : « l'Afrique n'aura rien à envier aux autres continents tant qu'il se basera sur l'idéologie d'un homme tel que Cheikh Ahmadou Bamba ».

Nous ne terminerons jamais sans pour autant signifier notre fierté à l'égard de Monsieur Cheikou Touré, ex Président de la Guinée, qui a insisté dans ses communications sur l'importance capitale des enseignements du Cheikh.

Cet éminent professeur nous dit : « L'un des Résistants illustres à la domination coloniale a été le Chef religieux sénégalais : Cheikh Ahmadou Bamba.

Cheikh Ahmadou Bamba, sur le plan spirituel, a été l'un des grands chefs des populations musulmanes du Sénégal. Il fut le fondateur du mouvement religieux qui s'appelle le mouridisme. Cheikh Ahmadou Bamba dispensa une éducation musulmane et enseigna la morale islamique dans son double fondement individuel et social : le travail comme l'obligation de l'homme, la justice comme la base de l'harmonie sociale, la tolérance, la bienséance et la générosité comme qualités du fidèle

religieux, furent la base privilégiée de l'éducation populaire qu'il diffusa sans restriction ».

Pour conclure, il est important de réfléchir et de prendre comme référence l'enseignement de Cheikh Ahmadou Bamba, fondé sur la paix et le pardon universel pour bâtir une stabilité sociale, politico-économique et religieuse partout dans le monde²³.

Un contexte historique difficile

Le Baol, à cette époque, était déchiré par l'anarchie. Son Chef Thiéyacine Fall, a été détrôné et les principaux chefs tiéddos tués. L'agglomération MBacké-Touba continuait de se développer avec ampleur et les disciples accouraient de toutes parts vers Ahmadou Bamba. Un ancien élève de son père, Saer Mati fils de Maba Diakhou, qui ne reconnut jamais l'autorité des Français, s'était retiré en Gambie anglaise où il entretenait d'excellents rapports avec Cheikh Ahmadou Bamba. Cette situation ne tarda pas à inquiéter les autorités françaises d'ailleurs essoufflées par les luttes incessantes contre les chefs traditionnels et par ailleurs gênées par l'influence de plus en plus croissante d'Ahmadou Bamba.

Lorsque ce dernier s'installa dans le Bas-Ferlo, à égale distance des fleuves Sénégal et Gambie, entre le Djoloff, le Cayor et le Baol, l'inquiétude des Français redoubla. Ils craignaient que ce point ne devînt un jour, vu les bonnes relations de Saer-Mati avec Bamba, une zone d'hostilité contre leur influence. C'est à

23. Mbacké (Chouhaïbou) Secrétaire Général de la Convergence Africaine pour la Réforme –CAR).

partir de ce moment que les français se mirent à exercer une étroite surveillance sur Ahmadou Bamba.

Certains chefs, jaloux du prestige du marabout et surtout craignant de voir s'affaiblir leur autorité, se mirent à tramer toutes sortes d'intrigues contre lui. Des plaintes affluèrent vers les autorités françaises. Le Gouverneur Thomas demanda alors à Ahmadou Bamba de renvoyer tous les talibés dans leurs villages respectifs et ordonna aux Cheikhs consacrés par Bamba de quitter Guet à l'issue d'une plainte du Bour N'Diambour à propos de prétendus désordres créés dans sa province par les disciples du marabout. Ahmadou Bamba devait demeurer dans le Baol jusqu'en 1895, date à laquelle il retourna dans le Djoloff pour y fonder Touba-Djoloff.

Les autorités françaises, intervenant de plus en plus dans les affaires du pays, tentèrent en vain de faire pression sur le marabout autour duquel s'étaient rassemblés les anciens amis et membres des familles de Lat-Dior, Samba Laobé Fall ; le Bourba Djoloff lui-même avait fini par s'affilier, en 1895, à la confrérie. En plus de cela, Ahmadou Bamba se disait être un refuge et donc devait protéger tous ceux qui venaient sous son aile protectrice.

Alors, de l'inquiétude, les Français passèrent à la panique. La fameuse affaire du prétendu Prophète peul apparu dans le Djoloff et ressuscité 3 jours après sa mort à Ganado avait excité les esprits et devait par ailleurs servir de prétexte aux Français pour restaurer l'ordre et décider en même temps d'une intervention dirigée contre Ahmadou Bamba dont l'influence s'exerçait alors sur tous les « Bours » (rois) et « Badolos » (simples citoyens). Son arrestation, décidée, fut opérée le 10 août 1895. Le 5 septembre de la même année, à l'issue d'une réunion du Con-

sein privé, il fit l'objet d'une ordonnance de déportation pour le Gabon où il demeura 7 années et 8 mois.

En 1902, Ahmadou Bamba revint au Sénégal auréolé de grâce et de sainteté. Durant sa longue captivité en Afrique équatoriale, il avait rencontré au Gabon deux fonctionnaires sénégalais, Doudou Ma MBaye et Blaise Diagne qui allait devenir plus tard le premier député du Sénégal et une figure proéminente du monde politique de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Ahmadou Bamba, pendant sa déportation, avait étonné ses persécuteurs et forcé l'admiration et l'estime du siècle. Le mouridisme, cependant, n'avait rien perdu ni de sa vitalité ni de son originalité pendant la longue absence de son fondateur. Il s'était propagé avec ampleur à travers le Baol, le Djoloff, le Cayor, le Saloum et même le Walo. La confrérie fut confiée durant toute son absence à son frère Mame Thierno Birahim Mbacké qui a bien veillé sur elle.

Aussi, le retour du Maître au Sénégal fut-il salué par une ruée de fidèles accourus de tous côtés. Les autorités françaises décidèrent de nouveau de son transfert, cette fois en Mauritanie, à Guet El Ma, auprès de Cheikh Sidya, son ancien père spirituel, de 1903 à 1907. Il faut cependant noter que les fréquentes assiagnations en résidences obligatoires dont Ahmadou Bamba faisait l'objet n'ébranlèrent jamais sa foi et n'empêchèrent nullement les foules d'accourir vers lui, à Thiéyenne, où les autorités françaises, de nouveau, l'avaient installé à son retour de la Mauritanie.

Le 13 janvier 1912, il fut autorisé à rentrer à Diourbel. Des milliers de talibés en délire et des gens de toutes confessions l'accueillirent à l'entrée de la ville aux cris de « Dieu est revenu », phrase à laquelle Ahmadou Bamba devait répondre par

cette apostrophe célèbre, constamment citée : « Je ne suis qu'un humble serviteur de Dieu et du prophète et maudits soient ceux qui ne me prendront pas pour tel »²⁴.

Les raisons temporelles de l'Exil

Elles furent sa confrontation avec l'autorité coloniale. En effet, un homme d'une telle dimension ne pouvait passer inaperçu aux yeux d'une administration coloniale qui voyait en lui un obstacle à la réussite de son plan de domination. Les chefs religieux traditionnels voyaient nombre de leurs disciples les quitter pour le suivre. On peut lire dans une lettre de l'administrateur de Louga au Gouverneur du Sénégal : « L'agitation incessante que provoquent les allées et venues des visiteurs n'est pas sans troubler profondément le calme habituel de la région. Leur tranquillité (il s'agit des populations de Ndiambour) constamment troublée pourrait ramener parmi eux le souvenir de leurs convictions religieuses et ranimer le fanatisme qui sommeille encore dans leurs esprits ».

C'est pourquoi, l'administration coloniale prit le Cheikh pour cible et usa de tous les moyens pour prouver qu'il s'apprêtait à fomenter une révolte armée. Agents, informateurs, auxiliaires, tous furent mis à contribution pour discréditer Cheikh Ahmadou Bamba et ainsi les rapports commencèrent à s'accumuler.

Chaque endroit où se rendait le Cheikh devenait dangereux pour l'autorité coloniale. Quand il était à Touba, elle s'inquiétait

24. Ba (Oumar), « Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales » *op. cit.*, p.18-19.

parce que cette ville était au confluent du Baol et du Cayor. Puis, en l'an 1893, Quand le Cheikh quitta Touba pour aller s'établir dans le désert du Ferlo, à MBacké Baari, les autorités coloniales pensèrent qu'il était parti au confluent du Fouta parce que son homonyme (Serigne Bamba) était de souche mandingue et qu'il avait de nombreux rapports avec les Mandingues.

Ils n'étaient donc pas rassurés de son installation en un lieu qu'ils jugeaient stratégique, à mi-chemin de la Gambie, du Niombato, du Fouta, du Djolof, du Cayor et du Baol, où les secours dans la vision des colonisateurs pouvaient lui venir des quatre coins du Sénégal. Telles sont les raisons temporelles de son exil. Mais l'homme qui croit en la mystique saura que les raisons spirituelles ont en fait prévalu, et que les agissements de ses ennemis n'étaient en réalité que les causes apparentes d'une réalité ésotérique établie entre Cheikh Ahmadou Bamba et son Seigneur.

L’Affrontement avec les colonisateurs

Comme toutes les figures de proue de l’Islam, le face à face du Cheikh avec les administrateurs de la colonie, le jeudi 5 septembre 1895, allait faire connaître au Cheikh des épreuves dures, des souffrances et atrocités inimaginables. Comme tous les grands hommes, Cheikh Ahmadou Bamba rentrait dans l’histoire pour ne plus la quitter.

Le 10 août 1895, la troupe coloniale dirigée par le commandant Leclerc devait aller à MBacké Baari pour l’arrestation

du Cheikh. Serigne Muhamadou Lamine Diop Dagana²⁵ nous décrit les faits.

Ce fut le samedi 11 août 1895 qu’Ahmadou Bamba quitta la résidence qu’il avait construite dans le Djolof pour l’acquisition et la diffusion de la science. Son départ coïncida avec le départ de Louga du Commandant de la troupe (chargé de son arrestation). Ils se rencontrèrent à « jewel » ou « jéwoul » au soir du même jour.

Ainsi, une fois à Saint-Louis le jeudi 5 septembre 1895, le Conseil privé décida la déportation du Cheikh en un lieu où, selon les membres de ce conseil, ses « prédications fanatiques » n’auraient aucun effet. Ils décidèrent de l’exiler au Gabon, où le Cheikh séjourna pendant plus de sept ans. Cette décision indigna tous ses frères musulmans ; même les membres du comité consultatif des affaires musulmanes vinrent lui témoigner leur soutien.

Incontestablement, le Cheikh et les colonisateurs n’avaient pas la même logique des événements : alors que l’autorité coloniale le considérait comme son prisonnier, le Cheikh se conduisait en toute liberté sur un champ mystique que leurs yeux profanes ne pouvaient apercevoir. La preuve ? Ses nombreux poèmes *Assirou Ma al Abrari* et autres composés durant cet exil. Cheikh Ahmadou Bamba disait « Quand je marchais, j’étais en compagnie des Vertueux. Pourtant, les ennemis croyaient que j’étais là-bas leur captif ».

Expédier un Sénégalais, nous dit Cheikh Abdoulaye Dièye, accoutumé au climat sahélien dans une région équatoriale

25. Un des lieutenants les plus proches de Bamba.

humide était synonyme de condamnation à mort. Telles étaient en effet les visées de l'autorité coloniale qui n'hésitait pas à déporter les éléments dangereux ou gênants vers des contrées hostiles et dangereuses (Gabon, Guyanne, Nouvelle Calédonie, etc.). Les prisonniers devaient subir l'animosité des convoyeurs et un voyage en mer dans des conditions inhumaines. La plupart succombaient aux maladies endémiques, aux attaques des bêtes féroces ou venimeuses, ou simplement par inadaptation au climat. C'est pourquoi Cheikh Ahmadou Bamba est un homme hors du commun. Son poème *Sindidi* qu'il a composé avant l'exil est une protection voire un bunker où il demandait à Dieu de le protéger de toutes épreuves possibles et imaginables. Il semblait connaître son destin pour ne pas dire sa destinée.

Les détails du voyage du Cheikh ne sont pas connus avec exactitude. Il embarqua le 21 septembre à bord du « Ville de Pennambouc » ou du « Tibet » et n'apprit sa destination qu'une fois à bord. Alors que l'Almamy Samory était parti avec une suite et quatre femmes, le Cheikh, lui, était sans compagnies (ni femmes, ni enfants, ni frères, ni disciples).

Le navire fit deux escales : la première à Conakry en Guinée, la seconde après avoir contourné l'énorme ventre africain, au Dahomey (actuel Bénin). Quoi qu'il en soit, la destination finale du Cheikh fut Mayouumba au Gabon, endroit infesté de mouches tsé-tsé. Il s'est avéré qu'il ne touchait pas sa rente et ne mangeait pas ce qu'on lui apportait ; on ignore comment et de quoi il se nourrissait. Il passait ses journées à prier, à méditer et à écrire et conservait ses écrits dans des malles qu'il traînait à l'abri d'une cabane au moment des pluies.

Deux incidents inexplicables par la raison se déroulèrent à Mayoumba. Le premier se produisit lorsqu'on tenta d'isoler totalement le Cheikh l'abandonnant sur l'îlot désert de Wir-Wir, simple roche recouverte par la mer à marée haute, en compagnie de Samba Laobé Penda, Bourba du Djolof, accusé par l'autorité coloniale d'être un meneur d'opérations armées contre la France. Certains disent que cet isolement eut lieu sur l'île d'Annobon, à plusieurs jours de navigation de la côte gabonaise, mais cette île est habitée. Quoi qu'il en soit, les deux déportés seraient miraculeusement revenus à terre, avant même les marins qui les avaient emmenés.

Le second incident eut lieu sur la plage de Mayoumba : un projet avait été élaboré pour fusiller le Cheikh mais les soldats y auraient renoncé, saisis de peur devant l'apparition d'anges montés sur des chevaux. Plus tard, le Cheikh révéla que les compagnons du prophète étaient venus lui porter secours²⁶.

Après cinq ans d'une existence dont les périls, l'insalubrité et les privations ne semblaient avoir aucun effet sur lui, l'administration l'envoya à Lambaréné, au nord du Gabon, dans un petit poste perdu dans la jungle équatoriale. Les témoignages du Docteur Schweitzer et de ceux qui fréquentaient l'hôpital, où l'on soignait les lépreux et les victimes des maladies endémiques de la jungle, nous donnent une idée de ce qu'était Lambaréné à cette époque. C'était une forêt vierge recouvrant le sol de son manteau continu, interrompu seulement par des lacs et des cours d'eau aux bras nombreux.

Toutes ces épreuves ne firent qu'augmenter la piété du Cheikh, et l'enrichirent d'une sublime expérience mystique qui lui inspira de magnifiques poèmes. Ainsi, lorsque le Gouverneur Gé-

26. Dièye (Abdoulaye), *Cheikh Ahmadou Bamba, op. cit.*, p. 54.

néral lui « accorda la grâce » en août 1902, il revint dans son pays intérieurement plus riche et plus grand qu'il n'en était parti. C'est là que réside le véritable miracle du Cheikh, signe d'une sainteté qui lui permettait de vivre, non dans la douleur et les privations mais au-dessus d'elle, dans la sérénité la plus parfaite, non sur terre, mais en Dieu. Il a ridiculisé ceux qui avaient pris la décision de le déporter et toute leur administration accoutumée à de pareils actes inhumains.

De retour au Sénégal, le Cheikh poursuivit l'éducation de ses disciples. Mais le nombre de ses adeptes ne cessait de croître et le développement fulgurant du mouridisme demeurait une source d'inquiétudes pour les colonisateurs qui se sentaient menacés à terme. Les persécutions reprirent et le Cheikh fut à nouveau accusé de stocker du matériel de guerre à Darou Marnane, près de Touba.

Cette conviction, loin de reposer sur la moindre preuve, se fondait à nouveau sur une méconnaissance totale des œuvres, de la pensée et du genre de vie du Cheikh. On croyait par exemple qu'il était de la secte Quadiriya et professait la doctrine de la tidaniya qui prêche la guerre religieuse, une fausse interprétation de la marche du marabout, qui contribue à exacerber les malentendus.

C'est alors que les colonisateurs décidèrent de l'exiler en Mauritanie, où se trouvaient de grands hommes de Dieu connus des Sénégalais. Ils espéraient ainsi réduire le prestige du Cheikh Ahmadou Bamba, et par conséquent la ferveur et l'influence des foules auprès de lui. Pour calmer les esprits de ses adeptes et sympathisants qui s'étaient révoltés devant une telle injustice, le Cheikh déclara :

« Je ne fonde pas mes espoirs sur le soutien d'un ami, ni ne crains l'agression d'un ennemi : je me suis entièrement confié à Dieu ».

CHAPITRE II

**RAPPORTS ET TÉMOIGNAGES SUR
AHMADOU BAMBA**

Les rapports écrits sur Ahmadou Bamba

Les chefs d'accusation

Après examen des faits, le Gouverneur a chargé Monsieur l'administrateur principal Leclerc d'une mission dans le Djoloff qui s'est terminée par l'arrestation du Marabout et d'un certain nombre de ses disciples. Voici les propos de l'Administrateur : « Il ressort donc clairement que si l'on n'a pu relever contre Ahmadou Bamba aucun fait de prédication de guerre sainte bien évident, son attitude, ses agissements et surtout ceux de ses principaux élèves sont de tous points suspects ».

Depuis qu'Ahmadou Bamba nous est connu, déclare le Directeur des affaires politiques dans la salle du Conseil privé du 5 septembre 1895, « il n'a eu d'autre façon de procéder que les Maba, les Ahmadou Cheikhou, les Mamadou Lamine et les Samba Diama, et l'on est frappé de la similitude qui existe entre les protestations d'amitié qu'il nous fait en 1889 et en 1891 et celles que nous faisaient Maba en 1864, Ahmadou Cheikhou en 1868, Mamadou Lamine à Goundiourou en 1885 et dans le Goye en 1886, à la veille de préparer, les uns les campagnes du Rip et du Saloum, les autres celles du Djoloff, le dernier enfin celles du Boundou et de Bakel.

L'exposé de la situation que fait dans un rapport précédent Monsieur Leclerc, à savoir les inquiétudes et les plaintes des

chefs avoisinants la région habitée par Ahmadou Bamba, les agissements de ses talibés, le passé même du marabout montrent clairement que nous avons affaire en lui à un homme fort intelligent, très avisé, habile à ne pas se compromettre, et dont l'esprit d'hostilité, les projets de conquête, les rêves d'ambition sont certains et poursuivis avec une obstination qui, si elle dénote un esprit de beaucoup supérieur à ceux de ses congénères, n'en est que plus dangereuse à notre influence.

Aussi, est-il de toute nécessité, Monsieur le Gouverneur, pour ramener le calme dans le Diambour, le Djoloff et l'Est du Baol, pour ne pas mériter le même reproche de tolérance excessive que prononça Faidherbe au sujet de notre attitude à l'égard de Mamadou Lamine en 1886, d'enlever Ahmadou Bamba, non seulement à la région où son action se faisait le plus immédiatement sentir, mais au Sénégal même, et de l'interner au moins pour quelques années, dans un pays éloigné, tel que le Gabon, où ses prédications fanatiques n'auront aucun effet.

Quant à ses talibés, Cheikhs ou Serigne, il importe de les disperser et de leur intimier l'ordre d'avoir tous à réintégrer leur village d'origine et de ne plus s'en absenter que sur notre autorisation. Parmi les guerriers de Lat-Dior, d'Al Boury qui s'apprêtaient à donner leur concours au soulèvement projeté, les plus compromis pourraient être, si vous le jugez nécessaire, envoyés dans le Walo, et placés sous la surveillance de Yamar M'Bodj. Telles sont Monsieur le Gouverneur les propositions auxquelles je vous prie de vouloir bien donner votre approbation en Conseil privé ».

Analyse des Chefs d'accusation

Après avoir introduit Ahmadou Bamba au sein du Conseil privé, lui avoir fait connaître l'accusation dont il est l'objet et l'avoir interrogé, le Gouverneur sur l'avis unanime du Conseil privé, adopte les conclusions du rapport de Monsieur le Directeur des affaires politiques.

Dans son rapport de mission du 15 août 1895, l'administrateur Leclerc, prétend qu'Ahmadou Bamba avait dénoncé lui-même ses principaux talibés. Il s'agit là d'une grave calomnie car s'il en était ainsi, des arrestations auraient été faites à la suite de cette dénonciation. D'après les recherches effectuées aucun marabout, aucun talibé de marque n'a été arrêté à cette période²⁷.

Ensuite, la déclaration que le marabout a faite devant le conseil privé n'a pas été consignée dans le procès-verbal et ne figure à ma connaissance sur aucun acte officiel.

Pourquoi cette omission quand on sait qu'Ahmadou Bamba a non seulement répondu aux questions qui lui ont été posées mais aussi a donné son opinion sur les accusations portées contre lui ?

Accuser le Marabout d'avoir la même façon de procéder que Maba, Ahmadou Cheikhou, Mamadou Lamine et autres, c'est de la part des autorités coloniales, faire preuve de légèreté. Tout un chacun sait en effet qu'Ahmadou Bamba était un adepte de la non-violence et qu'il interdisait même à ses talibés de tuer le plus petit insecte. Ce qui semble être confirmé par les termes

27. Ba (Oumar) Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales, *op. cit.*, p. 65.

de la lettre du 10 juin 1903 que vous lirez dans les pages qui suivent.

Reconnaitre qu'aucun fait de prédication de guerre sainte n'avait été relevé contre Ahmadou Bamba et de décider de l'envoyer en exil parce que ses agissements et ceux de ses talibés étaient suspects, démontrent que les autorités coloniales voulaient à tout prix se débarrasser du marabout.

Et, pourtant, Ahmadou Bamba savait que le processus de la colonisation était irréversible et qu'aucune résistance ne pouvait s'y opposer. Les Français étaient mal renseignés sur Ahmadou Bamba. C'est bien plus tard qu'ils reconnaîtront le mal-fondé de leur jugement sur le fondateur du mouridisme et essaieront de le réhabiliter.

Le récit ci-après est significatif sur la façon dont Ahmadou Bamba voyait la situation. Un jour, bien avant sa déportation, devant les membres de sa famille inquiète de ses relations avec les Autorités coloniales, Ahmadou Bamba posa les questions suivantes :

Où est El Hadji Omar Foutiyou, le Tidiane ? Où est Maba ? Où est Ahmadou Cheikhou ? Où est Mamadou Lamine ? Lat-Dior ? Alboury, Samba Laobé et les autres ? Tous tués lui répondirent les membres de son entourage. L'on constate que les noms cités par le Marabout sont ceux de chefs religieux qui ont prêché la guerre sainte et de rois qui ont lutté pour défendre leur trône. Aucun d'eux n'a pu mener sa mission jusqu'à son terme. Il est certain qu'Ahmadou Bamba a tiré les conséquences de ces échecs et a voulu faire connaître à ses proches qu'il avait choisi sa propre voie. D'après Ahmadou Bamba, le vrai vainqueur d'un combat est celui qui après celui-ci, raconte son histoire.

Aussi bien dans ses écrits que dans ses recommandations, l'accent a toujours été mis sur la foi, le travail et la discipline. Il est probable que le Marabout, rejetant la violence, ait choisi de libérer son peuple par la voie pacifique. L'administration coloniale avait-elle deviné cette stratégie ? En tout cas devant l'expansion foudroyante du mouridisme facilitée par le fait que tout talibé qui a terminé sa formation qui devient Cheikh s'implante dans un lieu donné pour à son tour former d'autres talibés, l'Administration coloniale, inquiète, a pris soin de ficher et de surveiller tous les disciples d'Ahmadou Bamba.

Rapports sur Serigne Bamba en 1903

Du Résident de Diourbel au Gouverneur daté du 22 mai 1903

J'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants concernant Ahmadou Bamba.

« Aujourd'hui, les Ardos du Kontar, Kaël et Gorété sont venus me rendre compte qu'il se confirme, d'une façon certaine, que le Serigne Bamba est décidé, quels que soient nos efforts, à ne pas quitter son village. Ceux qui désireront le voir ou lui parler se rendront à MBacké, quant à lui, il ne se dérangera pas. La population n'est pas tranquille et redoute des complications.

A leur avis, l'idée d'une marche en avant de la part de Bamba n'est pas à envisager, néanmoins le marabout se préparent à repousser, le cas échéant, la force par la force.

Ils évaluent à peu près à 7000, les personnes qui se trouvent actuellement à MBacké. Pour moi, je tends à croire qu'il cherche à se créer une puissance religieuse indépendante, par

conséquent hostile et arriver ainsi à contrebalancer notre autorité ».

De l'administrateur de cercle de Tivaouane au Gouverneur Général

« Revenant hier à 2 heures et demi de l'escale de Mékhé, dans laquelle se trouve l'opération Maurel et H. Prom qui devait me livrer les arachides destinées à être expédiées dans le fleuve, j'ai rencontré à Tivaouane, l'interprète principal Fara Biram Lô chargé par vous d'une mission auprès du marabout Ahmadou Bamba, et l'envoyé du Cheikh Sidya, porteur de la lettre de celui-ci à son talibé.

J'ai tenu Fara Biram Lô au courant des renseignements que je possédais, je lui ai donné quelques conseils et, vers 6 heures du soir, il s'est mis en route ainsi que l'autre envoyé pour MBacké comme destination.

J'ai fait donner, à tous deux, une bonne monture, et comme il faut tout prévoir avec un personnage aussi dangereux et fanatique que le marabout en question, j'ai confié à Fara Biram Lo, le revolver du brigadier-chef des gardes.

Je ne crois pas à la réussite de Fara Biram Lo envers ce marabout particulièrement dangereux.

Il y a quelques jours, le marabout a prononcé les paroles suivantes : (J'ai quitté le Congo, le boubou de misère que je portais, je ne le reprendrai jamais de bonne volonté, et si l'on veut m'y forcer, cela coûtera cher). Il est possible qu'Ahmadou Bamba, talibé de Cheikh Sidya, n'ose pas refuser à celui-ci d'aller le voir ; mais j'ai tout lieu de penser qu'il ne passera pas par Saint-Louis.

Au contraire, il s'enfoncera dans la brousse et se rendra par terre en pays maure, en évitant certainement les escales de Dagana et Podor. Ahmadou Bamba franchira probablement le marigot de Doué, aux environs de Foudéas, derrière Podor et traversa le Fleuve, en face de Dalaye, d'où il se rendra rapidement chez Cheikh Sidya. Si donc on veut le cueillir au passage, il faut surveiller la rive entre Dagana et Podor et aussi le Marigot de Doué.

Je vais faire surveiller, quoiqu'il ne soit pas dans mon cercle, mais bien dans le Baol, le Cheikh Anta MBacké, frère d'Ahmadou Bamba, qui est en relation journalière avec lui ».

Analyse des rapports

Tout d'abord, il faut retenir que 1903 marque le retour d'exil de Serigne Bamba qui est effectivement revenu du Gabon en 1902. La question qui saute à l'œil est la suivante : comment peut-on exiler un homme, mobiliser des espions pour l'observer (on peut penser au gouverneur Lamothe et surtout au prêtre Monseigneur Antoine Hippolyte Carrié), pendant toute cette longue période presque huit ans et être incapable de le situer ? Les colonisateurs ignoraient tout du marabout.

Ils ne savent ni ce que le marabout voulait, ni ce qu'il détestait encore moins ses intentions. Ils étaient constamment installés dans le doute. Et, fait plus marquant, c'est à son retour d'exil qu'Ahmadou Bamba qui était pourtant entre leurs mains, toujours en résidence surveillée, les a davantage inquiété et causé des soucis. Incompréhensible pour celui qui connaît les moyens et l'armada des colonisateurs.

Pour preuve, cette réponse adressée à l'administrateur de Thiès qui le sommait de répondre à une convocation dans un délai de 8 jours. La réponse d'Ahmadou Bamba a été très courte comme à son habitude mais historique, radicale et ferme. Ahmadou Bamba répond : « De la part d'Ahmadou fils d'Ahmadou à commandant N'Diarème (Diourbel), c'est le captif de Dieu qui rend cette réponse. Un captif de Dieu qui se suffit de son Maître. Il fait connaître au commandant de N'Diarème (Diourbel) que paix soit à celui qui marche dans le sentier droit. Après ceci, il fait connaître qu'il a reçu sa lettre et lui fait savoir comme réponse qu'il est le captif de Dieu et ne reconnaît pas d'autre Maître que Lui et ne rend hommage qu'à Lui Seul. Le Très-Haut, le Vénétré, le Riche, le Grand, Paix soit à celui qui marche dans le droit chemin ». Le résident transmet la réponse ci-dessus à l'administrateur de Thiès par note 83 du 4 mai 1903. Une réponse qui ne pouvait pas satisfaire les colons qui se rendent compte qu'ils n'ont aucune prise sur le marabout qui les a désavoué et ignoré malgré tout l'arsenal qu'ils ont déployé pour obtenir sa réédition. Ils vont se rendre compte que leurs efforts combinés n'ont pas atteint l'effet escompté. Au contraire !

Chaque fois qu'il y avait un Africain qui se dressait résolument comme obstacle à leur volonté de pacifier les territoires conquis et d'asseoir leur domination, ils n'ont pas lésiné sur les moyens pour agir. En effet, l'armada coloniale a laissé sur ses traces beaucoup du sang vaillant des combattants africains, elle a écrasé tous les résistants jusqu'à ce que mort s'en suive et cela sans état d'âme et sans aucune forme de procès. Au retour d'Ahmadou Bamba, fidèle à leur politique de violence, les colonisateurs ont encore tenté d'utiliser la force pour faire taire le

marabout, obtenir sa reddition et éteindre son influence. Pour preuve, le dispositif envoyé par le gouverneur pour kidnapper Ahmadou Bamba. Ce dernier, homme de Dieu, très averti et doué de connaissance mystique a toujours su déjouer les plans honnus et malsains des français.

Le 11 novembre 1902, Ahmadou Bamba fut déjà de retour au Sénégal, auréolé de gloire. Contrairement à ce que croyait le colonisateur, le prestige d'Ahmadou Bamba a considérablement grandi. Ainsi, une autre période difficile, très critique et très dangereuse de la vie du marabout va recommencer. Un projet sinistre visant à le faire passer par les armes est mis au point.

En effet, un détachement de 150 tirailleurs et de 50 spahis disposant de 100 cartouches par homme (2000 balles) est mis sur pied. Il pourra éventuellement recevoir l'appui des partisans des chefs indigènes, tous acquis au colonisateur. Les frontières avec la Gambie sont fermées.

Cependant à Mbacké, des milliers de talibés, plus décidés que jamais, sont prêts à verser leur sang pour s'opposer à une seconde arrestation du marabout.

Heureusement, Ahmadou Bamba faisant preuve d'une intelligence, d'un sang-froid et d'une grâce divine hors de portée du commun des mortels, réussit de justesse à déjouer les plans du colonisateur et à éviter un bain de sang.

Les inquiétudes, les centaines de rapports sur lui, les craintes, le vocable même des colonialistes (marabout rebelle, dangereux, imprévisible, fanatique, trop ambitieux) laissaient échapper en filigrane leur impuissance. Les supputations sur les desseins, stratégies voire stratagèmes d'Ahmadou Bamba nous prouveront tout simplement qu'il était devenu une équation inso-

luble pour les français qui avaient en face d'eux un homme d'une dimension exceptionnelle. Une légende pour son époque, une figure courageuse, charismatique voire emblématique. Sa résistance « souterraine », non violente pour un homme qui avait tous les atouts pour engager une confrontation armée avec les colonisateurs, relève d'un esprit de loin supérieur à celui de ses adversaires.

Cet état de fait dénote l'intelligence et la grâce divine du guide du mouridisme, l'originalité de sa démarche est inédite dans l'histoire des résistants africains. Si d'un côté, l'analyse du discours du Serigne dès son retour est fondamentalement marquée par la radicalisation et le refus de répondre aux convocations du Gouverneur, de ses commandants et des chefs indigènes complètement vassalisés par le système colonial, le comportement du marabout a toujours été lié à celui des français vis-à-vis de lui d'une part, mais aussi d'autre part et surtout à des directives émanant de Dieu et de son Prophète (PSL). Ce côté-là, a toujours échappé aux colonisateurs qui ont fini par se rendre compte qu'ils ont affaire à un cas d'école, différent des autres, à un être extraordinaire. Ensuite, le discours des autorités coloniales est devenu moins paternaliste, plus prudent et plus méfiant à l'égard du marabout. L'exil a certes été un baromètre pour les Français pour connaître et évaluer à sa juste valeur la dimension d'Ahmadou Bamba.

Ces derniers n'ont pas pu percer le mystère Bamba puisque même à son retour il continuait de hanter l'esprit des européens quant à leur volonté de domination des territoires africains et surtout d'exploitation systématique des colonies.

Qu'à cela ne tienne, Ahmadou Bamba voyait son influence toujours plus grande malgré l'obstination des colons sur sa personne. Tous les rois déchus, les familles royales, les marabouts sont venus frapper à la porte de Serigne Bamba pour se soumettre à lui. Il incarnait l'Islam résistant, l'âme d'un peuple opprimé, la dignité et la personnalité de l'homme noir. Ce savant pacifique à la foi inébranlable a illustré une leçon de civilisation aux colonisateurs, à l'Afrique et au monde entier.

D'ailleurs, les écrits et les derniers rapports sur lui attestent ce que nous venons de dire.

Les changements de politique coloniale

Après son retour de Mauritanie en 1907, Ahmadou Bamba était en résidence surveillée à Thiéyène. Il était l'objet d'une surveillance exceptionnellement sévère. Ses moindres déplacements, ses plus petites actions étaient signalées tandis que le nom de ses visiteurs était transcrit sur un registre au jour le jour.

Les autorités coloniales, après avoir beaucoup observé Ahmadou Bamba durant cette période, vont reconstruire leur politique envers cet homme exceptionnel. Cette période coïncide aussi avec l'avènement à la tête de l'AOF de 1908 à 1915 de Merlaud-Ponty, Amédée William.

Ce dernier était l'une des rares Autorités coloniales à avoir compris Ahmadou Bamba, le Gouverneur Ponty mettait souvent en garde certains administrateurs contre leur politique réactionnaire et certains excès. Il n'a cessé de témoigner des sentiments d'estime et de respect à l'endroit du marabout. Pour lui, tout a été tenté contre ce marabout et partout c'est l'échec. Il était donc

temps de changer d'approche en respectant le marabout, en améliorant notre relation et en humanisant notre façon de faire, peut être que nous aurons une meilleure relation beaucoup plus pacifiée. Telle était la lecture de Ponty.

Son règne fut celui de l'apaisement, de l'assouplissement et de la dédramatisation contrairement aux rapports incendiaires, faux et calomnieux autrefois sur le marabout. Bien que ce dernier œuvrait exclusivement pour les intérêts de la France, sa nouvelle démarche qui postulait « la prudence, la vigilance et l'habileté » a considérablement amélioré la qualité des relations entre Ahmadou Bamba et les colonisateurs. Revisitons les derniers témoignages sur Ahmadou Bamba par les Français.

Le témoignage du Résident du Baol

En 1895, les Français, en exilant au Gabon le fondateur du Mouridisme, s'étaient certes situés dans les conjonctures d'une époque de colonisation au cours de laquelle diverses résistances leur avaient été opposées par la royauté, l'aristocratie locale et les marabouts conquérants au service de l'Islam, etc...

Mais vingt ans après le retour d'exil de Ahmadou Bamba, ayant alors relativement fait accepté leur autorité sur le pays, les colonisateurs devaient reconnaître le mal-fondé de leur jugement sur le vénéré Saint et tenter ainsi sa réhabilitation.

En 1915, après deux années et demie de séjour dans le Baol où s'était retiré Ahmadou Bamba, le Résident de l'époque, qui fut très hostile envers le Marabout, Antoine de Lasselves, devait dans un dernier rapport, sans doute le seul objectif depuis 1895 sur le fondateur du mouridisme, s'adresser en ces termes

aux instances supérieures de l'AOF : « Après deux ans d'observation et avant de quitter le commandement du cercle du Baol, j'ai l'honneur de vous exposer les remarques que j'ai pu faire sur Ahmadou Bamba et les mourides ».

Dans sa remarquable étude sur Ahmadou Bamba et les mourides, M. l'officier interprète Marty lui prête dans sa jeunesse les intentions de réunir entre ses mains la puissance temporelle à la puissance spirituelle. Dans plusieurs de nos conversations, j'ai parlé au Serigne des projets qui lui étaient attribués. Il s'en est défendu, m'a dit que ses rapports avec les chefs du pays avant notre arrivée avaient été les mêmes que ceux qu'il avait eus avec nous.

Au début Alboury, le Bourba Djoloff, Lat-Dior le Damel, le Teigne Tanor s'étaient méfiés de lui, l'avaient surveillé et tenu à distance puis dès qu'ils l'avaient connu, avaient recommandé qu'on le laisse en paix et qu'on lui laisse la tranquillité. Il aime à rappeler cela et il n'a pas manqué de le faire dans une lettre à M. le Lieutenant-Gouverneur du Sénégal par laquelle il le remerciait d'un cadeau de livres arabes.

Nous ne pouvons affirmer, malgré ses dénégations, que dans les débuts de sa carrière le Serigne, Ahmadou Bamba n'ait pas espéré se créer un royaume dans le Baol et le Cayor, mais nous sommes certains qu'actuellement il n'aspire qu'à la tranquillité, à la liberté de se livrer sans entraves à ses études théologiques, juridiques et littéraires. Chacun s'accorde à reconnaître que pour un Noir il est remarquablement instruit en arabe (langue et littérature) et a des connaissances surprenantes sur les œuvres des auteurs arabes, pour un indigène du Sénégal qui n'est pour ainsi dire pas sorti de son pays.

Les petites baraques en planches que contient en si grand nombre, la grande enceinte de tôle ondulée dont l'existence effraye pas mal de personnes qui y voient une puissante fortification, ces petites baraques, dis-je, renferment surtout des livres. Une quarantaine de cases indigènes réunies dans une enceinte du village de Touba sont aussi pleines de livres arabes, renfermés dans des malles de toutes formes et de toutes dimensions ; des copistes maures sont toujours occupés à lui copier des manuscrits en les enjolivant d'arabesques coloriés.

Il partage son temps entre la lecture, l'enseignement qu'il donne le plus souvent en plein air, se servant du sol sablonneux comme d'un tableau sur lequel il trace avec son doigt de petits schémas destinés à appuyer des démonstrations et à aider la mémoire de ses auditeurs. Il fait de longues promenades dans les allées ménagées entre les tapades de tôles de l'entourage de son campement, se livrant à la méditation et cherchant surtout à se soustraire à la vue de ses fidèles et des nombreux quémandeurs qui l'assailgent. C'est surtout dans ce but qu'il a fait de si hermétiques clôtures.

Tout l'argent dont il peut disposer est employé en aumône, en cadeaux à ses cheikhs, à l'entretien de certains de ses parents et ses fidèles, en achats de matériaux pour l'embellissement ou l'agrandissement de son campement, en achat de livres, de divers objets tels que lits, lampes, malles, etc.

Son influence sur les indigènes est considérable non seulement sur ses adeptes qui le considèrent comme une incarnation de Dieu, mais aussi sur tous les autres musulmans qui le déclarent un saint marabout, le plus pieux et le meilleur serviteur de Dieu, qui a obtenu des grâces spéciales ».

Chaque fois que j'avais à reprocher à des mourides et j'avais occasion d'en parler au Serigne je lui disais : « Je sais bien que tu n'es pour rien dans cette affaire que si les coupables avaient suivi tes conseils ils n'auraient pas fait cela, mais n'empêche que les gens qui ne sont pas au courant te rendent responsable de cela, si nous n'étions pas mieux renseignés aujourd'hui tu supporterais les conséquences des fautes de tes talibés comme cela t'est malheureusement arrivé plusieurs fois .

Ahmadou Bamba s'empressait de me montrer les instructions qu'il composait pour régler la conduite de ses talibés et je dois reconnaître que si ces derniers s'y étaient conformés nous n'aurions jamais eu aucune observation ni aucune poursuite à exercer.

Cette manière de traiter le Serigne nous a pleinement réussi, elle lui a assuré sa tranquillité, ce dont il nous a été très reconnaissant ; en ne le mêlant pas aux infractions dont se rendent coupables ses talibés nous nous trouvions être dans la vérité car il n'avait aucune responsabilité dans ces actes et le plus souvent c'est par nous qu'il les apprenait lorsque nous avions occasion de lui parler.

En le traitant avec la déférence que l'on doit avoir à l'égard d'un homme âgé, instruit et bien supérieur comme moralité à ses semblables et respecté par eux, qui a conscience de tout cela, nous avons rapidement acquis sa confiance et une influence indiscutable sur lui.

Nous pouvons dire qu'Ahmadou Bamba n'est pas un ingrat car il a conservé une réelle reconnaissance à ceux qu'à tort ou à raison, il considère comme ayant agi pour le faire revenir du Gabon et de Mauritanie.

Ahmadou Bamba vit dans son campement de Diourbel de la façon que nous avons dite. Mon prédécesseur lui demanda lorsqu'il fut autorisé à s'établir sur le plateau de Diourbel de faire construire une maison en pierre pour bien marquer son consentement de s'établir là définitivement, une belle maison fut construite comme par enchantement, mais elle est restée en dehors du campement du Serigne ; n'y habitent que des passagers, Ahmadou Bamba ne se trouve bien que dans ses baraqués en planches.

Au point de vue physique, Ahmadou Bamba paraît être un homme de 55 ans, sec, très bien portant, il paraît ne pas avoir une très bonne vue. Il est d'une sobriété remarquable ne prenant qu'une petite quantité de nourriture. Il fait usage de café et de thé, surtout de café. Un jour que nous l'avions fait venir pour converser avec lui, nous fîmes devant lui du café avec une cafetière russe. Il fut émerveillé mais fit quelques difficultés pour accepter de goûter à l'infusion qu'il avait vu fabriquer devant lui.

Finalement, il accepta une demi-tasse de café qu'il voulut boire sans sucre, le sucre que j'avais à ma disposition n'étant pas du sucre « talgi » à l'usage exclusif duquel il s'était astreint. Je lui fis cadeau de la cafetière qu'il accepta avec plaisir. Le lendemain je vis arriver son envoyé qui venait de sa part me rendre compte que la cafetière marchait très bien et que le café était excellent mais que le Serigne ne voulait pas accepter ce cadeau sans me donner quelque chose en échange et joignant le geste à la parole il posa sur ma table 60 francs en espèces, en pièces de 5 francs.

J'eus toutes les peines du monde à faire reprendre cet argent et je dus envoyer un émissaire spécial pour faire comprendre au Serigne que je lui avais fait ce cadeau gratuit et le peu de valeur de cette cafetière ayant été déjà achetée depuis longtemps et valant à peine huit francs.

À propos de cette tasse de café offerte au Serigne, je dois citer un détail qui montre qu'il a conscience de sa situation. Lorsqu'il eut fini de boire il me dit que cette tasse devait être conservée sans que personne n'y boive plus désormais.

Sa puissance sur ses talibés est immense et nous avons aussi remarqué que les autres musulmans le considèrent comme un homme ayant reçu des grâces spéciales, en tous les cas comme un saint homme.

Je viens de parler de toutes les personnalités mourides avec lesquelles j'ai été en contact. Je n'en vois aucune capable de prendre la suite d'Ahmadou Bamba s'il venait à disparaître. Aucune n'aurait son autorité, la grâce divine qu'on attribue à sa personne. Ils sont d'ailleurs tous jaloux les uns des autres et aucun ne consentirait à reconnaître la supériorité de l'un d'eux. Leurs rivalités pour obtenir une place de choix auprès du chef de la secte sont continues ; que serait la confrérie s'il disparaissait ?

Ce serait probablement la dislocation du mouridisme d'Amadou Bamba et la formation de plusieurs églises avec un de ses frères ou de ses cheikhs à la tête de chacune.

Nous regrettons vivement de n'avoir pas suffisamment de temps pour pénétrer à fond les secrets de cette organisation et de ne pouvoir en faire un exposé précis et complet ».

1913 et 1915, était la période à laquelle Antoine de Lasselves était administrateur du cercle de Diourbel. Ce dernier qui fut à ses débuts très arrogant envers le cheikh, finit par consigner, dans un de ses rapports au gouverneur de Saint-Louis, ce qui suit :

« Ce Cheikh Bamba détient certes une puissance innée dont la raison ne parvient pas à saisir la source et expliquer la capacité de forcer la sympathie. La soumission des hommes envers lui est extraordinaire, et leur amour pour lui les rend inconditionnels.

Il semble qu'il détienne une lumière prophétique et un secret divin semblables à ce que nous lisons dans l'histoire des prophètes et de leurs peuples. Celui-là se distingue toutefois par une pureté de cœur, par une bonté, une grandeur d'âme et un amour du bien aussi bien pour l'ami que pour l'ennemi ; qualités pour lesquelles ses prédécesseurs l'auraient envié quelque grands que fussent leurs vertus, leur piété et leur prestige. Les plus injustes des hommes et les plus ignorants des réalités humaines sont ceux qui avaient porté contre lui de fausses accusations, consistant à lui prêter l'ambition du pouvoir temporel.

Je sais que les Prophètes et les Saints qui ont mené une guerre sainte, l'ont faite sans disposer de la moitié de la force dont dispose ce cheikh ».

Le Témoignage de Paul Marty

Dans son livre « *La Religion musulmane au Sénégal* » qui a relaté la vie et l'existence de tous les guides de confréries d'alors, il a réservé un chapitre volumineux à Cheikh Ahmadou

Bamba, chapitre qu'il intitulé : « *Les Mourides d'Ahmadou Bamba* ».

Pour Marty, même si Cheikh Ahmadou Bamba a des qualités humaines intrinsèques, il reste un illuminé qui a voulu réviser l'Islam des blancs d'arabie.

D'ailleurs, il n'est pas plus tendre avec les autres chefs religieux ni même avec les musulmans noirs en général. C'est en l'écoutant parler de l'Islam en milieu ouolof et des mourides en particulier que nous comprendrons mieux ses différentes attitudes. Citons Marty :

« Comme les castes inférieures de l'Inde qui s'islamisent aujourd'hui, les mourides ont été attirés par le prestige de l'Islam qui leur paraît les hausser dans le niveau social. Ils l'ont donc admis dans leur temple, mais la place d'honneur qu'ils lui donnent n'est pas la place principale. Ils n'ont gardé de l'Islam que le geste qui a plu. Il sied bien de faire salam. Tout le reste, le principal : doctrine, morale, pratiques cultuelles est inconnu, ou transformé par le contact des usages et croyances antiques. C'est donc en quelque sorte la réaction de l'âme ouolof sur l'Islam, la revanche de la coutume et des ancêtres sur la religion d'importation ».

Poursuivons encore avec Marty : « Quand l'esclavage a été supprimé, ils ont senti et apprécié le bienfait de la liberté. Il n'empêche que, quelques années plus tard, ils viennent eux-mêmes se placer en servitude sous la férule d'un marabout ; et l'autorité reste désarmée devant cet esclavage d'un nouveau génie : volontaire et à forme religieuse »²⁸.

28. Marty (Paul) *Les Mourides d'Ahmadou Bamba*, p. 119,120, 121.

Voilà ce que Marty, un ignorant de l'Islam et du mouridisme, pensait des mourides et des musulmans en général. On sent dans cette diatribe la volonté diabolique qu'exprimait le colonialisme de détruire le mouridisme naissant car il était la seule force capable de barrer la route à l'évangélisation que le colonialiste entendait introduire dans le pays. Du reste observons les autres pays colonisés au XIX^{ème} siècle où un Ahmadou.

Bamba n'est pas apparu ou un Elhadji Malick Sy et dites la proportion des musulmans pratiquants, exceptés le Soudan, la Guinée Konakry, la Mauritanie où Cheikh Sidya Baba, Cheikh Sadibou Abi, Fanta Dialimadi, El Hadji Malick Sy et tant d'autres, plus l'influence de Bamba qui dépassait le Sénégal, ont dressé des obstacles sur la route du Christianisme !

Partout où il n'y a pas eu de résistant, le message de l'Islam n'est pas passé²⁹. Mais suivons toujours Marty : « Enfin Ahmadou Bamba croit, vraisemblablement parce qu'il lui a été donné de croire, et parce que cette question de foi, naissant le plus souvent du sentiment personnel et de dispositions naturelles, échappe complètement à l'analyse et aux explications ».

« Il est hors de doute enfin qu'Ahmadou Bamba est très charitable. Peut-être même, vu l'abondance de ses aumônes, pourrait-on dire qu'il est personnellement désintéressé, si on était assuré que ces libéralités ne sont pas faites à dessein, et pour attirer de plus forts cadeaux. Ce serait alors le fait d'un adroit politique et d'un habile marabout ».

29. Wade (Madiké), *Destinée du Mouridisme*, juillet 1991, cote west informatique Dakar, 194 pages, p.13.

« Mais s'il est un croyant et un convaincu, si aujourd'hui il paraît se cantonner dans le domaine religieux et ne chercher d'autre gloire que celle d'un saint de l'Islam, il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut un temps favorable après 1886, où la disparition des chefs politiques du Sénégal d'antan (Damel, Bour, Bourba, Tègne) laissait la place libre à des hommes nouveaux, où le prestige des royautes et aristocraties locales qui succombaient sous les coups de la puissance française était éclipsé par la force d'un Islam croissant, par la vertu et la sainteté des marabouts ses représentants, Ahmadou Bamba a cru, ce jour-là et (il est resté longtemps persuadé), qu'il était appelé à restaurer à son profit l'autorité locale. Il a groupé autour de lui des familles de Lat-Dior, Samba Laobé, Al Bouri, Maba et les a unies à la sienne et à celles de ses disciples par maintes alliances. Tous les condottieri de l'ancien régime, tous les débris des cours des chefs ont accouru à lui et ne vivent encore aujourd'hui que de ses subsides.

Mais Ahmadou Bamba (malheureusement pour lui) est arrivé trop tard, il s'est constamment heurté à l'expansion française alors en pleine vigueur. Le rôle des Hadj Omar, des Maba, des Amadou Cheikhou, des Mamadou Lamine, des Samory, encore possible jusqu'en 1890, ne l'est plus depuis cette époque, et il a bien fallu et non sans peine que Serigne Bamba s'en rendit compte. On peut donc conclure qu'aujourd'hui Ahmadou Bamba est définitivement confiné dans son rôle de chef de confrérie islamique et de propagateur et réformateur de la foi »³⁰.

30. Marty (Paul), *Les Mourides d'Ahmadou Bamba*, p. 12 et 13.

Comme nous pouvons le constater, Marty était manifestement victime de la méconnaissance totale d'Ahmadou Bamba. Quand il confond Ahmadou Bamba à quelqu'un qui cherchait le pouvoir après 1886, il était dans une erreur lamentable. Marty n'avait pas approfondi ses recherches sur Ahmadou Bamba car s'il avait entendu la conversation de Bamba et Lat-Dior la veille ou l'avant-veille de Dekkhelé, s'il savait que Khadimou Rassul (Bamba) avait obligé son père Mor Anta Saly de quitter la Cour du Damel et l'explication qu'il lui avait donnée du métier de Cadi d'un roi, Marty aurait certainement changé d'analyse. Ahmadou Bamba avait rejeté l'offre faite par les notables pour remplacer son père auprès de Lat-Dior (roi du Cayor) comme ministre et conseiller juridique. On n'ambitionne pas de prendre la place de quelqu'un dont on réprouve complètement le statut ; Ahmadou Bamba fustigeait les rois et la royauté. Pour lui, il n'y a que Dieu qui peut se prétendre Roi.

Du reste d'ailleurs, c'est aberrant de dire qu'après 1886, il y avait des Sénégalais encore qui voulaient devenir les remplaçants des Bours et Damels. Au contraire le Colonialisme avait maté tout le monde et personne n'osait plus lever la tête.

C'est d'ailleurs pourquoi Bamba est particulier car il fallait beaucoup de courage, d'audace pour oser résister après 1886. Que des familles de Lat-Dior, Maba, Samba Laobé soient venues à lui n'est pas un fait du hasard. C'est d'ailleurs pour sa mysticité puisque ces derniers sont venus à lui pour se réfugier contre la répression sauvage qui a suivi Dékhelé et lui les a protégés sans aucune autre arme que son chapelet.

En effet, aucun de ceux qui se sont réfugiés sous son nombre n'a pu être inquiété. Que Marty veuille faire que ceux-là

allaient trouver en Bamba quelqu'un qui allait les aider à reconquérir leurs royaumes, nous paraît bizarre. Nous affirmons que Khadim (autre nom d'Ahmadou Bamba) a transformé tous ses protégés en véritables talibés, c'est à dire en soldats de la foi.³¹

Les Intellectuels africains témoignent

Ce sont pour l'essentiel des jugements posthumes proférés sur Ahmadou Bamba. Ainsi, à l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire de la mort de Cheikh Ahmadou Bamba le 15 juillet 1977, le Président Léopold Sédar Senghor avait fait une communication dont nous publions une partie.

« Ahmadou Bamba se sentait investi d'une mission divine, puisqu'il était profondément mystique. Cette mission, c'était de faire de ses compatriotes, par la douceur, la persuasion et l'exemple, les meilleurs musulmans du monde. À la forme guerrière du combat pour la foi, il substituait la guerre sainte de l'âme, qu'il considérait comme le suprême combat. Cette mission, enfin, il l'acceptait comme une faveur de Dieu.

C'est dire qu'il avait le sentiment de posséder la grâce efficiente, la vertu charismatique de la Baraka. Ce que l'on appelle, aujourd'hui, la confrérie, née d'elle-même et par la seule vertu et le seul exemple de Cheikh Bamba, est une belle consécration de l'œuvre spirituelle de celui qui préféra la prison et l'exil à la soumission, puisant sa foi dans l'exemple du Prophète le modèle parfait.

31. Wade (Madiké), *Destinée du Mouridisme op. cit.*, page 15.

À la suprême abnégation de l'ascète isolé, socialement inutile, Ahmadou Bamba a donc préféré une vie active de dévouement au sein de son peuple. Pour le guide des mourides, il vaut mieux se mêler aux hommes pour faire le bien, en étant ainsi agréable à Dieu, que de se retirer du monde pour ne penser qu'à son propre salut ».

Monsieur MBaye Guèye, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (département histoire) professe à son tour ces mots sur le fondateur du mouridisme :

« Cheikh Ahmadou Bamba est, assurément, un chef religieux, un Maître. Il se soucie d'enseigner, mieux d'éduquer ses disciples et son peuple en mettant à la portée de ces derniers la substance souvent édulcorée des textes qu'il a glanés de-ci de-là. Il n'est pas de la race de ces mystiques absorbés dans la contemplation. Assurément, il a conscience d'être serviteur de Dieu. Il l'adore dans la limite de ses moyens. Mais il a parfaitement compris l'injonction du Coran : demander le bonheur ici-bas et dans l'au-delà. En d'autres termes, il sait de science certaine que nous ne devons pas passer notre temps en prières sans agir pour notre développement ici-bas. Le Soufisme, selon lui, c'est s'attacher au coran puis à la sunna. Un soufi, précise-t-il, doit être un savant agissant. Il exclut la vaine contemplation des maîtres plus ou moins sincères.

Profondément altruiste, il répugne à vivre isolé, en ascète. Il a cœur d'entraîner dans son propre bonheur ses concitoyens, ses frères en Dieu. Ô mon Dieu, s'écrit-il, par le prophète, illumine mon cœur, et fais que par moi mon peuple soit heureux ».

Le Professeur Amar Samb s’interroge sur l’œuvre littéraire de Cheikh Ahmadou Bamba : « Tout homme, ami ou ennemi, qui parle de Cheikh Ahmadou Bamba, emploie pour le qualifier un superlatif particulièrement laudatif : à savoir le Sénégalais le plus célèbre de son temps, un très grand homme de Dieu, le plus grand mystique de son époque, autrement dit le pôle, le chef religieux le plus original, le plus illustre poète sacré musulman, l’écrivain le plus fécond de la littérature arabo-islamique du Sénégal, le marabout qui a le plus marqué son siècle par son œuvre, sa pensée et sa conduite. Le fondateur du mouridisme a semblé avoir passé toute sa vie à écrire ».

Cinquante-trois poètes mauritaniens, par exemple, tous des contemporains du grand mystique l’ont chanté, sur tous les tons, dans des odes réunis et imprimés en un volumineux ouvrage par les soins de son fils Cheikh Abdoul Ahad MBacké.

La production écrite de Cheikh Ahmadou Bamba laisse dégager trois tendances littéraires distinctes :

- La première revêt les caractères de la littérature arabo-islamique,
- La seconde plonge dans le courant mystique,
- La troisième révèle un poète d’une originalité indiscutable.

Si des disciples mourides s’évanouissent, tombent en syncope sous l’effet de l’extase ou de la mélopée, qui peut s’en étonner puisque le trône même de Dieu est plongé dans un état d’euphorie, comme Cheikh Ahmadou Bamba l’a proclamé dans ce vers :

« Quand j’écris, le trône de l’Eternel vibre d’allégresse et les Anges des Cieux connaissent des instants d’exaltation divine ».

Par ailleurs, il a affirmé que sous l'effet de la musicalité de ses vers, les femmes du paradis chantent ses refrains.

En définitive, l'œuvre littéraire de Cheikh Ahmadou Bamba est si étendue qu'elle ne se laisse pas réduire en une communication. C'est un océan dont on ne saurait empêcher, par les bras tendus, le déferlement des vagues. Personne n'en connaît les limites. Tout un demi-siècle nous sépare exactement de la date où le grand saint s'est éteint à Diourbel et son œuvre écrite déifie encore toute évaluation.

Son œuvre littéraire est à la fois immémoriale et neuve. Immémoriale parce que débutant dans l'orthodoxie la plus pure et dans la mystique musulmane la plus classique. Neuve parce qu'exprimant tous les sentiments personnels qu'un opprimé dans son pays et dans l'exil peut rendre autour d'une foi érigée en absolu, d'une vérité aimantant toute sa volonté, d'une vision prodigieuse et audacieuse constamment centrée sur l'Etre transcendental, Dieu et autour de la passion sans limites de servir une créature exceptionnelle, Muhammad (PSL). Sa grandeur est donc d'avoir réussi la synthèse d'un immense héritage arabo-islamique (orthodoxie et mysticisme) et une expérience de faits personnellement vécus.

Son mérite, c'est d'être l'un des plus grands témoins de son temps, une des gloires de la nation sénégalaise, un des titres d'orgueil les plus légitimes de la race noire et une des fiertés les plus justes de l'Islam.

Cheikh Ahmadou Bamba peut être considéré, à travers son œuvre littéraire, comme un pédagogue achevé parce qu'inspiré dans l'art d'enseigner sa religion, comme un éducateur expérimenté, comme un mystique hors-mesure, comme un poète vi-

sionnaire qui a su, dans la forge de la maîtrise de la langue arabe, transmuer le plomb de ses épreuves d'exilé en un or d'une pureté inégalée et comme un grand écrivain qui a, enfin, su nous entraîner, avec une part de faits vécus, au-delà du monde où nous vivons, vers un univers idéal où une musique transporte d'extase et où une lumière rayonne, éclaire et purifie tout ce qu'elle touche par sa grâce .

Cheikh Tidiane Sy, quant à lui, a abordé la problématique du travail dans la pensée de Cheikh Ahmadou Bamba³² :

Les changements internes qui sont intervenus au début du XIX^{ème} siècle dans la société wolof, confrontée au choc colonial et, singulièrement le fait que ce furent les couches qui avaient connu l'expérience de l'oppression sociale (esclaves, hommes de castes, paysans, etc.) qui répondirent d'abord à l'appel de Cheikh Bamba, tout ceci avait créé les conditions socioculturelles de la naissance du mouridisme.

Opération consciente ou inconsciente de protestation à l'intérieur de la structure sociopolitique wolof, ou à l'extérieur c'est à dire vis-à-vis de l'appareil colonial, l'appel de Cheikh Bamba s'inspirait de l'idéal d'égalitarisme et d'humanisme que véhicule l'Islam. Cet appel ne pouvait donc manquer de susciter une effervescence évidente dans les royaumes du Baol et du Jolof. C'est que le message du Cheikh se présentait comme une attitude de réponse totale à l'état de déculturation engendré par le fait colonial, mais également à l'état d'asservissement des couches laborieuses entretenu par les féodalités de l'époque.

32. Sy (Cheikh Tidiane), *La confrérie sénégalaise des mourides*, Dakar, Présence Africaine, 1969, p. 35.

Par son message donc, le Cheikh avait une perspective radicalement critique de l'ordre existant, ce qui a fait dire qu'il nourrissait des ambitions politiques, ce qui devait causer ses démêlés avec le pouvoir colonial.

Héritier d'une tradition de mysticisme, Cheikh Ahmadou Bamba est en présence d'une société désagrégée par le choc colonial mais où les traits culturels profondément négro-africains continuent de persister. Il récupère donc le terme du travail comme une valorisation de l'activité humaine et en fait une épreuve de la foi. Ce faisant, il reste fidèle à l'Islam mais surtout aux valeurs de civilisation du monde négro-africain. Il lance alors l'idée que l'homme est le viceaire de Dieu sur terre et que le travail fait partie de la prière (*liguèye ci top yalla la bok*).

Ce thème du travail, valeur morale et religieuse, est devenu certainement l'un des principes les plus fascinants du mouridisme contemporain. Étendue au champ spirituel, cette notion du travail rédempteur a été profondément incarnée par les Baye Fall, au point qu'ils diront (je travaille donc je prie). C'est que l'homme est ouvrier de Dieu sur terre, et il doit le salut de son âme non seulement à une vie faite de prières mais également faite d'actes, d'épreuves. Il faut que la foi de l'homme soit attestée par une pratique de l'effort et du travail.

A partir de là, on peut dire que le travail peut avoir une valeur cultuelle s'il est bien fait et exercé selon les normes de l'Islam, mais il ne faut surtout pas croire qu'il peut se substituer à la prière comme certains auteurs le laissent penser.

Notre compatriote Cheikh Hamidou Kane a bien rendu ce lien entre le travail et la vie chez les musulmans. Il écrit notamment :

« Le travail se justifie de Dieu dans la mesure stricte où la vie qu'il conserve se justifie de Dieu. Si un homme croit en Dieu, le temps qu'il prend à sa prière pour travailler est encore prière, c'est même une très belle prière »³³.

Ainsi donc avec la conception mouride du travail, Dieu n'est plus hors du monde car ce serait avoir une fausse image de l'Islam que de vouloir déloger Dieu du monde ci-bas. En effet, Dieu est partout avec nous, aussi bien dans le domaine intime de la prière que dans celui public de l'activité humaine.

C'est au fond cette conception que vivent intensément les Baye Fall qui ont transformé les vertus guerrières tieddos en principes d'organisation et en mystique du travail, mettant ainsi ces qualités au service du développement et l'expansion de leur confrérie.

Les Français, eux, l'avaient bien compris puisqu'ils n'ont pas manqué de s'appuyer sur ces valeurs pour intensifier la culture arachidière dans les zones mourides à tel point qu'il est devenu difficile de dire, aujourd'hui si c'est le mouridisme qui s'est (« arachidisé ») ou si c'est l'arachide qui s'est (« mouridisé »). En tout cas, la corrélation entre arachide et mouridisme est un phénomène marquant de l'économie sénégalaise.

C'est autour du travail, plus exactement de la solidarité qu'il a su créer que la cohésion sociale se réalise et se perpétue chez les mourides. C'est que le message de Cheikh Ahmadou Bamba est également resté profondément enraciné dans le substrat négro-africain qui exalte le travail. C'est la raison pour la-

33. Kane (Cheikh Amidou), *L'Aventure ambiguë*, Paris, Présence Africaine, 1961, p.104.

quelle le mouridisme nous apparaît, une fois de plus, comme une œuvre de restructuration globale du monde wolof même si, il dépasse dans sa philosophie de base et dans ses principes tout cadre ethnique ou socioculturel. Le mouridisme est un appel sur le chemin qui mène vers Dieu, le Créateur. Ce, sans aucune considération raciale ou ethnique.

Mais il n'y a pas que l'ardeur au travail chez les mourides, il y a aussi les formes de travail collectives qui maintiennent le caractère communautaire de la formation sociale mouride. La structure du daara³⁴, ce lieu d'initiation et de formation qui allie, au plan opérationnel, le travail intellectuel et le travail manuel, permet de pénétrer la dimension du travail chez les adeptes mourides.

Cheikh Tidiane Sy, après avoir analysé la structure du daara mouride, a montré que ce type d'organisation reprend les fonctions jadis dévolues aux structures de travail collectives de la société traditionnelle négro-africaine, qu'il en prolonge le modèle socio-pédagogique où l'éducation vise à intégrer l'individu à son groupe, à accorder une prééminence aux formes de vie en commun. C'est qu'ici toute vie d'adepte commence par l'épreuve-travail. Conçu sur la base de la classe d'âge, le daara répond à deux objectifs : acquérir le savoir, s'éprouver physiquement.

Lieu de formation humaine et religieuse, le daara constitue, de nos jours, l'élément-pivot de l'organisation mouride. Sa force réside dans sa cohésion et dans son efficacité. C'est ce que confirme Pélissier lorsqu'il dit :

34. École coranique, lieu de formation et d'initiation des disciples mourides.

« Le travail dans le daara prend une exceptionnelle efficacité si l'on souligne qu'il est dans toute la mesure du possible communautaire. C'est alors seulement qu'il atteint sa pleine signification et porte au plan spirituel tous ses fruits. »³⁵.

Ainsi donc si le travail constitue un élément essentiel de l'éthique mouride, c'est la structure de travail collective, le daara, qui assure une certaine régulation sociale au sein de la confrérie. Ceci est souvent vrai pour ce qui est de la vie dans les zones rurales où les mourides ont même développé des formes d'échange de travail entre gens de même village, voire de villages différents. En somme on peut dire que les mourides sont restés dans une négritude dynamique, et ils ont incorporé dans le nouveau cadre islamique tous les traits du moi négro-africain.

En 1977, le ministre de la culture du Sénégal avait à son tour fait un discours sur le Marabout : « Le climat de suspicion jadis entretenu autour du Serigne par le colonisateur, son bannissement, ses deux exils successifs, son assignation à résidence à Diourbel, et maintes avanies supportées avec une sereine dignité, sont autant de repères qui jalonnent l'élaboration et l'évolution de la pensée du Saint de Touba.

Si Cheikh Ahmadou Bamba fut victime de telles persécutions, c'est qu'il avait senti, avec une conscience ardente, l'exigence spirituelle de sa mission de propagateur de l'Islam et la place qu'il occupait dans le cœur des hommes.

Son existence, loin d'être contemplative, comme aurait pu l'être celle d'un mystique, d'un homme de Dieu, ou d'un homme de religion, fut partagée entre la méditation, les pratiques dévo-

35. Pélissier (Paul), *Les paysans du Sénégal*, Fabregue, 1966, 324 p.

tionnelles, l'action sociale en direction des masses, et, particulièrement de la jeunesse ».

L'étude approfondie de l'œuvre écrite, en arabe, par le fondateur du mouridisme sénégalais, nous offre d'immenses perspectives de recherches et de réflexions.

L'œuvre de Cheikh Ahmadou Bamba révèle que le fondateur du mouridisme est le meilleur exemple de la métamorphose de la mystique spéculative de ceux qui tentent, sur terre, d'imiter le Prophète en communiant avec Dieu pour le salut de leur peuple.

De ce point de vue, l'œuvre de Cheikh Ahmadou Bamba constitue, à la fois, une épreuve et une preuve qui montrent l'importance sociale du mysticisme confrérique, ainsi que le rapport entre la foi et la culture spécifique d'un peuple.

La mystique musulmane, ramenée à l'imitation du prophète et maintenue dans les strictes limites de l'orthodoxie sunnite, devant l'obligation de défendre et d'étendre le domaine spirituel et temporel de l'Islam, conduisait ainsi à l'action sociale menée au sein de la communauté mouride attachée solidairement aux valeurs de la civilisation noire, à la rencontre de la culture arabo-islamique. Cette convergence spirituelle, incarnée au Sénégal par Cheikh Ahmadou Bamba, est capitale, parce que le soufisme, devenu populaire au sein des confréries de masse, tiendra, ici, le plus grand compte de cette véritable mystique de l'enracinement, dans la communauté culturelle et sociale.

C'est là que nous trouvons l'explication première de la propagation de l'Islam en Afrique subsaharienne et, en particulier, de la vie et de l'œuvre de Cheikh Ahmadou Bamba.

En effet, la doctrine religieuse du Saint de Touba procède d'une synthèse d'un long cheminement de la pensée islamique, qui remonte le cours de l'histoire. Seulement, le fondateur du mouridisme a une valeur singulière, qui lui est propre.

D'abord, il n'a jamais quitté la terre africaine, où il reçut sa formation de maîtres issus de cette même Afrique et placés, comme lui, au cœur du grand courant mystique qui agita l'Islam depuis plus de huit siècles.

Ensuite, Cheikh Ahmadou Bamba a su, à son tour, dans sa sphère d'influence, se montrer comme un savant, un saint, un gardien des valeurs et un guide qui a su vivre et illustrer, avec un patriotisme héroïque, les réalités de son époque et de sa communauté socioculturelle.

Indubitablement mystique, Cheikh Ahmadou Bamba ne s'écartera cependant jamais de l'orthodoxie, et il avait ainsi rejeté, en particulier, toute tentative d'union entre la créature et son créateur, qui reste pour lui transcendant et inaccessible.

Ce qui fut maintenu, chez Ahmadou Bamba, ce fut seulement un principe d'accord avec la théorie générale du soufisme : vivre intensément la parole de Dieu, aimer avec ferveur cette parole, et, dans l'action quotidienne, se conformer à l'exemple du prophète, c'est à dire à la sunna.

Il ne s'agissait pas essentiellement de mettre l'accent sur des positions mystiques, pour la plupart caractéristiques d'un renoncement aux choses de ce monde. Car Ahmadou Bamba avait accepté d'assumer, pleinement, le rôle social qui lui incombait, en sa qualité de guide spirituel d'une communauté qui s'offrait à le suivre et dont il était devenu le bouclier irréductible.

CHAPITRE III

DANS L'UNIVERS DU MOURIDISME : PORTRAIT, ANALYSES ET DÉCOUVERTES DU SAINT HOMME

Le Carnet de voyage d'un contemporain

Un voyageur infatigable, un savant d'origine médinoise qui parcourait les pays à dominance musulmane, Cheikh Abdoulah Al Madani, est aussi contemporain de Cheikh Ahmadou Bamba. Ses interlocuteurs dans ses pérégrinations étaient les jurisconsultes et les spécialistes de théologie musulmane pour appréhender l'état et l'accueil de l'Islam partout où il s'était implanté après bien des heurts et des balbutiements.

Ses investigations le conduisirent en Mauritanie où il rencontra de nombreux savants et hommes de lettres admirateurs de Cheikh Ahmadou Bamba. Les récits qu'il obtint l'attirèrent au point qu'il débarqua d'abord à Saint-Louis puis à Dakar où il entra en contact avec des proches et des disciples du Cheikh. Sur son chemin du retour, au Caire il rencontra chez un éditeur quelques œuvres de Cheikh Ahmadou Bamba destinées à l'édition.

Le Cheikh était au Gabon lors de son séjour au Sénégal. Il offrit ses notes de voyage en guise de préface d'un recueil de deux poèmes : « Les dons du très saint » et « Celui qui illumine le cœur ».

Le carnet de voyage de Cheikh Abdoulah recèle l'histoire coloniale et post-coloniale du Sénégal.

Quand Cheikh Abdoulah avait projeté ses pérégrinations dans les pays de l'Islam, il n'avait guère l'intention de fréquenter les cours royales ; les sultans ou leur entourage, au contraire, son dessein était de visiter les cours de jurisconsultes, d'érudits et

des tombeaux de saints disparus, pour s'attirer les averses de bénédictions auprès d'eux. Aussi, avait-il l'ambition de connaître le sort de l'Islam dans ces pays.

À tout moment, il interrogeait les gens rencontrés sur son chemin, sur la vie des hommes pieux et des érudits de leur localité. Il était autant soucieux de l'état de l'Islam et du sort réservé aux apôtres de l'Islam dans son enquête. Celle-ci l'amena à pénétrer le désert mauritanien à l'accès difficile. Il y connut de dures épreuves pendant la traversée avant de retrouver ses forces. Il y avait dans le campement maure où on avait offert l'hospitalité à l'Est de la Mauritanie, de nombreux hommes de piété, d'érudits ou de lettrés.

Un nom revenait souvent dans leurs causeries. On louait la vertu de l'homme en question, on disait toute sorte de bien à son égard. On aurait pu dire que la bonté pieuse de cet homme alimentait la muse des poètes maures.

Certains lui attribuent même une sainteté extraordinaire. Rarement, il fut introduit dans un campement maure sans trouver les gens entraînés à deviser sur cet homme de piété dont la renommée fait couler beaucoup de salive. Les cœurs étaient émus et pleins de tendresse pour lui lors des causeries. Il demandait alors aux maures de lui dire qui était cet homme dont le nom revenait dans tous les palabres et obtint cette réponse : (cet homme est extraordinaire ; il habite le pays des noirs ; le pays de nos voisins immédiats).

Leur territoire est sous domination française. Cet homme extraordinaire dont nous parlons est actuellement prisonnier, entre les mains des colons français. Ils l'ont exilé loin de son pays, de sa famille, de ses intimes et de ses disciples. Or son

idéal personnel et sa conduite même, n'ont rien à voir avec la présence des français.

Comme son intention était de connaître comment le message de l'Islam était accueilli et quel était le traitement réservé aux serviteurs de la cause islamique dans ces pays, il a décidé de se rendre au pays du saint-homme qu'il avait entendu parler dans les causeries. Son pays s'appelle le Sénégal. À l'intérieur, il a visité en premier lieu Saint-Louis, la capitale de la colonie du Sénégal.

À Saint-Louis, il a été témoin de l'honneur réservé à l'Islam et à ceux qui œuvrent pour son essor : les jurisconsultes y sont aussi honorés. Pareille chose n'avait jamais effleuré sa conscience.

Là-bas, la surprise et l'ébahissement s'étaient emparés de sa personne. Il avait vu de somptueuses mosquées érigées de part et d'autre pour les prières. Rares étaient les coins de cette ville qu'il avait parcourues sans trouver une mosquée dans laquelle les fidèles pouvaient accomplir les cinq prières de la journée. Partout dans cette ville, de splendides mosquées étaient construites pour célébrer l'office de la prière. Il en était ainsi à Dakar aussi, une autre ville du pays qu'il avait visitée.

Comblé de joie, il louait Dieu pour avoir rendu possible l'expansion de l'Islam, mieux, son implantation sur une terre où le sabre ne l'avait pas servi. Gloire à Dieu qui a fait triompher l'Islam dans cette partie du monde!

À Saint-Louis, il avait rencontré de nombreux compagnons, disciples et proches du saint homme dont on lui avait tant parlé en Mauritanie. Il y avait vu certains de ses écrits : des œuvres poétiques, des maximes, des conseils et des réponses

destinées à quelques disciples. Il avait interrogé les gens sur la vie, les activités, l'origine, les théologiens et maîtres spirituels qui l'avaient initié à la mystique (le Tassawuf).

Il avait demandé aussi aux gens les causes de son exil : Pourquoi les colons l'ont-ils exilé ? Pourtant tous ceux qu'il a rencontrés avaient parlé unanimement de sa bonté pieuse (warra), de sa vertu et de son détachement du monde. Au surplus, il fuyait les contacts avec les tenants du pouvoir temporel pour mieux se consacrer au culte de Dieu exclusivement.

Et, malgré toutes ces versions favorables, pourquoi les français lui en voulaient tant ?

Ces interrogations le tiraillaient, il continuait à se dire : un homme humble comme lui, respectueux des injonctions divines, très détaché du monde à l'instar des anciens mystiques ; quels doivent être les mobiles de son exil ? Cet homme dont la vie et l'œuvre bénéficient de l'agrément de Dieu et des âmes pieuses, pourquoi les français l'ont-ils capturé ?

Cheikh Amadou Bamba aussi avait adhéré à la confrérie qadria tout comme ses parents, il avait fait usage du wird³⁶ qadria, dans sa quête spirituelle. Des intimes de Cheikh Sidi Mokhtar lui avaient transmis le Wird qu'eux-mêmes avaient reçu des mains du maître : Cheikh Sidi Mokhtar Al Kunti. Que Dieu lui accorde son agrément. Il disparut en 1288 année de l'hégire, à l'âge de 88 ans. Il ne faut pas confondre Cheikh Sidi Moctar l'ancêtre, de son petit-fils Cheikh Sidi Baba le contemporain et l'admirateur de Cheikh Ahmadou Bamba.

36. Carte d'identité spirituelle d'une confrérie.

Cheikh Sidi Moctar Al Kunti était le maître par excellence dans le domaine de l'initiation à la voie mystique entre la fin du 12^{ème} et le début du 13^{ème} siècle suivant le calendrier musulman.

Cheikh Ahmadou Bamba avait donc rencontré des proches et intimes de Cheikh Sidi Moctar et renouvelé auprès d'eux l'initiation. Il prît le wird de leurs mains une seconde fois ; et tire profit de leur rencontre en s'inspirant de leur conduite exemplaire ; il avait aussi obtenu d'eux l'autorisation d'initier ses disciples à l'aide de ce « wird » pour leur faire subir une ascension ; une étape importante dans l'élévation spirituelle.

Par la suite, il avait fait usage des « wirds » Tidjane et Chassali. Il obtint ces wirds des mains de leurs authentiques dépositaires et reçut l'autorisation d'initier ses disciples avec ses « wirds ». Ici aussi, la chaîne de transmission ne souffrait d'aucun doute. Elle remontait jusqu'aux fondateurs des « wirds » Tidjanes et Chassali.

Ainsi Cheikh Ahmadou Bamba rénova la voie mystique dans son pays après avoir fait usage de tous ces « wirds ». Les foules commencèrent à déferler dans sa cour comme des vagues. Certains visiteurs venaient uniquement à cause de l'argent qu'il distribuait aux gens. Or cet argent, aux yeux du vénéré homme, ne valait même pas une motte de terre.

D'autres visiteurs, par contre, venaient pour s'instruire ; soigner leurs âmes ou s'attirer la baraka auprès du saint homme. Émerveillés, attirés par la lumière divine, les gens venaient de tous les sens. Les convois affluaient vers sa demeure. On lui apportait toutes sortes de dons. Les gens se précipitaient, se bousculaient pour le voir, car ils avaient vu les premiers disciples

qu'il initia accéder à l'élévation et à la sainteté spirituelle dont ils aspiraient.

Les premiers disciples à adhérer à sa confrérie étaient devenus des « aarifun billah » qui avaient des connaissances gnostiques (ceux qui sont constants et sincères dans la pratique de leur foi jusqu'à en arriver à une dimension ésotérique). Les dons lui parvenaient des différents coins du pays. Mais ces dons, si nombreux furent-ils, il ne les conservait jamais. Aussitôt entré en sa possession, il les redistribuait aux premiers venus ; sans distinction ; le bénéficiaire pouvait être un parent, un étranger, un disciple, un Noir ou Blanc d'origine mauritanienne. Les seuls dons qu'il conservait étaient ce qu'il pouvait utiliser dans ses compositions littéraires : l'encre, le papier et les exemplaires de coran écrits à la main.

Malgré la ruée des foules vers sa cour et les divers présents qu'elles lui apportaient, il ne cessait de prendre un peu de distance vis-à-vis des gens. Il fuyait les foules et se retirait pour se consacrer amplement à Dieu. De nombreuses fois, il avait déménagé et construit ses concessions loin des agglomérations.

Malgré sa retenue, sa concession était le lieu de rassemblement, le réceptacle des foules. Dès fois même, on voyait certains visiteurs élire domicile auprès de Cheikh Ahmadou Bamba.

Tel était le tournant le plus célèbre de sa vie. Nuit et jour, il se consacrait à la composition de poèmes ; dont des louanges au prophète Muhammad (PSL), en guise d'actions de grâce, la lecture du Saint Coran et le Zikr. Durant les rares moments où les foules remplissaient toute la cour ; il sortait alors pour exhorter les gens dans la foi et la piété, et les invitait à se confondre

aux préceptes de l'Islam enseignés par le prophète (PSL). Ainsi vécut Ahmadou Bamba, dont l'âge à l'époque, se situait entre trente et quarante ans entre la fin du treizième et le début du quatorzième siècle musulman.

En 1313 de l'an musulman, survint la douloureuse épreuve. Les colons français décidèrent de l'envoyer en exil. Au-delà de l'exil forcé, la volonté de Dieu était plus déterminante parmi les éventuelles causes lointaines. Le décret divin est toujours immuable. Nul ne peut l'anéantir ou empêcher son application. Les plaintes et les échappatoires ne réussiront jamais à l'annihiler.

Selon les versions rapportées par les Maures et ses plus proches disciples que Cheikh Abdullah Al Madani a rencontrés, mise à part la volonté divine, les causes de sa déportation étaient liées au contexte historique du Sénégal. Dans ce pays cohabitaient deux groupes sociaux qui ne partageaient pas les mêmes idéaux sur le plan politique et religieux.

D'une part, il y avait le groupe social des théologiens et érudits ou classe maraboutique ; de paisibles gens qui s'évertuaient à perpétuer l'idéal islamique depuis leurs lointains ancêtres jusqu'à nos jours. Leurs activités étaient l'enseignement du coran et de la jurisprudence... l'élevage et les travaux champêtres.

D'autre part, il y avait le groupe des guerriers ou tieddos détenteurs d'armes ; donc du pouvoir coercitif. Ils ne vivaient que de rapines au détriment du petit peuple dont ils s'accaparaient (au gré de leur fantaisie) des récoltes et du bétail sans coup férir.

Mais des conventions coutumières réglementaient les rapports entre les deux groupes. Suivant la coutume, les personnes et les biens dans la classe maraboutique, jouissaient d'une cer-

taine inviolabilité. Même les personnes non protégées par leur famille étaient hors d'atteinte des exactions et des abus des guerriers despotes. La coutume ainsi codifiée était toujours scrupuleusement respectée par les guerriers. Cependant si les tenants du savoir religieux, à cause de leur immunité octroyée, étaient épargnés des éventuelles voies de fait commises par les guerriers, le petit peuple lui en souffrait tant.

Il vivait sans défense, exposé aux pillages nocturnes. Les guerriers s'accaparaient de leur bien. La famille de Cheikh Ahmadou Bamba ainsi que d'autres familles de marabouts, versées dans l'enseignement du Coran et des sciences religieuses, jouissaient de la garantie de sécurité offerte par la convention coutumière quelles que fussent les caprices et la tyrannie des tieddos.

A priori, les rapports entre les marabouts et les tieddos au Sénégal, ressemblaient dans une certaine mesure aux rapports existant entre les hassanites à l'est de la Mauritanie et leurs protagonistes d'une autre tribu. Les deux types de rapports étaient à peu près identiques.

Cependant, la situation au Sénégal différait un peu. Vers 1200, année de l'hégire, apparut dans l'ethnie Toucouleur, le nommé El Hadji Oumar Al Foutiyou. Celui-ci lutta énergiquement contre les guerriers païens qui s'accaparaient des biens du petit peuple. Il mena plusieurs guerres saintes contre la classe guerrière infidèle à l'Islam.

Ensuite, vers 1280 toujours de l'an musulman, apparut un autre homme de l'ethnie Toucouleur au nom de Muhammad Ibn Malick Bâ (Maba Diakhou Bâ). Sa famille, à cause d'une longue cohabitation avec les wolofs, finit par s'identifier à eux, elle

parlait même la langue. Cet homme, originaire du Djolof, vécut dans le Saloum.

Il appela à la guerre sainte et guerroya contre les infidèles dans plusieurs champs de batailles. Au bout du compte, certains avaient embrassé l'Islam. Parmi eux figurait Lat-Dior, un ancien roi du Cayor. Si le Cheikh Abdallah rapporte tous les détails sur le contexte historique du Sénégal, il cherche à faire comprendre, à travers la trame des événements, les causes déterminantes de l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba.

Toutes les épreuves endurées par ce saint n'étaient qu'une illustration de la véracité des propos du prophète Muhammad PSL : « Les épreuves les plus dures sont le lot des prophètes, des Saints et de leurs suivants immédiats ». Il avait aussi dit « le principe général permanent dans cette communauté, ce sont les épreuves douloureuses qui s'abattent toujours sur les croyants sincères ». Plus le croyant est sincère dans sa foi, plus Dieu lui inflige des épreuves pénibles.

Et moins on est sincère par rapport au dogme, moins on souffre des épreuves réservées à l'élite. Dans un autre hadith, il avait dit encore « la vie d'ici-bas est une prison pour le croyant, et un paradis pour le mécréant ». Dieu le très haut nous avertit dans le Saint Coran « La vie dans l'au-delà appartient aux hommes pieux ».

Les hommes de piété ou les saints rapprochés pour leur rendre leurs cœurs purs, Dieu leur fait subir des peines, le martyr au prorata de leur foi. Dieu ne cesse de tester leur foi par la voie du martyr. Si le musulman est sincère et se montre respectueux des prescriptions divines, les peines et épreuves que Dieu lui fera subir seront plus immenses que celles infligées aux musul-

mans pêcheurs. Allah n'épargne de ses épreuves aucun prophète ou saint. Chacun a son lot de souffrances à un moment donné de sa vie.

Par ailleurs, le prophète (PSL) avait dit : « La vie du croyant est illustrée par celle des plantes chaque jour un vent vient les agiter et les balancer dans tous les sens, mais leurs racines les fixe au sol ». Dans un autre hadith, il ajoute « le croyant est comme la plante ; à tout instant un vent l'incline, quand un autre vient, il la relève, la rajuste. Cet état prévaut jusqu'à sa maturité ». Les moments de bonheur et de plénitude éloignent le croyant de son seigneur. À l'opposé, les moments de privations et d'épreuves sont propices à la contemplation et au recueillement pour le musulman qui cherche à se rapprocher de son seigneur.

Par les dénonciations et les calomnies, les anciens guerriers évincés du pouvoir et ceux qui avaient été promus subalternes ou commis dans l'administration coloniale, espéraient avoir des coudées franches pour accomplir leurs forfaits sur les prétdendus faiseurs de troubles. Ils voulaient qu'on leur donnât l'ordre d'amener les dénoncés, ou qu'on leur dise : « faites ce que bon vous semble avec ces gens-là ».

Dans de telles circonstances, les autorités envoyait une mission d'enquête sur les lieux. Mais, comme les plaintes, les calomnies et les dénonciations ne cessaient de leur parvenir ; les autorités coloniales finissaient par présumer la culpabilité de l'accusé principal.

Il ne pouvait en être autrement, car les auteurs des dénonciations et des plaintes prétendaient être des serviteurs loyaux de la cause française. Leurs subterfuges avaient donc produit les effets escomptés. Car ils avaient influencé dans une certaine me-

sure les autorités. Le contexte était propice à la délation, surtout que l'accusé principal ne venait jamais établir son innocence ou contester les griefs qui pesaient sur lui devant l'administration. Les agents de l'administration ne le connaissaient que de nom.

Il n'y avait aucun contact entre lui et l'administration. Entre eux, il n'y avait que des intermédiaires mal avisés, jaloux et nostalgiques d'un passé révolu.

Quant Cheikh Ahmadou Bamba fut emmené devant le Conseil Colonial, il fut soumis à un interrogatoire sévère. Loin de ses amis sauf Dieu ; dans ce contexte triste et macabre, personne ne l'assistait à l'audience. Chaque fois qu'on lui dit : « nous avons appris que vous avez fait telle ou telle chose », sa réplique était : « amenez celui qui vous a informé. Si vous nous confrontez tous les deux, vous distinguerez celui qui de nous deux dit la vérité ».

Ils lui avaient reproché des faits qu'un vulgaire être humain ne commettait pas à plus forte raison un homme de son envergure. Les colons français ont été victimes des délateurs et des calomniateurs atteints de jalousie. Ces pauvres ne songeaient même pas à Dieu dans leurs agissements : Satan s'était emparé d'eux en embellissant leurs projets et en inspirant leurs actes. Mais il y avait une autre cause lointaine.

Avant la colonisation, le pays était confiné dans la barbarie et l'indolence. La population était disséminée sur le territoire suivant le bon vouloir des chefs de bandes. Aucune autorité politique ne parvenait à les réunir sous l'univers d'une seule loi. Ces bandes se faisaient la guerre sans trêve.

Face au système colonial, l'espoir des Tieddos était de pouvoir devenir des amis dévoués des agents de l'administration afin de se voir confier une tâche subalterne ou commis dans

l'appareil administratif. Les courbettes et les profils bas étaient de mise. Voilà l'unique moyen qui leur restait pour survivre. Les rapines, les abus et exactions au détriment du peuple ; ce gagne-pain était mis au placard. Avec la présence des français plus puissants et plus avisés, ils n'osaient retourner aux vieilles pratiques.

Quand à nos frères musulmans, n'eût été leur sort rendu difficile par les menaces, l'injustice de l'administration coloniale dont ils étaient parfois victimes, ils auraient pu s'occuper pleinement dans la quiétude de leurs activités pédagogiques ou champêtres.

Mais il y a des marabouts qui, ne pouvant plus endurer la mauvaise foi et la tyrannie d'un commandant de cercle, avaient cherché refuge dans une colonie anglaise (cas de Saër Maty Bâ fils de Maba Diakhou). Si les colons étaient conscients des préoccupations de nos frères musulmans dont le seul idéal reste l'enseignement des préceptes de l'Islam ; ils n'auraient pas dû infliger de cruels traitements.

Peu de temps après le départ de Cheikh Abdallah Madani du Sénégal, il a appris le retour de Cheikh Ahmadou Bamba en 1320 (1902), dans son pays. Quelques mois plus tard, il fut envoyé en Mauritanie pour une nouvelle déportation.

Au moment où les nouvelles de son retour lui parvenaient, il était déjà loin du Sénégal pour pouvoir vérifier l'authenticité de la nouvelle.

Dès la fin de son séjour au Sénégal, il a commencé à s'interroger sur ce qu'il va faire : « doit-il attendre la fin de son voyage pour décrire son itinéraire et ses découvertes dans un livre ou doit-il commencer tout de suite la rédaction ? »

Tout compte fait, l'idée d'envoyer ses notes de voyage à un journal de large diffusion lui était venue à l'esprit ; sachant que les lecteurs friands de nouvelles y trouveront leur plaisir.

Par bonheur, la Providence l'a fait rencontrer chez l'éditeur des manuscrits de Serigne Bamba contenant des panégyriques ou louanges à l'honneur du prophète Muhammad (PSL) et des œuvres de jurisprudence, envoyés pour leur impression. Sur les manuscrits, il pouvait lire son nom de serviteur du prophète et les autres qualificatifs que ses disciples et sympathisants lui ont décernés.

Le mutisme des sources coloniales de 1895 à 1902

Malgré la diversité des sources, la période 1895-1902 fut et demeure la grande nébuleuse dans ce tableau sublime qui est la vie du Cheikh Ahmadou Bamba où convergent dans l'harmonie tous les mystères de la peinture divine. Novembre 1902 marque son retour triomphal ; il prie pour toute l'Afrique et écrit :

« Que mon retour soit le bonheur de mes disciples, qu'ils soient tous préservés du feu de la résurrection ».

Durant toute l'époque coloniale, la France n'a jamais eu en face d'elle un résistant de la dimension de Cheikh Ahmadou Bamba. N'ayant utilisé que les armes de la non-violence, il a mis en déroute toute la puissance coloniale sans conduire son peuple vers la guerre. Loin de mobiliser les musulmans sur le champ de bataille, Bamba le fit par le retour sincère vers Dieu, la grande guerre, celle des âmes.

Ayant de façon définitive posé les arcanes de la résistance par la science et la foi, Bamba demeure le seul gagnant à côté

des nombreux résistants qui ont non seulement perdu leur propre vie, mais aussi celle des forces vives de leur communauté.

Interrogé par le gouverneur du Sénégal sur les agissements de Cheikh Ahmadou Bamba, l'honorable NDiaye Sarr, un des Grands Maîtres des musulmans de Saint-Louis laissa entendre que l'Afrique n'a jamais vu naître un Saint du rang de Cheikh Ahmadou Bamba.

Mais le témoignage historique de cet érudit, pourtant membre du Conseil Consultatif des Affaires Islamiques en Afrique Occidentale, n'eut aucun effet devant la justice anti-islamique et arbitraire des infidèles.

Avant 1895, tous les documents sont sérieusement conservés. Mais du 20 septembre 1895 à novembre 1902 aucun document sérieux ne peut s'obtenir aux archives d'Outre-Mer. Cette période entière mise sous silence couvre les moments forts de la vie du Cheikh.

C'est dans cette période que Serigne Moussa Kâ révèle que le Cheikh a subi deux cent quatre-vingt-cinq épreuves.

Rien que par la prise en compte des épreuves mentionnées dans le récit de Serigne Moussa ka, nous retenons :

- Le cachot étroit de Dakar,
- Le taureau furieux,
- La cage aux lions du jardin d'essai,
- La prière sur l'Océan,
- L'isolement parmi les fauves,
- La fermeture d'un an dans un cachot abandonné à Mayumba,

- La fusillade sur la plage de Mayumba, l'isolement dans les lieux infestés de mouches tsé-tsé et maladies endémiques...

La plupart des épreuves ci-dessus ont été confirmées par les écrits du Cheikh. Certaines sont évoquées dans les chapitres qui suivent.

Aucun peuple qui se dit civilisé ne peut publier ces violations ignobles des droits humains. Voilà entre autres pourquoi cette partie fondamentale de l'exil du Cheikh a été complètement occultée. Par contre, l'année 1912 marque le début de la période dite de réconciliation, et les documents deviennent disponibles dans les moindres détails. Nombreux sont les prétextes que présentent certains archivistes français.

Certains soutiennent que le Cheikh n'était pas aussi important pour attirer l'attention du colonisateur car, disent-ils, le Cheikh Ahmadou Bamba, comme d'autres détenus politiques d'alors, n'étaient pas aussi importants que les Sénégalais le pensent aujourd'hui. Ce qui est faux car la lecture des rapports des autorités françaises prouvent le contraire. De 1886 à 1895, le Cheikh Ahmadou Bamba, paraissait aux yeux des français plus dangereux que Cheikh Omar Tall ou Samory Touré qui sont de grands hommes de Dieu, de très grands mystiques doublés de résistants hors pairs, Cheikh Ahmadou Bamba semait des « troubles » au sein d'une colonie administrée par les français alors que les autres défendaient une patrie libre.

Pourquoi nous détenons plusieurs photos de Samory, arrêté en 1898, trois ans après l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ? Des documents relatent sa descente au Gabon avec ses femmes et ses sofas, et son internement à la caserne de l'artillerie du quartier Sud de Saint-Louis. Nous détenons les photos du roi Béhanzin lors de son arrestation et de son séjour en Martinique.

De même ceux qui ont été arrêtés bien après le Cheikh sont bien connus dans les manuels d'histoire publiés par le colonisa-

teur. Pourquoi donc ce silence sur Cheikh Ahmadou Bamba de 1895 à 1902 ? Lui qui était plus dangereux que tous ses prédece-sseurs de l'avis même des colonisateurs ? Quoi qu'il en soit, durant près de huit ans de déportation entre Libreville, Sette, Cama, Loudima, Mayumba (cinq ans), Lambaréné (deux ans), des adeptes sincères ont rejoint le Cheikh dans la sylve équatoriale, des laptots et militaires ont raconté les larmes aux yeux les moments horribles de l'exil au Gabon ; pas un instant de cette période mise sous silence n'est ignorée par l'Afrique.

Les lois inhumaines de la période coloniale et les nombreuses condamnations issues de simples procès d'intention font que certaines vérités de l'exil sont entièrement élaguées. Heureusement que le Cheikh est le témoin de sa propre histoire. En effet si les français ont occulté ce qu'ils n'ont pas voulu publier, le Cheikh a écrit et les autres sources et nombreux témoignages sont là pour toujours faire jaillir la réalité³⁷.

Cheikh Bamba l'Anticolonialiste

Il est évident que Cheikh Ahmadou Bamba n'a jamais pris les armes, ni même essayé d'user de la violence contre les colonialistes. Pourtant, il a effectivement lutté contre l'implantation du pouvoir colonial.

Parallèlement à sa lutte contre les colonialistes, il a également démontré son opposition au féodalisme de l'époque et lorsqu'il demandait à son père d'abandonner sa charge et de quitter la cour du Damel, il voulut certes le préserver de la colère divine, mais il voulut également manifester son désaccord

37. Dièye (Cheikh Abdoulaye), *L'Exil au Gabon, 1895-1902 ; sur les traces d'Ahmadou Bamba*, édition Ndigél, 1985, 119 pages.

d'avec cette forme de société. Il en donnera la preuve bien après, en mettant sur pied un nouveau type de société qui négligeait les classes sociales et donnait la même chance à tout le peuple.

Il a cependant toléré la féodalité sénégalaïse et n'a pas tenté, d'une manière apparente, de se l'opposer. Au contraire, il a même essayé de reconvertis les féodaux en talibés convaincus qui expieront leur faute : la fin du règne de Tanor, les adieux de Lat-Dior au marabout avant le combat de Dékhelé, la noble fin de M'Bakhane Diop (fils de Lat-Dior le damel du Cayor) enterré aujourd'hui à Touba, lui qui dirigeait le peloton venu l'arrêter à MBacké, le destin de l'ex-chef de canton Samba Laobé N'Diaye, le grand comportement de Bour Sine Coumba N'Doffène Diouf etc., sont des pièces à conviction.

Mais son opposition au système colonial a été nette, inva-riable, même s'il confondait le régime au Christianisme.

Cette attitude lui a créé la sympathie des séquelles de résis-tance de l'époque. D'ailleurs, le seul fait que Lat-Dior soit venu jusqu'à lui quand il préparait Dékhelé, suffit à démontrer qu'en 1886 déjà, avant même l'exil, Ahmadou Bamba était un antico-lonialiste sûr.

Ensuite, aucun traité, aucune déclaration d'allégeance, au-cune acceptation de don, de subvention ne le lient aux français. Il a été conséquent et persistant dans le refus de collaboration et de soumission, jusqu'à sa mort.

Nul n'ignore que, pas une fois, verbalement ou par écrit, Ahmadou Bamba n'a consenti à l'implantation coloniale, ni même apprécié (dût-il être un investissement positif) un quel-conque fait des colonisateurs ou de leurs nombreux collabora-teurs d'alors. Jamais il n'a accepté de participer à une réception

ni à une réunion du Conseil Consultatif Islamique où il était fait membre et où les honneurs lui seraient rendus, à fortiori à des réunions mondaines.

Du reste, c'est cette position qui a constamment été l'apparence de la cause des contradictions entre lui et tous ceux qui ont pu collaborer avec les Français qui auraient pu, ou dû, négliger par ce fait, le devoir religieux, un instant de leur vie.

Mais résister ne suffisait pas, surtout que la résistance pacifique a toujours été contestée pendant cette période coloniale où les El Hadji Omar, Mamadou Lamine, Lat-Dior, tous, se sont opposés à l'implantation coloniale par les armes, par la guerre. Il fallait donc prouver au peuple la puissance, l'efficacité de l'action par des faits concrets et par des actes à la dimension de l'idéal. Et c'est quand tous les marabouts de sa génération furent résignés d'accepter le fait et contraints à collaborer, c'est quand aucune résistance ne se manifestait plus ailleurs, que Bamba devint encore plus ferme dans ses prises de position. Tous ses confrères le désapprouvèrent implicitement ; une signature au bas d'une lettre de grâce que les notables de Saint-Louis auraient adressée au Gouverneur, une visite, une intervention, auraient peut-être suffi pour lui éviter l'exil. Peut-être aussi qu'un recul en ce moment aurait ôté tout le sens de la mission³⁸.

Enfin, tout le caractère de l'anti-colonialisme de Bamba se résume dans ce geste : « Pendant que tous les marabouts de l'époque arboraient la légion d'Honneur ou l'Étoile noire du Bénin, preuves de leur fidélité ou de leur simple rapport avec le régime colonial, lui Ahmadou Bamba, rejettait la médaille que le

38. Wade (Madické) *op. cit.*, p. 63-66.

Gouverneur était venu lui apporter, mieux, dès qu'il comprit, il ignora l'assistance et la circonstance en se retirant seul publiquement, dans la prière à Dieu pendant de longues heures : c'était à Diourbel en 1919. Il ne dit pas un mot au Gouverneur et n'eût été la délicatesse de son fils Moustapha MBacké, la honte aurait envahi les Autorités venues pour la circonstance ».

Cheikh Ahmadou Bamba, le Martyr

Tous ceux qui ont souffert pour une cause, un idéal, un peuple sont des martyrs. Qui peut nier que Cheikh Ahmadou Bamba est un martyr ? Pourtant, Dieu et son Prophète (la paix sur Lui) l'ont constamment assisté. Sur tout le long du parcours des épreuves, selon ce que raconte la tradition, il n'a cessé de témoigner ses remerciements. Et chaque fois qu'on l'a mis à l'épreuve il a prouvé qu'il n'était pas seul.

On le mit dans un four chauffé, on le mêla à des lions affamés, on le jeta dans un puits profond, on a essayé de le souiller en dépeçant auprès de lui une femme infidèle, on l'a isolé dans une île, on a même tenté de le fusiller... Chaque fois, il a prouvé à ceux qui le martyrisaient qu'il avait une baraka (Chance, protection) exceptionnelle. Pendant qu'on l'amenait en exil, on raconte un autre prodige :

« Le capitaine du bateau, pour l'éprouver, lui demanda sous peine de gâcher ou de faire gâcher la prière par une femme, de ne pas lui porter tort en priant dans son bateau. Bamba ne l'entendit pas deux fois, il jeta alors sa peau de prière sur la mer et y accomplit le devoir au grand étonnement de l'équipage. Le bateau l'attendit malgré ses ennemis jusqu'à la fin de la prière ».

Le commandant du bateau ne trouva à lui dire que ceci :

« Ce n'est pas le fait de la prière qui m'ébranlait, car le pouvoir de Dieu est immense. Mais quelqu'un comme toi aurait pu nous échapper et retourner à MBacké. Ce qui me dépasse, c'est le fait de revenir comme prisonnier, de me sauver de la potence moi qui t'aurais laissé partir. N'est-ce pas signe de noblesse de votre part ? ».

Je me demande pourquoi certains milieux contestent le phénomène. Chaque jour de l'année, par sa puissance, Dieu nous démontre une multitude de faits encore plus extraordinaires que celui-là. Sur le terrain, tous ceux qui étaient du voyage ont confirmé la véracité du fait. Dès lors, pourquoi continuer à douter ?

Il fut donc exilé en pénitence en AEF, au Gabon, là où plusieurs figures historiques furent elles aussi exilées : Samory à N'Diolé près de Lambaréné. Il ne s'y arrêtera pas d'étonner : c'est là où le ciel foudroya le peloton d'exécution qui menaçait de le fusiller, c'est là où la femme envoyée pour le souffler se vit transformée en grenouille ; c'est là où, pour ce qu'il a montré d'étranges et de surnaturel, les Gabonais l'appelèrent Dieu et regrettaienr toujours son retour au Sénégal.

Les miracles que Cheikh Ahmadou Bamba accomplissait non pas par fantaisie mais pour se défendre, son attitude vis-à-vis de l'Autorité chargée de le surveiller, firent un écho tel que le Gouverneur Général, après avoir fourni un rapport, reçut de son Ministre l'ordre de l'exiler encore plus loin, pour l'isoler définitivement, dans une île que nous appelons « Wire-Wire » un peu plus au Sud au large de l'Angola.

C'est par ignorance qu'on lui donne ce nom car personne d'autre que les véritables responsables ne sauraient la situer.

On ne pouvait pas en tant que Sénégalais, musulman en plus, ignorer ces faits extraordinaires attribués à Cheikh Ahmadou Bamba. Les colonialistes exercent volontairement une censure totale sur ces miracles pour éviter surtout d'exciter les talibés ou simplement les populations sénégalaises de l'époque.

Dans ce cadre, il est de notre devoir de relater tous ces faits puisque nous devons contribuer à l'équilibre de cette histoire écrite pour l'essentiel par ceux là mêmes qui l'avaient exilé avec leurs centres d'intérêt et leurs grilles de lecture propre ; on pourrait parler de l'historiographie coloniale.

Les Africains et surtout les historiens ont le devoir d'intégrer cette partie occultée de notre histoire qui relève de la tradition orale envisagée ici comme une des sources reconnues par la recherche en sciences sociales capables de faire émerger la vérité historique. Certainement, d'aucuns pourraient ne pas croire certains faits qui dépassent l'entendement humain et la compréhension mais tout n'est pas rationnel dans cette histoire que nous relatons.

En tant qu'humain, Cheikh Ahmadou Bamba a dû souffrir de ses différents exils. Cependant, pas une fois il ne s'est dédit, pas une fois il ne tenta de signer un pacte, une allégeance ni même un traité de commerce, ni d'adoucir son langage ou ses relations devant l'autorité coloniale.

Au contraire, partout où il se trouvait en exil, il continuera d'écrire ses poèmes qui ont été ses seules préoccupations après les prières, de lire le Coran et de glorifier le seigneur, de l'avis de tous ceux qui l'ont vu, même des Français il continuera à chacun de ses poèmes de remercier Dieu et de magnifier le prophète (PSL).

Il dira que tous ceux qui l'ont trouvé à Sarsara (lieu situé en Mauritanie) bénéficieront des délices du Paradis. Les colonialistes lui laissèrent une certaine liberté de manœuvre en Mauritanie pour l'éprouver et croyaient qu'au contact des érudits maures, il baisserait pavillon³⁹.

À ce titre, c'est le contraire qui se produisit. Et c'est enfin en Mauritanie qu'il rencontrera de nouveau physiquement le prophète Mouhamed (Paix sur Lui), qui lui révéla que sa mission était terminée et qui lui octroya le wird de la confrérie (identité mystique de la confrérie) qu'il donnera pour nom « Mouride » qui signifie postulant qu'il avait mise sur pied depuis 1880.

Quelques jours après cette rencontre prophétique mystérieuse, un arrêté du Gouverneur Général donnera ordre de faire revenir Cheikh Ahmadou Bamba au Sénégal et de le fixer à Tiéyène. Il y séjourna pendant cinq ans (1907-1912). Mais, là à Tiéyène, on ne lui permit que la visite de six personnes par jour.

Mais personne ne put, par la suite, en limiter le nombre. Ensuite, ce fut Diourbel, où il va séjourner en résidence surveillée. Il habita d'abord dans une case à l'intérieur de la résidence du Commandant de cercle pendant 1 an. Il avait laissé toute sa famille à N'Dame et vivait seul.

Mais rapidement, on se débarrassera de ce prisonnier gênant qui attirait les foules car de jour et de nuit, l'intérieur et l'environnement de la résidence du Commandant voyaient les talibés défiler pour voir le marabout.

39. Cheikh Ahmadou Bamba séjournera dans plusieurs bourgs et villes de Mauritanie (Sarsara, Guet-el-Ma, Boutlimit etc..).

Le Commandant de cercle lui désignant l'endroit où il devra habiter avec sa famille à Diourbel ; les talibés y édifièrent aussitôt les demeures et envahiront les lieux au son des « Khassayides » (poèmes écrits par Bamba). L'autorité coloniale ne pourra plus rien, ni freiner l'ascension vertigineuse du mouridisme, ni même contrôler les contacts et les agissements du Marabout.

Et bientôt aussi, le Pouvoir colonial s'avisa de ses erreurs car il découvrit en Cheikh Ahmadou Bamba un marabout pacifique, honnête, convaincu, ne considérant que le pouvoir de Dieu et les rites de son prophète Mohamed (PSL), contrairement à ce que disaient certains milieux maraboutiques, certains détracteurs, à la base du conflit entre Cheikh Ahmadou Bamba et le Pouvoir colonial.

C'était trop tard, ni les éloges, ni les remords, et ni les médailles des colonialistes n'intéresseront plus Cheikh Ahmadou Bamba qui se fit, dès son retour de mission, un autre nom qu'il préférera entre tous : Khadimou Rassoul (Le serviteur du Prophète PSL).

Cheikh Ahmadou Bamba et les bons de paiement

Dans la période 1895-1902, les colonies du Gabon étaient commandées à tous les niveaux par des militaires. Chaque poste de commandement avait sa propre gestion. Il était pratiquement impossible de gérer financièrement les détenus d'un poste à partir d'un autre poste.

Il suffit de jeter un regard sur la carte pour s'en convaincre ; au moins six cents kilomètres de forêts denses pouvaient séparer deux postes parmi les plus proches ? Un déporté de Lambaréne ne serait jamais payé à Mayumba, ces deux postes étant séparés de

650 à 700 km. Par ailleurs, les bons de commande que nous avons enregistrés des archives nous révèlent que certains détenus percevaient en nature leur rente dans les boutiques Hatton et Cookson ou chez John Holt. Ces boutiques existaient à Libreville à Mayumba et à Lambarééné.

S'agissant du paiement du Cheikh Ahmadou Bamba, Saada Ndiaye⁴⁰ soutient que le Cheikh Bamba n'a jamais touché de sa main la rente de 50 frcs qu'il devait percevoir. Au moment du paiement, le chef de poste le trouvait quelque part sur la plage et lui tendait l'argent, à chaque fois, le Cheikh lui demandait de le poser par terre ; l'argent restait à la merci du premier venu, militaire, laptot ou autochtone. Serigne Touba confirme ce renseignement dans (Rumma) un de ses poèmes : « Ma main est pour Dieu le Généreux, le Bienfaiteur, l'Absolu, non pour les dirhams des roitelets ».

Ahmadou Bamba : Le littéraire et l'homme de culture

Cheikh Ahmadou Bamba s'est illustré comme l'un des plus grands poètes, le plus grand philosophe des temps modernes.

Les écrits d'Ahmadou Bamba ont en effet dépassé les frontières. Certains avancent qu'il a écrit 7,5 tonnes de livres, d'autres disent que ses écrits font la charge de 2 à 3 chameaux.

En tout cas, le Maître a beaucoup écrit, tout le monde est d'accord là-dessus et c'est cela l'essentiel, car le poids qu'on exprime n'est qu'un des aspects de la dimension de sa production intellectuelle.

40. Saada est toucouleur du Sénégal, il naquit près de Podor. Il fit ses études en Gambie, donc savait parler Anglais. Embauché par la factorerie John Holt, il fut affecté à Mayumba comme gérant.

Ce sont ses frères Mame Thierno Birahim MBacké et Mame Massamba MBacké qui ont, les premiers, commencé la diffusion des écrits de Khadim dès son retour d'exil et sa fixation à Diourbel.

Mame Thierno a dit à qui voulait l'entendre que certains écrits du Maître ne devaient pas être diffusés car, à leur lecture, les Talibés risquaient, non seulement de demeurer perpétuellement en délire mais surtout, de ne plus avoir le temps de prier et de penser à Dieu, tant ces écrits-là sont envoûtants.

Mieux, dans ses écrits, il donne des secrets si efficaces avec les clés du Coran qu'il faut se demander quel usage ses talibés feraient de tout cela. Mais quelle est la façon d'écrire d'Ahmadou Bamba ? il a tantôt employé les vers classiques, tantôt employé la prose mais le plus souvent les poèmes.

Cheikh Ahmadou Bamba a moulu presque toute sa philosophie, sa littérature, ses sermons, dans trois genres de vers : l'alexandrin, le petit-vers rimé quelquefois en distiques et le vers illimité⁴¹.

L'assonance et l'allitération y sont bien marquées et le plus souvent, si ce n'est pas toujours, le rythme est disséminé le long du vers. On y sent la cadence des parlers d'Afrique à côté de la mélodie de la langue arabe.

Ce qui ne cessera d'étonner, c'est que de 1868 date de son premier poème « Sindid » à juillet 1927 date de son dernier écrit « Khatimatoul Mounaa Jaati », personne n'y a jamais changé un mot, un accent ni déplacé une virgule.

41. Wade (Madické), *op. cit.*, p 75.

L'humanité entière lui doit, pour cela, reconnaissance et considération.

En tout cas, les écrits de Cheikh Ahmadou Bamba dépassent le classicisme des siècles passés et nouveaux. Ils contournent l'ésotérisme oriental figé dans la forme, et pour leur originalité, attirent les Modernes et surtout les jeunes.

Khadim a atteint le sommet de la forme : aucun grammairien, aucun homme de lettres ne peut trouver à critiquer la façon d'écrire de Cheikh Bamba, aucun exégète, aucun philosophe, aucun pédagogue, ne peut aussi le suivre aussi bien dans la connexion des idées que dans le sens de la philosophie.

Khadim est un poète, un philosophe, un moraliste, un chantre du prophète (PSL), un exégète, un prêcheur, un prédicateur jamais égalé. Il a tracé son style qui manifeste une forme et un fond inimitables que personne n'a pu pénétrer jusqu'à nos jours (voir Mazalikal Jinâni, Tazâhadou Zikhar, Makhâlikhou nirân, Jazboul khouloub, moukhadimat... mounawirou soudour...). Une des caractéristiques des écrits de Serigne Touba demeure l'originalité.

Nulle part on n'a vu poésie plus symétrique, plus rythmée, plus sensée mais surtout rimée avec une telle harmonie qui fait fi quelquefois des règles établies et qui fait l'unanimité des bonnes appréciations.

Il a, en effet, rejeté la sujéction dans laquelle on a voulu placer sa race et a démontré, en approchant le Seigneur plus que tous, que la race noire elle aussi pouvait, par ses écrits, par ses actes et sa foi, s'élever jusqu'au point le plus haut, sans avoir besoin de s'accrocher à une autre race.

Il fallait prouver que la race noire pouvait avoir des Saints comme tout le monde, ses mouvements spirituels et ses doctrines sociales. C'était là s'affirmer contre l'impérialisme culturel et économique sous toutes ses formes. Il faut dire que nous ne pouvons pas énumérer ici toutes les formes des écrits de Bamba, ni toutes les qualités de cet écrivain.

La littérature mouride va plus loin et descend de Cheikh Ahmadou Bamba. On retrouve chez ses enfants un fond littéraire merveilleux qui mérite que l'on s'y attarde un peu.

Serigne Mouhamadou Moustapha a fait beaucoup de poèmes en hommage au prophète (PSL). Ils sont très beaux, on y sent l'empreinte du père, la rigueur du mouride et le même rythme nègre. Serigne Mouhamadou Fadel (Serigne Falilou) a fait beaucoup de poèmes adressés à Dieu, à son prophète (PSL) et à Khadimou Rassoul.

Serigne Mouhamadou Bachir aussi a signé un important livre d'histoire de son père et maître Serigne Touba et beaucoup de poèmes. Serigne Cheikh, fils aîné de Serigne Mouhamadou Moustapha n'a pas hésité de taquiner la muse en dédiant des pamphlets à son grand père Ahmadou Bamba.

Les fils de Cheikh Ahmadou Bamba ont surtout battu le record dans la reproduction à la main, du saint livre le Coran. Il n'y en a pas un qui n'ait écrit de sa main, en calligraphie de classe, 5 fois au moins le Coran. Le même fait est à souligner chez les filles du Cheikh. Elles ont toutes reproduit au moins 2 fois le Coran et seulement de mémoire.

A côté de ceux-là, il faut évoquer le magistral traité d'histoire de Serigne Bamba, fait en arabe par Serigne Ahmadou Lamine Diop Dagana. Ce livre de chevet de tous les mourides

est une référence qui a raconté beaucoup de choses sur le Maître mais avec une précision d'orfèvre et un talent hors pair.

Il faut aussi y ajouter le Coran traduit en Ouolof par Serigne Ahmadou Dème, ce qui est génial et ne se retrouve que chez l'école de Serigne Touba. Cette grande œuvre se trouve aujourd'hui chez Serigne Mor Mbaye Cissé à Diourbel.

Bref, la littérature mouride en Arabe, est surtout dominée par les écrits du Maître Cheikh Ahmadou Bamba. On dirait qu'il a écrit pour tout le monde et qu'après lui la communauté mouride s'est contentée de le lire pour le comprendre et le réciter. Évidemment, la quantité et la qualité sont si impressionnantes que personne n'a éprouvé le besoin d'en rajouter, ni pour renforcer, ni pour éclaircir.

Ce petit monde est dominé par Cheikh Moussa Ka. Le paradoxe est que Cheikh Moussa Ka dont le nom peut évoquer une origine peul nous a enseigné le wolof par ses écrits. Des œuvres magistrales qu'il nous a laissées n'ont pas fini de nous étonner par leur richesse et de nous enthousiasmer par leur profondeur.

C'est surtout « Barsan » qui a retracé toute l'histoire du Prophète Mohamed (PSL), depuis qu'il n'était que conception de Dieu, c'est à dire à l'Etat de lumière jusqu'à sa disparition ; L'étonnant est que Cheikh Moussa n'avait jamais été auparavant ni écrivain, ni poète. Il a dit que c'est au cours d'une « ziarra » que le Maître lui a dit que son seul désir était de voir ses écrits en arabe traduits en ouolof pour que son peuple les comprenne.

C'était l'ordre du Maître. Et Cheikh Moussa de dire que « c'est dès ce moment que me vint l'inspiration. Je crus comprendre que le Maître m'avait choisi pour cette tâche et j'y réuss-

sis. Je suis sûr qu'il avait introduit en moi le secret qui devait m'aider à réussir ».

Le phénomène Serigne Touba (Cheikh Ahmadou Bamba) est aussi apparu chez un autre de ses talibés de Ndar (Saint-Louis du Sénégal), Cheikh Samba Diarra Mbaye. Celui-ci a chanté le Cheikh dans ses poèmes merveilleux et en ouolof pour en faciliter la réceptivité populaire.

Ses poèmes sont d'un lyrisme qui envoûte et cela a souvent enthousiasmé le Maître qui avait fini par prendre en estime Cheikh Samba Diarra MBaye et lui fit même bénéficier de ses prodiges : on raconte que ce dernier a vu son paradis avant la mort comme le lui avait promis le Maître.

En tout cas après sa mort, Serigne Touba recommanda à tous les mourides vivant à N'Dar (Saint-Louis du Sénégal) ou de passage d'effectuer un pèlerinage sur sa tombe.

Il fut un grand poète doublé d'une grande érudition qui a suivi son Maître Cheikh Ahmadou Bamba jusqu'en Mauritanie, dans le seul but de le sublimer. On dit aussi que c'est Serigne Touba qui le conditionnait. En tout cas, l'inspiration lui venait dès qu'il voyait le maître, c'est-à-dire quand il était en extase. Il a fait beaucoup de poèmes soigneusement rimés et de sens profond.

Dans le domaine de l'art, on peut dire que Cheikh Ahmadou Bamba n'a nullement été influencé par l'apport occidental ni par l'intrusion de la civilisation arabe. Au contraire, c'est lui qui a réussi à barrer la route à ces influences et à communiquer à son peuple la civilisation nègre qui tendait à disparaître au Sénégal.

Le Maître a indiqué à ses bijoutiers et à ses forgerons le genre de bouilloire, de théière qu'il lui fallait et qui conservait une certaine originalité, ce qui empêcha à l'art de nos artisans d'être englouti par l'Occident.

À nos cordonniers, il imposa une certaine couleur et une certaine dimension que nous retrouvons encore dans la Bibliothèque édifiée par le Khalif Abdoul Ahad MBacké, dans laquelle toutes les œuvres de Khadim se trouvent à présent réunies.

Cheikh Ahmadou Bamba a lui-même inventé son encre et sa peinture avec la conjonction de la décoction de certains arbres et de certaines mines.

Quand nous observons la charpente des cases mourides où les murs de ces cases, quand nous faisons attention au tracé des concessions mourides, on se rend compte qu'il y a là dans le domaine de l'architecture une certaine particularité chez Ahmadou Bamba. Il suffit d'ailleurs d'approcher un village pour savoir tout de suite si c'était un village mouride ou non. En effet, l'architecture mouride concevait des villages circulaires avec la mosquée au centre.

L'évolution économique d'un village mouride se remarquait naguère au nombre de zinc qui constituait les concessions. Aujourd'hui, les villages mourides se distinguent des autres par la richesse et le modernisme des villas en dur qui s'y construisent à la vitesse de la mode.

Dans le domaine de la construction des mosquées, c'est le modèle de Touba, qui n'avait rien d'oriental à l'origine, qui a influencé tous les minarets et tous les intérieurs de mosquée au Sénégal.

Évidemment la modernité est entrain de détruire tout cela au lieu d'en orienter les recherches, d'approfondir les acquis et d'en garder l'authenticité.

C'est dommage car un phénomène comme Cheikh Ahmadou Bamba avait des raisons profondes d'observer toutes ces règles et tous ces principes.

L'art mouride se découpait aussi dans le domaine vestimentaire. On dirait que le mouridisme a marqué le vêtement sénégalais dès l'apparition de la confrérie. S'il est vrai que notre caftan et notre boubou sont d'origine arabe, les mourides ont eu très tôt à les influencer en remodelant soit les manches (on les a élargies), soit l'encolure ou le décor (notamment les poches).

Aujourd'hui, on peut dire que les trois abdous « ensemble caftan pantalon et tourqui a reçu le sobriquet de abdou » sont aussi une expression de l'art mouride.

Ce qui est sûr, c'est que tout modèle de vêtement national, de nos jours, part des mourides de Sandaga.

Et, dans beaucoup d'autres domaines encore, Serigne Touba a lutté contre l'aliénation. C'est grâce à lui que, nonobstant la présence coloniale, nous ne nous sommes pas complètement départis de notre art, de notre civilisation, de notre religion, et c'est grâce à lui que nous abandonnons la veste européenne si aimée il y a moins de 40 ans au profit de nos costumes nègres.

Et c'est même un paradoxe que de retrouver, 30 années seulement après l'indépendance, une majorité de caftans et boubous à l'Assemblée nationale, preuve que le Marabout Cheikh Ahmadou Bamba avait beaucoup contribué à endiguer l'occidentalisation venue des colons français.

Nous allons évoquer de manière non exhaustive quelques passages qui vont nous renseigner sur la famille du Cheikh.

Les Fils d’Ahmadou Bamba Les Califs de Serigne Touba

Cheikh Mouhammadou Moustapha Mbacké 1927-1945

Selon l’hagiographie mouride, le premier successeur de Cheikh Ahmadou Bamba naquit le 11 du mois de Muharram de l’an 1306 de l’Hégire, à Darou Salam, correspondant au 17 septembre 1888 de l’an romain. L’histoire rapporte qu’il fallut aller à la quête du Cheikh qui avait à cette époque l’habitude de s’absenter pendant assez longtemps dans la forêt avoisinante à la recherche du futur site de la ville de Touba.

Les émissaires le trouvèrent finalement au troisième jour de la naissance de l’enfant de Sokhna Aminata Lô dans un lieu nommé Fétto sous une averse abondante.

Serigne Mouhammadou Moustapha Mbacké fut ainsi l’aîné des enfants du Cheikh restés vivants et le frère utérin de Serigne Mouhammadou Lamine Bara Mbacké.

Il eut la douleur de perdre très tôt sa pieuse mère ayant conclu un pacte en ce sens avec le Cheikh. Il entreprit son étude du Coran auprès de son père et dut, après le départ de celui-ci en exil en 1895, continuer ses études avec Serigne Ndame Abdou Rahmâne Lô à Darou-l-Halîmoul Kabîr. Études qu’il poursuivit avec son oncle Cheikh Ibra Faty jusqu’au retour de Cheikh Ahmadou Bamba du Gabon en 1902.

Il fut notamment partie des disciples qui rejoignirent le Cheikh à Saout-El-Ma, en Mauritanie, et y demeura avec lui jusqu'en 1907.

Il l'accompagna aussi à Thiéyène et ne s'éloigna significativement de son voisinage qu'après le retour définitif de celui-ci à Diourbel en 1912.

Lorsqu'il reçut l'ordre de fonder à 6 km de Touba le village de Husnu-l Mahâb qui n'était en ce temps qu'un petit hameau de Peulhs transhumants appelé Tindôdi. Il fut en 1921, partie de la compagnie du Cheikh à Dakar lorsque celui-ci y alla répondre à une invitation du Gouverneur Général de l'A.O.F. C'est à lui aussi que son père remit sa participation de 500 000 F au relèvement du Franc français.

Durant toute la période de coexistence avec son père et maître, Cheikh Mouhamadou Moustapha se distingua par un dévouement et une détermination dans le service qu'il lui consacrait, tel qu'il arriva souvent au Cheikh de mettre publiquement en exergue son engagement et son esprit de sacrifice que tout disciple lui enviait. On ne comptait pas les copies de mémoires du Saint Coran que le fils effectua pour le père, ni les tonnages de récolte dont il lui fit don.

Lors du rappel à Dieu du Serviteur du Prophète, le 19 juillet 1927, Cheikh Mouhamadou Moustapha fit une fois de plus montrer de ses vertus de lucidité et de tempérance, après avoir personnellement constaté le décès, en organisant dans une discrétion absolue son inhumation à Touba, selon les vœux du disparu.

Après sa désignation le 25 juillet 1927, le premier Calife a du assuré la relève en s'attelant particulièrement à la construc-

tion de la Mosquée de Touba ; projet qui tenait réellement Cheikh Ahmadou Bamba à cœur.

Malgré des débuts marqués par des difficultés de tous ordres, dont la plus dure fut assurément l'opposition de nombre de dignitaires de la Communauté à son califat, Cheikh Moustapha s'avéra rapidement être un Calife de grande intelligence soutenue par une vaste culture et une conformité sans faille aux enseignements du Cheikh se traduisant notamment par un courage, une dignité et une générosité qui resteront légendaires.

C'est lui qui, à la disparition de leur père, s'était chargé de l'éducation de presque tous ses frères et sœurs. Beaucoup d'entre eux vécurent avec lui et le Calife n'épargna, selon les témoignages de ses frères mêmes, aucun effort pour leur bien-être allant même jusqu'à leur désigner, une fois devenus adultes, leur premier lieu d'installation en ne manquant jamais de leur fournir l'aide matérielle nécessaire aux premiers pas dans la vie.

Ce fut également un excellent administrateur, un authentique homme de terrain.

En 1928, il obtint l'immatriculation d'un terrain de 400 hectares sis à Touba. Il demanda, au début de 1929, l'autorisation de reprendre la construction de la Mosquée dont l'irresponsabilité et la cupidité de l'Administrateur occidental désigné avaient mis les travaux en cause.

A l'issue d'un long procès à rebondissements dans les tribunaux parisiens, l'Administrateur Taillerie eut injustement gain de cause et la communauté mouride se vit contrainte de lui payer la somme faramineuse de 250 000 francs comme dommages et intérêts pour délit et préjudice sur rupture de contrat.

D'autres obstacles auxquels le chantier de la Mosquée eut bientôt à faire face furent : l'acheminement du matériel de construction à Touba face à l'inexistence de réseau de communication, la rareté des matériaux tels que la latérite dans cette zone, la profondeur de la nappe phréatique (à plus de 25 m) posant de façon cruciale le problème de l'eau etc.

La découverte de la carrière de Ndock, à une dizaine de kilomètres au Sud de Touba, permit de résoudre le problème de la latérite.

L'engagement total de dizaine de milliers de volontaires, le dévouement indescriptible de milliers de jeunes, femmes et adultes travaillant plus de 18 heures par jour, transportant dans des paniers posés à même la tête ou sur charrettes d'énormes blocs de pierres sur une dizaine de kilomètres, toute cette formidable énergie déployée dans la sueur et dans le sang (car on ne compta pas alors les décès) accélèrent l'achèvement des fondations et l'empierrement de la plate-forme de la future mosquée. Pour résoudre le problème des voies de communication, Cheikh Mouhamadou Moustapha entreprit, malgré l'incredulité des autorités publiques, le financement et la réalisation sur fonds propres d'un tronçon d'une cinquantaine de kilomètres de voie ferrée qui allait relier Diourbel à Touba via Mbacké à partir d'un embranchement du Dakar-Niger.

Avec toujours la détermination extraordinaire de milliers de disciples, des « Baye Fall » sous le commandement de leur khalife Serigne Moustapha Fall, fils aîné de Cheikh Ibrahima Fall, et les autres Cheikhs, la durée de réalisation de cette initiative inédite dans l'histoire pulvérisa toutes les prévisions et fut achevée en un an et quelques mois.

Ce succès éclatant accéléra de façon impressionnante l'unité et l'unanimité qui, déjà, faisait jour autour de sa personne façonnant ainsi durablement l'organisation de la Mouridiyah après la disparition du Cheikh.

Au point de vue économique, l'âme profondément paysanne de Cheikh Moustapha alliée à un esprit d'entreprise et d'organisation élevé, permirent à la communauté mouride de produire des résultats agricoles considérables. Ainsi la production arachidière qui était estimée aux environs de 20 000 tonnes au début des années 30 passera en 1937/38 à 75 000 tonnes soit une progression remarquable à cette époque. Le Chantier confié à la Société des Dragages, il fut officiellement procédé à la pose de la première pierre de la Mosquée le vendredi 4 mars 1932.

Mais, malgré la célérité des travaux, les années de peste meurtrière, la récession mondiale des années 30 se conjuguant aux perturbations de la seconde guerre, les travaux ralentissent considérablement leur progression. Et c'est dans ce contexte de profonde crise et de graves difficultés économiques que s'éteignit le vendredi 13 juillet 1945 (3 Sha'bân 1364H). Cheikh Mouhamadou Moustapha confiant à ses suivants la perpétuation de l'œuvre colossale entreprise pendant plus de 18 ans.

Mais s'il reste à jamais vrai que Dieu le Très-Haut ne peut oublier la rétribution de ceux qui combattent « avec leurs biens et leurs personnes » sur Son sentier, Lui qui a promis dans Son Saint Livre : « En vérité, Je ne perds jamais de vue l'œuvre de celui qui fait le bien, qu'il soit homme ou femme. Ceux qui se sont expatriés pour Ma Cause, qui ont combattu, qui ont été tués, Je leur pardonne leurs mauvaises actions et les ferai entrer dans

les Jardins arrosés par des ruisseaux, à titre de Récompense Divine ; certes Dieu dispose de la plus belle Récompense ».

En vertu de cette divine Promesse, Serigne Mouhamadou Moustapha aura alors mérité son Agrément et son Élection, la Reconnaissance du Prophète de l'Islam (PSL) et celle de Khadimou Rassoul.

Mieux, tous ceux qui, aujourd'hui, se réclament du Serviteur du Prophète ou toute personne tenant sincèrement au rayonnement de la Parole de Dieu Très-Haut sur terre doit une fière chandelle à ce Digne Socle de l'Édifice de la Foi et de la Vertu.

Serigne Fallou Mbaké

Cheikh Mouhamadou Fadl Mbacké est sans doute le plus célèbre des héritiers de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. Communément appelé Serigne Fallou Mbacké, ce deuxième khalif de Serigne Touba était crédité du don de voir se réaliser toutes les prières qu'il formulait. De son vivant à nos jours, nombreuses sont les personnes qui demeurent avec la conviction qu'il suffit de faire appel sept fois à Serigne Fallou pour obtenir la réalisation de ses désirs. À Touba pour les besoins du Grand Magal, la grande attraction est toujours le mausolée de Serigne Fallou Mbacké, le deuxième Khalife général des mourides. Cet endroit ne désemplit jamais de monde. Que cela soit en période de Magal ou non. Dans le mausolée de cet érudit et partout ailleurs, nombreuses sont les personnes qui viennent avec la conviction qu'il suffit de faire appel à Serigne Fallou sept fois pour obtenir la réalisation de ses désirs.

Né le 27 juin 1888 à Darou Salam soit au 27^{ème} jour du mois de Rajab, Cheikh Mouhamadou Fadl Mbacké était crédité du don de voir se réaliser toutes les prières qu'il formulait. D'où l'appellation de «*Borom na ame mou ame*»⁴², avec la bénédiction de son père, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, fondateur du mouridisme.

À l'image de son frère Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké, Serigne Fallou est, par sa mère, issu d'une famille maraboutique, qui a donné plusieurs imams à Touba. L'anniversaire de la naissance de Serigne Fallou, le «*Kazu Rajab*», est un événement bien connu de la confrérie, car assisté par des centaines de milliers de disciples.

Serigne Fallou entama ses études coraniques chez Serigne Ndame Abdou Rahmane Lo à *Darou Halimoul Kabîr*. Ses oncles Mame Mor Diarra et Mame Thierno Birahim ont également beaucoup contribué à ses études. Sous le Ndigueul de son père et guide, Serigne Fallou a fondé plusieurs villages dont : celui de Ndindy (1913), Bogorel (1914), Mbepp (1930), Merina Bobo (1932), Khayane (1938), Touba Merina (1948), Nayroul Marame (1952), Aliyeu (1950), Touba Sourang (1961) et Touba Bogo (1962). Le développement de la ville sainte de Touba s'est aussi effectué sous son magistère, notamment par la création de forages et du célèbre marché « Occasse » de Touba.

En 1945, *Serigne Fallou*, devenu second khalife, se plongea corps et âme dans la poursuite des travaux de la Grande Mosquée. Il eut l'honneur, de procéder à son inauguration, le 7 Juin 1963 et d'y diriger la première prière. Son califat est encore

42. Tout ce qu'il désirait avait des chances de se réaliser.

évoqué de nos jours comme une période particulièrement faste pour notre pays. Les Sénégalaïs, toutes confréries confondues, le considèrent comme un vrai ascète, un homme qui a reçu du créateur le pouvoir de faire des miracles.

L'on rapporte aussi que Serigne Fallou Mbacké, tel un vrai talibé, était dévoué à son père. Pour preuve, en 1927, date de la disparition de Serigne Touba, il fit 28 copies reliées du *Saint Coran* dont il fit don à Cheikh Ahmadou Bamba. Il lui offrit également sa maison, sise alors à l'avenue de la gare à Diourbel. Une belle maison qui était couverte de tuiles rouges avec, à chaque angle, le signe de l'étoile et du croissant lunaire. C'est après la disparition de son père que Serigne Fallou Mbacké a également effectué son premier pèlerinage à la Mecque.

C'est dans la nuit du 06 août 1968 qu'El Hadj Mouhamadou Fallou Mbacké s'éteignit à Touba plongeant le monde mouride dans une tristesse jamais égalée. De cette date à nos jours, sa notoriété reste intacte aux yeux des talibés mourides et des disciples des autres confréries.

Serigne Abdoul Ahad Mbacké

Cheikh Abdoul Ahad Mbacké, 3^{ème} Khalife Général des Mourides a vu le jour en 1914 à Diourbel, au Sénégal. À sa naissance, son vénéré père Cheikh Ahmadou Bamba prenant à témoignage ses plus proches disciples déclara : « Priez pour lui afin qu'Allah lui accorde longue vie car, en lui, je place un espoir immense ».

Cet espoir, Cheikh Abdoul Ahad Mbacké, surnommé par les uns le bâtisseur et par les autres l'éducateur, ne l'a point dé-

çu. Un quart de siècle depuis son retour à son Seigneur, son souvenir demeure encore vivace dans le cœur des mourides et des musulmans.

Cheikh Abdoul Ahad Mbacké a assimilé le Coran et les Sciences religieuses sous la férule de son oncle Serigne Amsatou Diakhaté, frère de sa vertueuse mère Sokhna Mariama Diakhaté. Très tôt, il a fait du travail licite et de l'adoration de Dieu un sacerdoce. En talibé exemplaire, on l'a vu, agriculteur émérite ; il a gagné les galons de premier agriculteur dans ses exploitations de Touba Bélel, de Boki Barga, de Kadd Balooji et de Mbara Dieng.

Pendant le magistère de Serigne Fallou Mbacké son prédécesseur au califat, Serigne Abdoul Ahad, dans une discréption et un effacement frisant parfois l'anonymat, a consacré sa vie au travail en s'évertuant à ne vivre que du fruit honnête et licite de son travail.

Quand le 6 août 1968, Serigne Fallou Mbacké 2^{ème} Khalife Général du Mouridisme, rejoignit son Seigneur, la Communauté qui dans sa grande majorité l'ignorait put découvrir un homme droit, honnête, ennemi irréductible du mensonge, de la duplicité et de l'hypocrisie. Sa rigueur inflexible le conduit très vite à mettre en place des dispositions dont les résultats ne tardèrent pas à donner au Mouridisme un visage encore plus rayonnant.

Grand éducateur, par la parole persuasive et par l'exemple incitatif, il a explicité avec une rare réussite, la doctrine du travail rédempteur professé par son illustre père. En multipliant les daaras, il a contribué à accentuer l'orientation de la communauté vers l'étude, la recherche de la connaissance.

Cheikh Abdoul Ahad est également reconnu comme l'un des grands bâtisseurs de la ville sainte de Touba. Il a fait en quelques années de cette cité, une ville moderne en pleine expansion. Avec lui, la cité bénite est devenue un vaste chantier avec la floraison des infrastructures religieuses, culturelles et sociales qui témoignent de sa grande vision.

Incontestablement, Baye Lahad comme on l'appelle affectueusement a laissé une empreinte indélébile dans la ville de Touba, tout comme dans le cœur des mourides. À sa disparition, le 19 juin 1989, il a laissé une cité en plein essor et une communauté résolument soudée, mobilisée autour de l'adoration de Dieu et du travail sanctifiant.

Serigne Abdou Khadre Mbacké : Vie et œuvre d'un soufi doublé d'un humaniste

Le sentiment le mieux partagé qui habite la communauté islamique sénégalaise à l'évocation du khalifat de Cheikh Abdou Khadre Mbacké est assurément l'amertume. En effet, seulement onze mois d'exercice pour ce quatrième Khalife de Cheikh Ahmadou Bamba. Nous ne pouvons-nous départir du sentiment, de la conviction même, que la communauté mouride, en particulier, a trop tôt été sevrée de cette mamelle nourricière si prodigue en avantages, en bénéfices et en profits de toute sorte.

Nous en sommes d'autant plus convaincus que la simple évocation de certaines circonstances ayant entouré sa naissance, une nuit de vendredi de l'an 1914 à Daroul Alim (Alimoun Khabir) de Ndame renforce cette impression de symphonie inachevée. Dès qu'on lui a annoncé l'heureux événement, Cheikh Ahmadou Bam-

ba a convoqué son frère et homme de confiance, Serigne Thierno Ibra Faty (Mame Thierno) de Darou Moukhty pour lui confier la mission de se rendre à Ndame dans le but de faire le nécessaire requis par la circonstance. Au moment du départ, après lui avoir donné sa bénédiction, le Maître dit à Mame Thierno : « Au nom et par la baraka de ce nouveau-né que tu vas visiter, sache qu’au cours de ton voyage, à l’aller comme au retour, tous ceux que tu auras à rencontrer ou à voir sont préservés des flammes de l’enfer ! »

Ainsi, dès sa naissance, Serigne Abdou Khadre a commencé à incarner le bras vigoureux par lequel Cheikh Ahmadou Bamba a pourfendu, a fracassé tous les obstacles qui se dressent entre les créatures et leur salut. De tout temps, il a eu une influence bénéfique sur son entourage. Par la parole et par l’exemple, il a toujours eu à cœur d’inciter ses semblables à se consacrer sans réserve à Dieu et à son Prophète (P.S.L.).

L’imagerie populaire a voulu voir en Serigne Abdou Khadre la réincarnation de Cheikh Ahmadou Bamba parce qu’en lui se retrouvent la plupart des traits de caractère qui ont distingué le Cheikh. Et, pour étayer cette thèse, les raisons ne manquent pas.

Sa mère Sokhna Aminata Bousso est la fille de Serigne Mboussobé, un frère de Sokhna Diarra, la mère du Cheikh. Ainsi, par sa mère, Serigne Abdou Khadre aurait été le neveu du Cheikh s’il n’avait été son fils. De cette naissance, il a hérité d’une piété si profonde que nul n’est surpris que, tout naturellement, il ait exercé, toute sa vie durant les fonctions d’Imam. D’ailleurs, depuis 1968, date de la disparition de Cheikh Mouhammadou Fallilou Mbacké, c’est lui qui a régulièrement officié à la Grande Mosquée de Touba.

Très tôt, sous la férule de Serigne Ndame Abdou Rahmâne Lo, il a maîtrisé le Coran. C’est pour ensuite se rendre à Guédé

dans le but d'étudier les Sciences Religieuses, études qu'il complètera auprès de Serigne Modou Dème, un érudit incomparable qu'on désigne d'ailleurs par le surnom révélateur de « Alimu Soodaan ».

À l'instar de son Père et Maître, il a désormais inscrit sa démarche sous ce qu'on peut appeler le label « al istikhama », c'est-à-dire la droiture, cette droiture sous tendue par la mesure, l'équilibre et qui est la marque distinctive des élus de Dieu. Autant le Cheikh disait à qui veut l'entendre que ses ennemis peuvent tout dire de lui sauf qu'ils l'ont vu ou entendu, un jour, faire ou dire quelque chose que Dieu réprouve, autant Serigne Abdou Khadr mettait un point d'honneur à être ce pôle vers lequel convergent tous les cœurs qui cherchent un modèle de droiture susceptible de les conduire sur la voie dénommée « Siraatal mus-taxiima ».

Il n'était certes pas le plus âgé de la famille du Cheikh, loin s'en faut, mais il avait un charisme tel que tous ses frères reconnaissaient et acceptaient implicitement son autorité morale, par sa droiture, son désintérêt des choses de ce monde, son peu d'attachement aux biens terrestres. On ne lui connaît pas plus d'une ou deux maisons à Touba. Et, s'il en a d'autres dans certaines contrées du pays, il n'y était pour rien. Il les devait plutôt à la ferveur de talibés désireux de lui faire plaisir.

D'ailleurs, invariablement, ces demeures étaient toutes construites autour d'une mosquée qui en est l'élément majeur. Il était rare qu'il soit absent de Touba. Il est connu que toute sa vie durant, il n'a manqué la prière du vendredi à la Grande Mosquée que pendant son séjour en terre saoudienne, pour les besoins du pèlerinage.

Serigne Abdou Khadr Mbacké, « Boroom Bakhdaad » comme on l'a surnommé, aussi respectueusement qu'affectueusement, dirigeait les offices religieux et procédait lui-même à la prière sur les morts aussi souvent qu'il le pouvait. Cela était interprété très positivement par des populations qui y voyaient des preuves, s'il en était encore besoin, de sa profonde humanité, de son étroite implication dans toute forme d'action dont la finalité est le soulagement, le bonheur des populations.

Ami de tout le monde, il avait une popularité telle que tous les habitants de Touba, à commencer par ses frères, le considéraient comme leur guide religieux.

D'une nature généreuse, comme son père, Serigne Abdou Khadre était très prodigue de ses prières sur tous ceux qui le sollicitaient à cet effet, surtout les malades qu'il guérisait de façon quasi miraculeuse si, tout bonnement, il ne « mettait pas la main à la poche » pour régler leurs frais médicaux, les ordonnances y compris ».

Comme son père, « Boroom Bakhdaad » « avait une connaissance si extraordinairement approfondie des Hadiths et de l'histoire de l'Islam en général qu'en la matière il était devenu une référence. Il affectionnait particulièrement, entretenir son entourage de la vie et des faits du Prophète (Paix et Salut sur Lui) et de ses Glorieux Compagnons. Il en parlait avec une précision si étonnante, un soin du détail si poussé qu'on avait l'impression qu'il les avait connus physiquement : les couleurs habituelles de leurs vêtements, la carnation de leur peau, la texture de leurs chevelures, les détails particuliers de leurs personnalités, leurs traits de caractère distinctifs, tout, jusqu'aux faits d'armes dont les uns et les autres sont crédités, leur niveau d'érudition et les capacités

de chacun, tout était passé en revue avec minutie, comme s'il parlait d'amis qu'il pratique au quotidien.

Évidemment, la sunna n'avait pas de secret pour lui. Et, comme son père, il mettait un soin particulier à se conformer à ce modèle parfait. Tous ses faits et gestes, comme ses paroles, étaient calqués sur ceux du Meilleur des hommes (Paix et Salut sur Lui) À l'exemple de son père, il montrait, à l'approche de l'heure de la prière, un regain d'enthousiasme frisant même l'euphorie. On le voyait alors s'apprêter avec la dernière minutie. Le Cheikh considérait la prière comme une comparution devant le Maître du Trône. Il fallait donc pour cet instant solennel observer un soin corporel et vestimentaire très minutieux. On pouvait alors voir Serigne Abdou Khadre, délicieusement parfumé des senteurs les plus suaves, se rendre au lieu de culte d'un pas alerte, plein d'entrain.

La ressemblance avec son père n'était pas seulement morale. Elle était aussi physique, et de façon absolument frappante. Même silhouette frêle et menue d'apparence, même vêture sobre mais adaptée à l'ascèse, même démarche rapide surtout si la destination est un lieu de dévotion. Leurs traits étaient empreints de la même sérénité et reflétaient le même bienveillant amour pour leur prochain mais aussi leur farouche détermination de repousser toute forme de compromis dans le service de Dieu et de son Elu (Paix et Salut sur Lui). La même douce lumière divine illuminait leurs yeux pleins de compassion pour le genre humain.

La profondeur de sa piété filiale a conduit Serigne Abdou Khadre à effectuer de fréquentes ziarra sur les mausolées des membres de la famille du Cheikh comme sur ceux de ses grands disciples. Ainsi, il se rendait souvent à Nawel sur la tombe de

Sokhna Asta Walo, la mère de Sokhna Diarra Bousso, sa vénérable grand-mère dont il visitait fréquemment le mausolée à Porokhane, à Sagatta Djolof sur celle de Mame Mâram, un ancêtre du Cheikh, comme à Dékhlé où repose Serigne Mor Anta Sally son grand-père paternel. Les sépulcres de Serigne Mbous-sobé son grand-père maternel et de son oncle Mame Mor Diarra recevaient aussi ses visites assidues, de même que celui de Mame Bara Sadio, un grand-oncle du Cheikh, à Bofel.

Cette même piété filiale explique le profond et indéfectible attachement qui liait Serigne Abdou Khadre à son oncle Serigne Thierno Ibra Faty. Il lui rendait de fréquentes visites à Darou Moukhty et, bien après la disparition du saint homme, il a continué à entretenir d'excellents rapports avec sa famille.

Serigne Abdou Khadre nous a laissé le souvenir d'un homme au visage empreint d'une douceur angélique. Par-dessus ses lunettes qu'il portait très bas sur le nez, son regard indulgent traduisait toute la profondeur de son grand cœur, caressant une généreuse et débordante magnanimité, l'assistance venue solliciter ses bénédictions. À nos oreilles résonne encore le timbre bien posé de sa voix. Et, bien souvent, nous avons l'impression de l'entendre encore déclamer, de la façon magistrale et sublime dont lui seul avait le secret, les sourates qu'il récitait lors des prières du vendredi à la Grande Mosquée. Alors, c'est à grand peine qu'on réussit à réprimer les sanglots qui montent du plus profond de notre être.

L'amertume d'une perte prématuée ressurgit, surtout si l'on pense aux réponses qu'il faisait à tous ceux qui, s'adressant à lui, lui souhaitaient longue vie. À ceux-là, il répondait avec un demi-sourire : « Ce serait tout bénéfique pour vous ! ». Mais il a

plu à Dieu qui nous l'avait donné pour notre bonheur de nous l'arracher après seulement onze mois de magistère. Il aura vécu un séjour terrestre de 75 ans. Exactement comme son père ! À Dieu qui nous l'avait donné nous disons : « Inâ li lâhi wa inâ ilayhi râjihôn » De Lui nous venons, à Lui nous retournerons. Que Sa volonté s'accomplisse ! Bénis soient Ses arrêts, même si notre pauvre nature humaine, imparfaite par essence a de la peine à endurer les douleurs qu'ils peuvent engendrer.

Tout de même, il y a une petite atténuation à notre détrousse : Serigne Abdou Khadr lui-même, semblait savoir que son magistère allait être éphémère. En effet, à tous ceux qui lui présentaient un projet qui s'inscrit dans la durée, il demandait invariablement d'en faire part, plutôt, à Serigne Saliou, celui qui allait lui succéder dans les fonctions de Khalife. Comme s'il savait qu'il n'aurait pas le temps d'entreprendre ou de piloter quoi que ce soit qui doive aller au-delà du très court terme.

Encore aujourd'hui, son ombre plane sur cette Mosquée qu'on imagine difficilement sans lui, tant il faisait corps avec l'ambiance des lieux. Et c'est tout naturellement que son mausolée, qui ne désemplit jamais, est situé à l'Est de ce monument incomparable de la Foi qu'il a servie jusqu'à son dernier souffle.

Encore aujourd'hui, ses exploitations agricoles et daaras de Guédé, Boustane et Bakhdad perpétuent le souvenir d'un Saint, d'un érudit incomparable et d'un serviteur de Dieu inégalable. Tel un éclair fulgurant, il a traversé le ciel de l'Islam, laissant pantois un peuple abasourdi encore incrédule d'avoir compté dans ses rangs un « esclave de Dieu » de cette dimension. Suprême consécration de sa haute stature islamique, c'est toute la communauté musulmane du pays, toutes confréries confondues,

qui a rendu hommage, à Serigne Abdou Khadre, à l'Imam des Imams, le jour de sa disparition en 1989.

A la droite du Cheikh, au Paradis d'Allah, devant leur Maître, le Modèle Parfait (P.S.L.), il doit goûter avec délice le salaire de la constance dans la droiture pour la seule face de Dieu. Puisse son aura et sa baraka rejoaillir un peu sur nous et nous inspirer dans notre quête de la bénédiction éternelle par le moyen de la constance dans la voie tracée par Cheikh Ahmadou Bamba.

Serigne Saliou Mbacké : ascète, agriculteur hors pair et ami des enfants

Serigne Saliou Mbacké, né à Diourbel en 1915 et disparu à Touba le 28 décembre 2007, il est une forte personnalité religieuse du Sénégal fils de Cheikh Ahmad Bamba. Il est le 5^{ème} khalife des mourides, bénéficiant d'une grande aura dans cette communauté et dans le monde musulman.

Grand producteur, il a réalisé un énorme projet agricole (Khelcom) sur une surface de 45 000 ha. Il reprit de nombreux travaux de rénovations aussi bien internes qu'externes de la mosquée et la construction de l'université islamique qu'avait entamée son frère aîné Abdoul Ahad Mbacké.

Il met en œuvre un plan de viabilisation de terrains d'environ 100 000 parcelles et un réseau d'électrification de la ville. De même, des canalisations ont été construites pour une meilleure évacuation des eaux de pluie.

Ses œuvres

D'abord l'éducation fut son occupation continue et depuis fort longtemps ; ses daaras où les étudiants travaillent dans les champs éparpillés à travers le pays (Ngott, Ndiapndal, Ndiouroul, Ndooka...) datent de plus d'un demi-siècle. Et, enfin, Khelcom acquis par le sang de beaucoup de villageois, le dernier établissement leur a ravi la vedette en raison de ses dimensions. Dans ses écoles, l'enseignement du Coran et l'éducation religieuse étaient associés au travail pour indiquer qu'il s'agissait d'activités inséparables. Serigne Saliou a fait du mouridisme une voie soufi connue actuellement à travers le monde entier.

L'apprentissage du travail chez les jeunes leur confère la conscience qui permet à l'homme de s'accomplir, d'être utile à lui-même et à la communauté. Quant à l'éducation, elle a pour but dans ces daaras de faire connaître aux jeunes disciples le sens de la vie, les règles de comportement dans la société, les normes spirituelles et morales dont l'observation assure à chacun la sauvegarde de son humanité. L'accent est également mis sur les sciences religieuses car pour Serigne Saliou, la foi en Dieu est la principale dimension de l'homme. Cette entreprise d'éducation, qui s'adressait à des milliers d'élèves était entourée du plus grand soin de la part de Serigne Saliou qui y consacrait d'énormes ressources, donnant ainsi le signe d'un engagement personnel, profond.

Serigne Bara Mbacké Falilou : Le bref Khalife qui a accompagné tous ses prédécesseurs

L'évocation de son nom laisse un goût d'inachevé dans l'esprit de bon nombre de disciples ; tant le magistère de ce premier petit-fils de Serigne Touba devenu Khalife général des mourides fut bref, malgré son parcours et les espoirs qu'il suscita.

Ayant vu le jour à Touba en 1921, il n'est sorti de cette ville que durant sa tendre enfance. C'était d'abord en compagnie de son homonyme Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké, qui était venu l'y chercher juste quand il avait 7 ans.

C'était pour le confier à un de ses disciples pour ses études coraniques : Serigne Modou Amar, qui avait son « daara » à Borel Keur Samba Diaw. Un village non loin de Ngaye-Mékhé, où viendra le voir celui qui l'avait confié à ce marabout. À la disparition de son homonyme, qui est le père de l'actuel Khalife général des mourides, Serigne Sidy Makhtar qui lui a succédé, Serigne Bara fut ramené auprès de Serigne Fallou en 1936. Mais, son père lui ordonnera d'aller poursuivre sa formation religieuse à Diamal, dans le département de Raffiné.

Après cette étape, calligraphe maîtrisant le Coran et imbu de sciences religieuses, il retournera auprès de son père et guide Serigne Fallou Mbacké, en qualité de chargé de missions : celles qui demandent abnégation, engagement et courage. Bras droit de celui-ci, il dirigeait les disciples que ce deuxième Khalife général des mourides amenait en pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. Ce qui lui vaut son titre de « Aladji Bara » ; tant il est allé plusieurs fois à La Mecque. Après la disparition de son père,

dont il a été le deuxième Khalife après son regretté frère Serigne Modou Bousso Dieng, Aladji Bara sera appelé aux côtés du successeur de celui-ci, comme, encore, homme de confiance et chargé de missions. D'ailleurs c'est lui qui, sur ordre de Cheikh Abdoul Ahad Mbacké, avait accompagné Serigne Abdou Khadre Mbacké, « L'Imam des Imams », faire son dernier pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

Il était si lié à celui-ci qu'il l'accompagnait tous les vendredis pour diriger la prière à la Grande Mosquée de Touba. Son courage et sa combativité ont été décisifs pour contrer les deux tentatives d'assassinat dont Cheikh Abdou Khadre Mbacké, quatrième Khalife général des mourides, fut la cible.

Maîtrisant l'Arabe et parlant parfaitement le Français, Aladji Bara était un maillon essentiel dans l'entourage de Serigne Saliou Mbacké, dont il prit la lourde relève à partir du 27 décembre 2007. Hélas il ne mettra en œuvre son sens de l'organisation, sa connaissance des hommes, son ouverture d'esprit que durant seulement moins de trois ans au service de la voie tracée par son grand-père.

Mais avant de rejoindre Serigne Touba, fin juin 2010, il s'est attaché à l'embellissement et à la décoration de la Grande mosquée dans laquelle il était très souvent de toutes les prières hebdomadaires, depuis son inauguration en juin 1963. Serigne Bara Mbacké Falilou a également dynamisé les travaux de modernisation et d'assainissement de la ville de Touba, initiés par son prédécesseur Serigne Saliou Mbacké. Grand rassembleur, il avait cherché à réconcilier l'ancien président Wade avec Macky Sall, devenu président de l'Assemblée nationale. D'ailleurs, il avait rassuré celui-ci en lui remettant un stylo qu'il lui demanda-

ra de garder jalousement, parce qu'il signera des décrets présidentiels avec. Les faits lui ont donné raison, attestant du coup son mysticisme. Serigne Bara Mbacké intervenait également pour arranger les rapports entre même les employés et leurs employeurs, comme le prouve la médiation qu'il avait entreprise à Africamer, où les travailleurs étaient restés 44 mois sans salaires. C'est donc dire que Serigne Bara Mbacké Fallilou a consacré ses 89 ans sur terre au service de L'Islam et du Mouridisme, en particulier.

Serigne Sidy Mokhtar Mbacké, 7^{ème} fils de Serigne Bara et 7^{ème} Khalife de Bamba, assure et rassure Touba

Face au président Macky Sall, qui lui a renouvelé son allégeance, Serigne Sidy Mokhtar lui a dit ce que tout le monde sait de lui : il n'a d'intérêt que pour Serigne Touba. Et à juste raison. Car, ce petit-fils de Khadimou Rassoul devenu le deuxième Khalife général des mourides, suite à la disparition de son cousin et aîné Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké Falilou, par ailleurs homonyme de son père, ne peut que vivifier l'héritage de son grand-père et celui de son prédécesseur. Il ne peut donc avoir d'intérêt et d'attention que pour ce qui fortifie l'Islam et l'héritage de Serigne Touba. Très tôt, son père l'a forgé dans ce sens, en lui enseignant le premier le Saint Coran. Un apprentissage qu'il ira poursuivre auprès de son homonyme Serigne Sidy Mokhtar, pour ensuite s'attacher à l'étude du « Fiq » et des autres connaissances théologiques. Ce qui fit de lui un soufi, très tôt.

Le cadre austère de Mbacké Kajoor, où il vit le jour en 1925 y est pour quelque chose. Comme le fut son prédécesseur, Serigne Sidy Mokhtar est calife à un double niveau : il l'est pour Gouy Mbind, fondé par son précieux père. C'est depuis 1990 qu'il est calife de son père, succédant à son frère aîné Serigne Abdoul Aziz Mbacké, qui avait remplacé leur aîné Serigne Modou Bara Mbacké en 1952. Ainsi Gouy Mbind tout comme les mourides sont entre de bonnes mains. En effet, Serigne Sidy Mokhtar, n'est attaché qu'à l'éducation et l'agriculture à travers ses daaras dans son village natal, à Tawfekh, Tamin et Keur Nganda. Des hameaux où il aime passer ses retraites spirituelles. Ses revenus, il les consacre aux travaux de rayonnement de Touba, à assister les disciples de son père, en particulier, et à faire voyager aux lieux saints de l'Islam des croyants nécessiteux.

C'est pour cette dernière cause que depuis bien des années il séjourne annuellement à Dakar pour accompagner par les prières ceux qu'il fait partir à la Mecque. On l'appelait Serigne Cheikh Maty Lèye, du nom de sa mère, pour le distinguer de ses deux frères qui portaient le même nom que lui. L'histoire retiendra que dès son installation le 1^{er} juillet à la tête de la confrérie des mourides, il commença par faire taire les clivages que l'on entretenait entre les confréries, entre les mourides et les Tidjanes, en particulier. L'histoire retiendra également que c'est sous son magistère qu'a été conçu et lancé le projet d'autoroute « Ila Touba », dont il a participé à la pose de la première pierre. Serigne Sidy Mokhtar était et restera apolitique, parce que coiffant les chefs de toutes les chapelles politiques ; puisque, également et surtout, certain que son legs familial est plus riche et durable

que tout autre héritage et activité. Ce qui rassure et assure du coup tous les mourides, parce que leur calife général est un soufi, qui n'a d'intérêt que pour l'adoration d'Allah, les louanges au meilleur de ses prophètes et la vivification de l'œuvre de son grand-père, Khadimou Rassoul. Un immense et seul utile chantier, qui fait qu'il est averti de toute modernité et s'attache à imprimer sa marque sur l'évolution du monde, pour le bonheur des hommes.

Les mourides ont été d'emblée rassurés parce que le chiffre 7 sonne comme pour lui : il est le 7^{ème} Khalife de Serigne Touba. C'est lui qui a porté les minarets de la grande mosquée de Touba de 5 à 7. Il est le septième fils du très mystique Serigne Bara. Serigne Sidy Mokhtar est devenu Khalife général des Mourides le mois de juillet, qui est 7^e de l'année. Les cieux sont sept, tout comme les terres. La semaine en compte 7. Tout un symbole. Les anciens Grecs rappelaient que « tout est nombre ». Qu'Allah donc lui prête longue vie, plus que tous ses prédécesseurs ; surtout qu'en lui, tous voient le dernier fils de Serigne Touba sur terre, le très regretté Serigne Saliou Mbacké. Et pour cause !

A côté des cinq Califs : ces fils de Serigne Touba qui n'ont pas accédé au califat

On connaît mieux, parmi les illustres fils de Serigne Touba, ceux qui ont accédé au califat et ont été sous les feux de la rampe. Pourtant, quelques-uns de ses fils ont vécu jusqu'à un certain âge, sans accéder au califat même s'ils occupent une place de choix dans le panthéon des mourides.

Serigne Abdoulahi Mbacké Borom Deurbi : Un trésor de qualités

Cinquième fils de Serigne Touba après Serigne Mouhammadou Moustapha Mbacké, Serigne Fallilou Mbacké, Serigne Mouhammadou Lamine Bara Mbacké et Serigne Bassirou Mbacké, Serigne Abdoulahi Mbacké a vu le jour en 1908 à Darou Rahmene communément appelé Thiéyène, dans le Djoloff, après l'exil du Cheikh en Mauritanie. Sa mère, Soxna Fatima Koubra Al Kuntiyu, était la petite fille de Cheikh Sidy El Moukhtar Al Kuntiyu, un grand saint homme qui vivait en Mauritanie.

Serigne Abdoulahi Mbacké passa ses premières années au Djoloff, et quand le Cheikh partit à Diourbel en 1912, il le confia à Serigne Abdourahmane Lô à Darou Alimul Qabir pour son apprentissage coranique. Doté d'une intelligence phénoménale et d'une mémoire prodigieuse, il fit en un temps très réduit de brillantes études, maîtrisa le Saint Coran et en écrivit une copie pour le Cheikh. À Diourbel, auprès de son vénéré père, Serigne Abdoulahi Mbacké apprit beaucoup, diversifia ses connaissances, s'éprouva au travail et fit montre des qualités les plus honorables. Intelligent et cultivé, courageux et généreux, il n'a cessé de séduire son entourage.

Très tôt, il a cherché à marquer son existence de son sceau personnel, et en 1930, il fonda à quelques kilomètres de Touba son village qu'il baptisa Darou Rahman, du nom du lieu où il vit le jour. Il vécut dans cette localité et éleva ses talibés dans l'adoration de Dieu et le respect du travail jusqu'au jour où il décida de créer un verger. Ce jardin appelé « Dër » en langue wolof, paraissait surprenant sur ces terres habituées à produire

uniquement du mil, du niébé, du sorgho... Serigne Abdoulahi Mbacké était un trésor de qualités : un courage inégalable, une patience infinie, une noblesse d'âme, une volonté inébranlable, une intelligence parfaite, un altruisme inaltérable et une pondération inimitable

Le 15 janvier 1960, Serigne Abdoulahi Mbacké s'éteignit, laissant les talibés dans un profond désarroi. Ses descendants dont Serigne Cheikh Mbacké, l'actuel khalife, ont hérité sa sagesse et ses qualités, et à ce titre, tout le monde les estime pour le respect qu'ils imposent. Ils montrent également une envergure intellectuelle et morale louable, un savoir-être remarquable et une détermination sans faille.

Serigne Chouaïbou : L'Éducateur et le Recteur

Serigne Chouaïbou fut marqué de façon indélébile par les propos qu'il a retenus de sa rencontre avec son père et maître spirituel Khadimou Rassoul. En effet, il lui avait dit : « Je voudrais que tu excelles dans l'étude du Coran et que tu te consacres à son enseignement ». Cette injonction fut un sacerdoce auquel il resta fidèle toute sa vie durant. Si le daara de Serigne Chouaïbou est devenu célèbre, mieux une école de référence au Sénégal et même au-delà, ceci est étroitement lié à l'engagement personnel de son recteur. Ce pédagogue de grande renommée avait en effet inventé des méthodes spécifiques à certains cas qu'on disait désespérés. C'est qu'en réalité sa résolution et sa détermination à faire porter le livre de Dieu dans la poitrine d'un enfant ne reculaient devant aucun obstacle.

Alliant la rigueur de la pratique aux enseignements théoriques, les adeptes du daara de Serigne Chouaïbou, même à bas âge, prennent l'habitude très tôt de faire les prières canoniques dans la mosquée. Aussi, à l'approche du mois de Ramadan, leur faisait-il des séances d'exhortation en vue d'une meilleure considération du mois béni. On peut dire que toute sa vie, il l'a consacré à l'enseignement et la vivification de l'Islam et de l'œuvre de Khadimou Rassoul.

Mouhamadou Lamine Bara : Un mystique d'une très grande renommée

Serigne Mouhamadou Lamine Bara Ibn Khadimou Rassoul a vu le jour à Touba. Il est l'homonyme de Serigne Bara Falillou premier petit fils calife. Chaque année, l'anniversaire de sa naissance est commémoré à Mbacké Cajoor par la communauté mouride, particulièrement sa famille, sous la direction de Serigne Cheikh Maty Lèye, son actuel khalife. Cheikh Mouhammadoul Amîn Bara Mbacké, plus connu sous le nom de Serigne Bara, a vu le jour à Touba, ce fut en 1891. Frère cadet de Serigne Mouhammadou Moustapha Mbacké dont il est de même mère (Soxna Aminata Lô), il est une personnalité connue du mouridisme et d'ailleurs. Son séjour à Mbacké Cajoor est un moment repère dans sa vie, et les nombreux témoignages de ses contemporains sont révélateurs sur le charisme du saint homme.

C'était ainsi un mystique de très grande renommée, et ses prières miraculeuses de même que ses prodiges (carâma) dépassaient l'entendement humain. Le tout témoigne d'un homme de

Dieu, dont l'agrément obtenu auprès de Son Maître, se mesure à la promptitude de l'exaucement de ses vœux.

Serigne Bassirou Mbacké : Le Modernisateur de Porokhane

Serigne Bassirou Mbacké est décédé en août 1966. Deux ans plus tard, ce sera au tour de Serigne Fallilou, deuxième khalife général des mourides alors que c'est Serigne Bassirou son jeune frère qui devait le remplacer. C'est ainsi que Serigne Abdou Lahad qui a la même mère que Serigne Chouaïbou qui lui succède en tant que troisième khalife de Bamba. De Serigne Bassirou Mbacké, on retient que c'est lui qui a réhabilité le village de Mame Mor Anta Saly, père de Serigne Touba, Porokhane et y organise chaque année un pèlerinage à la mémoire de Mame Diarra Bousso, la mère de Serigne Touba. On retient surtout de Serigne Bassirou ses connaissances islamiques et son amour pour la terre. Il est connu pour être un grand producteur d'arachide. Il a écrit beaucoup de livres (Minanoul Bakhil Khadim) et fondé de nombreux villages.

Serigne Mourtala Mbacké : Le Pieux chevalier de l'Islam

Serigne Mourtala Mbacké est connu comme étant le ministre des Affaires étrangères des mourides. À ce titre, il a installé des dahiras partout dans le monde et diffusé partout l'enseignement de son père. Ce pieux chevalier de l'Islam a consacré toute sa vie à véhiculer les enseignements de son père. Il s'est éteint en août 2005 au Maroc.

Il faut rappeler que Serigne Touba compte de nombreux fils disparus à bas âge. Ils ont été enterrés à (Khourou Mbacké) où le Cheikh a vécu des années durant.

L'exil raconté par Serigne Touba lui-même

De son départ de Mbacké Baary le 10 août 1895 aux escales de Djéwol, Kokki, Louga, Saint-Louis du Sénégal alors capitale de l'Aof, Dakar, à son transfert dans le bateau vers le Gabon, à son séjour au Gabon (Île de Mayumba, Lambaréné) jusqu'à son retour au Sénégal le 11 novembre 1902, le Cheikh fut confronté à de rudes épreuves organisées par l'administration française elle-même.

Sur les étapes de l'Itinéraire : extrait de l'ouvrage du Cheikh intitulé « *Jazâ'ush-shakûr* »⁴³.

Nous évoquerons pour chaque étape le récit qu'il en a fait avant d'aborder le commentaire par des textes et autres illustrations.

Je cherche auprès de Dieu une Protection contre les malices de Satan le Lapidé « Je me mets sous Ta Protection contre les coups d'aiguillon des démons et je me mets, Seigneur ! Sous Ta Protection, afin qu'ils (les démons) ne soient jamais présents en moi ». S.23 V.98

Au Nom De Dieu, Le Clément, Le Miséricordieux

O mon Dieu ! Accorde la Paix, le Salut et la Bénédiction à Celui que Tu m'as choisi comme Intermédiaire et Intercesseur,

43. Extrait de l'ouvrage du Cheikh *Jazâ'ush-shakûr* traduit par Serigne Moussa Ka.

notre Maître Mohammad, à sa Famille et à ses compagnons et fait de ce présent ouvrage une Joie pour Lui ; que la Paix, le Salut et la Bénédiction de Dieu soient éternellement sur Lui, sur sa Famille, sur ses Compagnons et sur l'ensemble des Amis de Dieu. Ainsi soit-il, Ô Toi Maître des Mondes !

La Récompense du Digne de Reconnaissance, le Bienveillant, Qui m'a préservé de tout oppresseur opiniâtre et de Satan le Rebelle et m'a éloigné de tout ce qui comporte un mal ou un préjudice, et ce, à jamais ; dans la réponse au Mauritanien Abû Latîf :

Puisse Dieu - qu'Il soit Béni ! Exalté ! - répandre Sa Grâce sur nous et sur lui ('Abdu Latîf), Ici-Bas et dans l'Au-Delà, sans la moindre tâche, ni la moindre confusion ainsi soit-il, Ô Toi Maître des Mondes !

Louange à Dieu Qui a fait accéder l'auteur de ce livre auprès de Lui, par l'Intermédiaire de Son Livre Très Précieux (le Coran) et par l'Intermédiaire de la Plus Noble de l'ensemble des créatures auprès de Lui, en l'occurrence notre Seigneur et Maître Mohammad, sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons, Ses deux Plus Pures Prières, de même que sur tout Prophète et tout Envoyé, qui sont Bienheureux par Ses deux Marques d'Honneur (Ici-Bas et dans I 'Au-Delà).

Après cela, ceci est un récit relatant quelques-uns des Bienfaits du Maître des Mondes, en vue de Lui témoigner Grâce - Exalté Soit-IL ! - en ma qualité de Serviteur du Juste, qui est l'intègre. Que la Paix et le Salut soient éternellement sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons - ainsi soit-il !

Étape de Mbacké Barry

Sache, Ô toi le vertueux frère ! - puisse Dieu Le Très-Haut nous préserver du préjudice de tout persécuteur : Je suis sorti le samedi 4^{ème} jour du mois de Safar en l'an 1313.h (1895) de la demeure que j'avais édifiée sur la terre du Djoloff (il s'agit de Mbacké Bâry), après avoir reçu la convocation du Gouverneur de Saint-Louis (le 4 Safar 1313) : Il importe d'apporter une lumière sur l'énigme que peuvent laisser la date du 4 Safar 1313 et celle du 18 Safar 1313 dans la tête de celui qui sait qu'on célèbre le départ en exil du Cheikh le 18 Safar 1313. Certes, pour mieux l'occulter et le garder jalousement, il confia le mystère du 18^{ème} jour de Safar aux doyens parmi les plus proches des disciples, en mentionnant le 4^{ème} jour de Safar, date à laquelle il entreprit fermement de sortir, détermination à laquelle il ne renonça point jusqu'à ce qu'elle soit la Volonté de Dieu 14 jours plus tard. Alors, comme pour se faire bénir cette détermination et comme pour informer son commensal que c'est avec la même détermination du 4^{ème} jour qu'il est Sorti le 18^{ème} jour - car au 18^{ème}, il ne renoua pas sa détermination, ni ne reformula son intention - il mentionna le 4 Safar dans son récit, voulant montrer surtout que l'acte vaut ce que vaut l'intention.

Donc, il confia à nos aînés que c'est au 18^{ème} jour qu'il sortit de facto. Il commença à en célébrer l'anniversaire durant la période d'un peu moins de huit ans d'exil et perpétua la tradition qu'il a déjà résolument adoptée, c'est-à-dire de rendre grâce à Dieu du départ en exil qui réalisa tous ses vœux.

Étape de Diéwoul

Je rencontrais alors son plénipotentiaire qui conduisait sa troupe vers cette demeure bâtie exclusivement pour étudier et enseigner, dans l'après-midi du même jour, dans une localité appelée Diéwoul.

Et nous nous quittâmes après notre rencontre, par la Volonté de Dieu, le Très-Haut, le Très Savant ; j'ai passé la nuit du Dimanche dans cet endroit (Diéwoul) sur l'Ordre de Celui Qui est Dieu, le Très-Haut, l'Unique.

Étape de Kokki

Je partis alors de là-bas après la prière du matin ; ce jour-là, je récitais le Coran et priais sur Celui dont la Prière sur Lui est le Plus Grand des Profits (il s'agit du Prophète). J'ai passé la journée dans une localité appelée Kokki, chez Cheikh Mukhtâr qui, à son époque, fut le Maître de tout membre de la Communauté de notre Seigneur Mohammad, le Choisi par Excellence, dans cette partie de la Terre de Dieu le Très Haut, dite Kajoor - sur Lui (le Prophète), sur sa Famille et sur ses Compagnons, les deux Saluts de Celui Qui me préserve de tout injuste.

Je sentis ce jour-là le besoin de versifier les noms des Gens de Bedr - sur eux l'Agrément de Celui Qui, grâce à eux, m'a préservé de tout traître - et de prier sur notre Seigneur et notre Maître Mohammad l'Effaceur de l'affliction qui n'a jamais cessé d'être un Océan de Générosité et un Lion dans les Batailles, sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons, les deux Saluts de Celui (Dieu) à Qui je me suffis en dehors des sultans, comme je

me suffis au Prophète (Paix, Salut et Bénédiction de Dieu, le Très-Haut, sur Lui) en dehors de tous les autres intermédiaires (asbâb).

Étape de Louga

Je quittai cette localité bénite (Coki) dans la nuit, accompagné d'une foule de gens, et ce fut comme si je marchais seul, sans associé nous arrivâmes peu avant l'aube dans le cercle dit de Louga.

Et cette nuit-là, je fus quant à moi, parmi ceux qui ne penchent que vers Dieu, le Très Haut ; j'y ai passé la journée en récitant la Meilleure Mention (la Parole de Dieu) et en priant sur Celui par la Grâce de qui je suis préservé de toute machination.

Je partis de là-bas, puis j'ai effectué la prière de l'après-midi à la gare, pour la Face de Dieu, qu'Il soit Béni et Exalté, Lui Qui m'a favorisé d'une Bonté Pieuse ; puis-je pénétrai dans le train où j'ai loué (Dieu) dans mes propos et communiqué par amour ceci :

« J'exalte la Sainteté de Celui Qui, sur terre et sur mer, fait mouvoir toutes les machines et les maîtrise ensemble ».

« J'exalte la Gloire de Celui Qui, dans le train, m'a favorisé du Service du Seigneur de Médine ».

« J'exalte la Pureté de Celui Qui fait pénétrer dans le jour la nuit et les mystères dans les manifestations ».

Étape de Saint-Louis

Je descendis du train peu avant la prière du Maghreb et fus interné dans une résidence par l'opresseur. J'ai passé dans cette résidence le reste du mois de Safar et le mois de Râbi'ul Awwal, sur l'Ordre de Celui sur Qui on s'appuie et auprès de Qui on trouve Assistance, sauf les deux derniers jours de ce mois (un Jeudi et un Vendredi) et durant ces deux mois, le Pourvoyeur m'a octroyé des Dons choisis et réunis en mon intention.

Je partis de cette île où j'ai composé le mémorial des Gens de Bedr qui sont des lions, sur eux l'Agrement de Celui Qui m'a préservé par eux de tout rebelle et jaloux. J'ai également composé dans cette île deux introductions à la Prière sur le Prophète, l'Intercesseur (sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons, les deux Saluts) de Celui Qui m'a préservé de quiconque désaprouve le fait qu'Il soit au Rang le plus Elevé.

J'ai subi dans cette île (Saint-Louis), au cours de cette période, des épreuves que je n'évoquerai jamais, par courtoisie à l'endroit du Plus Digne de Reconnaissance, Qui est adoré par amour pour Sa Face ; celles-ci (ces épreuves) étaient une éducation spirituelle de la Part du Vivant (Dieu) Qui ne meurt pas, Lui Qui m'a dispensé de recourir aux armes contre l'assassin.

Je partis de cette île (Saint-Louis) un Jeudi matin, au cours duquel Celui Qui Fait Mourir (al Mumît), Celui Là Qui Suffit, m'a protégé contre le Gouverneur et ses troupes, après mon recours (à Lui).

Étape de Dakar

Je pris alors le train jusqu'à Dakar où j'ai passé la nuit du Vendredi à réciter les plus efficientes des formules d'invocation (de Dieu).

Et de là, je partis en prenant le bateau dans lequel je fus protégé par Celui Qui Suffit (al Kaffî) ; Celui Qui Fait Mourir (al Mumît) contre les promoteurs de la déportation, jusqu'à ce que nous atteignîmes la célèbre île du Gabon dont la damnation des habitants auprès de Dieu et auprès de la totalité des Amis de Dieu, le Très-Haut, est très connue.

Premièrement : Récit des évènements de la première année

Il m'arriva, au soir de la veille du Vendredi, à Dakar où j'entrepris la répétition de la plus Efficiente des Mentions dont je ne me séparerai point jusqu'à mon entrée au Paradis promis aux pieux, ce qui suit :

« Le Gouverneur me fit venir de la maison où j'avais l'intention de passer la nuit pour me reposer et m'incarcéra dans une cellule dans laquelle on n'introduit pas quelqu'un à qui l'on veut de la quiétude » ; j'entrai alors dans cette cellule totalement obscure, m'abandonnant à Celui Qui a dit :

« À moins qu'on ne soit victime d'une injustice. » (S.4 V.148), car je fus, quant à moi, en cette nuit bénie, victime d'une injustice. Dieu Le Très-Haut m'a préservé, selon toute Sa Grandeur, de toute iniquité.

Je me mis à prier sur le Prophète, l'Élu le Plus Pur, le Choisi, le Meilleur, sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons qui sont d'excellents remparts, la Prière et le Salut de Ce-

lui Qui m'a préservé grâce à Lui et grâce à ses Compagnons, les Pieux (que Son Agrément soit sur eux) des machinations de l'ensemble des malfaiteurs ; je me mis alors à réciter les deux sourates bénites qui préservent de l'Enfer et de la Honte et qui sont « La Vache » et « La Famille D'Imran ».

Celles-ci m'ont protégé contre les gens qui profèrent des intimidations et m'ont sorti de cette cellule obscure, souillée et abominable, par le Bienfait de Celui Qui me favorise dans tout ce qui est permis, et dans cette cellule, j'ai dit :

« Chaque fois que je me souviens de cette nuit, de ce Gouverneur et de l'indécence, J'ai subitement une tendance à la guerre par les armes, mais l'Effaceur (des péchés) me l'interdit ».

Les Éloges et la Prière sur l'Elu le Plus Pur, sur Lui la Prière de Celui Qui m'a favorisé en Dons ; et, grâce à Lui (le Prophète), je me suis départi de Satan.

Les Éloges de l'Elu le Plus Pur constituent mon profit, ils me procurent tout ce que je veux parmi les choses licites.

Ils me réalisent les vœux avec agrément et m'ont totalement préservé de Satan le Rebelle.

Le panégyrique du Prophète m'a accordé des faveurs qui n'ont jamais échu à quelqu'un, point du tout ! Et m'a gratifié de l'Ordre Créateur « Kun ».

Quiconque doute de ma qualité de Serviteur de l'Elu le Plus Pur (al Muçtafâ), sur Lui la Prière de Celui Qui l'a Guidé et Choisi.

Celui-là est abusé par sa présomption et par Satan le Maudit, qu'il se réfugie donc auprès de notre Seigneur, Lui Qui Secourt Providentiellement (al Mucîn).

J'ai énoncé un vers et celui-ci est le meilleur témoin, et point celui qui a entendu n'est à l'instar du spectateur.

Je me suffis à Dieu en dehors des roitelets et à Mohammad, en dehors des auxiliaires.

Sur Lui la Meilleure Prière et le Meilleur Salut, sur sa Famille et sur ses Compagnons qui ont éloigné les ténèbres

L'éloge du Prophète m'a valu des dons qu'aucun de mes pairs ne verra, et quelqu'un du nombre de mes pairs n'existe même pas dans les deux Demeures.

En mer, j'ai adressé à l'Elu le Plus Pur des Éloges dont le charme méprise la splendeur de l'écume.

Le Choisi, le Meilleur a déversé sur moi, devant la splendeur de l'écume, une magnifique onde de bienfaits qui sous-estime la mer.

J'ai fait son panégyrique devant celui qui n'adore jamais (Dieu), manifestant ainsi à ce dernier mon hostilité et ces louanges ont effacé mes troubles

J'ai fait son Éloge devant celui qui ne se prosterne jamais, Il (le Prophète) m'a comblé en réalisant mes vœux et en me pourvoyant d'or

J'ai fait la Louange devant celui qui ne rend pas (à Dieu) un culte et Il (le Prophète) m'a chargé du Salut des gens qui adorent Dieu.

Il (le Prophète) m'a secouru par les Gens de Bedr, qui sont des notables et Il ne conduit pas dans mon voisinage le pervers.

Sur Lui, la Prière de Celui Qui me préserve tout le temps de toute personne qui cherche à m'affronter.

Sur Lui les deux Saluts du Gardien-Vigilant (al Hafizh) Qui écarte celui qui se dirige de façon téméraire vers ma demeure avec de mauvaises intentions.

Sur Lui les deux Saluts de Celui Qui est le Maître des Affaires, Lui Qui m'a préservé aussi bien du chargé de mission que du Gouverneur.

Sur Lui les deux Saluts de Celui Qui m'a apporté ce qui me réjouit, et ce, sans préjudice.

Sur Lui les deux Saluts du Noble-Généreux, Qui m'a attiré les Bénédictions et m'a neutralisé les ennemis.

Seigneur ! O Toi le Très-Proche, ô Toi Qui Exauce les Vœux, accorde Prière, Salut et Bénédiction à notre Seigneur et Maître Mohammad, à sa Famille et à ses Compagnons, comme Tu m'as élargi de la cellule de ce Gouverneur (à Dakar), ô Toi à Qui reviennent les cieux, les terres, ce qu'ils contiennent et la totalité des choses.

Je ne leur prêtaiis aucune attention, très confiant que mon Seigneur est avec moi, et que c'est Lui, le Très Haut, Qui est mon Seigneur, mon Ami et mon Bien Aimé. Alors je m'adressais à Lui, qu'Il Soit Béni et Exalté, à travers un poème composé à partir de Son Livre, le Très Haut, aux versets profitables : « Je remets, quant à moi, mon sort entre les Mains de Dieu certes Dieu Connaît parfaitement Ses créatures. » (S.40 V.44).

Et Il m'a accordé en cela un exaucement sublime et m'a dompté certains de ses ennemis, puis anéanti les autres.

Mon attachement est dévolu à mon Seigneur Qui est bien au-dessus de toute limite, ma louange Lui revient aussi, car il est en ma faveur, Lui Qui Détient le Secours.

J'ai disposé mon compte à Dieu, en vue de témoigner de son Unicité, étant le Serviteur de Celui qui, grâce à Dieu, m'a fait rétablir ce qui était corrompu.

Je me suis réjoui du fait que Dieu est le Subsistant, Il a réalisé l'ensemble de mes vœux et ma transaction en Dieu n'est pas déçue.

L'Éternel Qui est le Noble m'a préservé des préjugices, Il est aussi en ma faveur par Sa Générosité Suffisante contre l'amusement et la déviation.

L'Éternel Qui Honore m'a préservé de ce qu'IL n'agrée pas, mon intégralité est vérifique et IL m'a procuré tout ce que je convoitais

La compagnie de Dieu a préservé mon côté de l'ensemble des ennemis et a abonné mon cœur et mon corps.

Quand je fais l'éloge de l'Élu le Plus Pur (al Muqtâfâ), le Malveillant s'éloigne et m'est assujetti celui qui manifeste de l'hostilité et de la jalouse.

On m'a dompté les cœurs des rois de mon époque, par la mort de celui qui, dans son extradition, ne s'est point dirigé vers mon territoire.

Je suis satisfait du Choisi le Meilleur et de l'ensemble des Compagnons, grâce à eux se détourne quiconque se dirige vers moi pour me nuire, dès qu'il en a l'intention.

Les Compagnons du Choisí (al Muçtafâ) me préservent de tout jaloux, de même qu'ils me préservent de celui qui m'affronte parmi les ennemis de Dieu.

Quand je fais l'éloge de l'Élu le Plus Pur (al Muçtafâ), Il me pourvoit en richesse et Il m'accorde par son Agrément tout ce qui m'enchanté.

Mes vœux se sont réalisés dans la Sécurité et l'Agrément et mon Seigneur m'a favorisé en Dons et m'a octroyé le pays.

J'ai obtenu en provenance du Pourvoyeur des Avantages et des Bienfaits qui m'ont préservé de ceux qui attribuent à Dieu une mère et un fils.

Quand je fais l'Éloge de l'Élu le Plus Pur (al Muçtafâ), cela me préserve de ce qui engendre le mal et, aujourd'hui, je suis un bienheureux.

Ma reconnaissance, après ma louange, ainsi que mon agrément, s'adressent à mon Seigneur, dans la Meilleure Mention qui s'élève vers les Cieux.

Mon action de grâce est à mon Seigneur, par le Livre qui m'a préservé du préjudice, m'apportant ce qui m'a amené à l'expression de certitude « Qad ».

Mon Seigneur m'a guidé par ce qui m'a conduit vers Lui (le Prophète), sur Lui les deux Saluts de Celui Qui a préservé mon intégralité des flammes.

Il m'est parvenu du Savant une science authentique et point je ne rencontre un facteur d'affliction.

J'ai l'intention de rendre grâce à Dieu par des écrits continuels qui font l'Éloge de Celui en qui mon intégralité s'est confirmée par cela.

Il est le Prophète-Envoyé que jamais un poète n'enchante par ses poèmes sans qu'Il ne lui comble son attente.

J'adresse à l'Élu le Plus Pur (al Muqtafâ) mes éloges, me séparant, grâce à Lui, de ceux qui me sont liés de près ou de loin, pour mon Seigneur.

J'ai émigré secrètement vers mon Seigneur et vers le Choisi le Meilleur et Il m'a apporté des aussières, de même que des bittes.

Les Bienfaits qui m'ont été sélectionnés se sont drainés vers moi sans peine, ont effacé mon malheur et fait perdurer ma prospérité.

La dédicace de mes poèmes s'adresse à Celui qui réalise les vœux et qui, par mon présent et mon avenir, me fait oublier mon passé.

Il est le Charmant, le Noble, il n'existe point du tout son égal parmi les créatures, Il m'a procuré ce qui a tranquillisé mon âme.

Que la Prière, le Salut et la Bénédiction soient éternellement sur l'Élu le Plus Pur (al Muqtafâ), Celui dont le Rang est au-dessus de l'ascendance et de la progéniture.

L'Envoyé de Dieu m'a assurément écarté ce qui est abject et Il m'a accordé l'ardeur que tous les persévérants avaient en Lui.

Il est l'Envoyé, l'Intercesseur qui m'a préservé de celui qui m'est hostile et quiconque souhaite ma déchéance, ne se séparera plus de l'inquiétude.

Il m'est évident que Dieu est mon Seigneur et souverain et point je n'approuve quelqu'un qui s'oppose à l'Absolu.

Si un préjudice se dirige vers moi, ou si j'ai besoin d'une chose, je L'invoque (Dieu) et quiconque ne me rend pas honneur est sans équivoque un pervers.

Mes éloges s'adressent à Celui qui m'a favorisé en toute sécurité dans la Joie et l'Agrément et m'a jadis écarté le détrac-teur.

Sur l'Élu le Plus Pur (al Muqtafâ) les deux Meilleurs Saluts de Celui Qui Honore, sur sa Famille et sur ses Compagnons qui m'ont écarté le rebelle.

C'est par les Éloges de l'Envoyé de Dieu que je me suis départi de l'isolement et il m'a procuré des fortunes qui ne s'épuiseront jamais.

Quand je fais l'éloge de l'Élu le Plus Pur (al Muqtafâ), il est enchanté et affiche le sourire, sur Lui les deux Saluts de Celui Qui me préserve de son détracteur

Il m'a incité à faire l'Éloge de Celui dont on suit les Traces (al Muqtafâ), Mohammad en l'occurrence, sur Lui les deux Saluts de Dieu, jusqu'à ce que le Capitaine de l'équipage se mo-dère.

Lors de mon passage dans cette felouque, toutes les épreuves vexatoires susceptibles d'être infligées à un persécuté ne signifiaient rien devant la mesure qui me frappait, du fait de l'éloignement des miens (ma famille), de mes compagnons et de mes demeures, pour la Face de Celui Qui est Très-Bienveillant à mon égard, en tout lieu.

Je suis resté dans ce bâtiment en accomplissant le bien (les bonnes actions), jusqu'à ce que son équipage face la ronde, émerveillé par mes actions et par mes répliques.

Lorsque le Capitaine du Bateau vit la correspondance que le Gouverneur lui a destinée (que le Maître des Destinées me préserve contre ce dernier, par la Grandeur de Sa Quiddité et contre tout oppresseur), il s'énerva sévèrement, alors que moi, je récitas la Bonne Parole.

Par suite de ce qu'il vit dans la lettre de ce Gouverneur contre qui, Celui Qui Suffit, le Maître des Destinées, m'a protégé, il donna l'ordre de sortir mes bagages de la cabine où j'étais et dans laquelle j'avais tout ce que je préférais ; ils me firent sortir avec mes bagages de cette cabine et m'amenèrent dans une autre où j'ai séjourné comme un mort à cause de mon affliction et du fait d'être séparé de tout ce qui était à ma portée, et chacun des membres de l'équipage se plaisait à venir me regarder, uniquement pour m'ironiser.

C'est alors qu'un taureau se lança vers moi et chacun d'eux se mit à ricaner, persuadé qu'il allait me massacer. Le taureau s'envola comme s'il avait des ailes, par la Volonté de Celui Qui m'a vengé de lui (le Capitaine) et l'a déçu. J'ai exalté en ce moment Dieu et ensuite je L'ai loué en cela, Qu'Il soit Béni et Exalté.

Lorsque je suis resté au même endroit des jours durant, observant les cinq prières debout, le Capitaine du bateau vint me voir, jugulé par mon Maître Spirituel, le Patron de Médine (sur Lui, la Paix, le Salut et la Bénédiction de Dieu, sur sa Famille et sur ses Compagnons ; que Dieu bénisse sa Famille et ses Compagnons, sans association), ce dernier, en l'occurrence le capitaine de l'équipage me dit « tu as été vraiment victime d'une injustice ».

Et finalement, tous ceux qui étaient doués de raison désapprouvèrent avec véhémence les auteurs de ce crime et les ont même blâmés. Leur médecin, communément appelé « docteur », me parvint, alors qu'en ce moment j'étais opprimé, victime d'injustice et prisonnier. Il me dit :

« J'ai une sympathie envers vous et je vous apporterai toutes les formes d'assistance possibles », subjugué par Celui Qui apporte le Secours Providentiel, Lui Qui est Généreux en agissant à Sa Guise sur les créatures.

Alors, Dieu - qu'Il soit Béni et Exalté ! - par Sa Volonté, m'introduisit dans une meilleure cabine ; la Louange, la Reconnaissance et la Grâce Lui reviennent pour tous ces Bienfaits.

Après cela, un jeune blanc, parmi les membres de l'équipage du bateau vint à moi, dans le cœur de qui le Maître de La Royauté introduit une sympathie envers ma personne.

Ce garçon finit par me rendre service à la manière des aspirants (murâids) et m'apportait tout ce dont j'avais besoin, par asservissement du Maître Du Jour du Jugement Dernier. En ce moment, s'est manifesté à moi le secret de Sa Parole, le Très Haut :

« Certes Dieu gratifie de Ses Biens qui Il veut, sans règlement en retour ». (S3 V37).

Je restais dans cette cabine, dans la Mention du Nom de Dieu, l'Action de Grâce à Dieu et les œuvres pieuses et ce, nuit et jour, jusqu'à ce que nous débarquions de ce bateau et, après ma descente vers d'autres horizons, nul autre n'y a plus jamais embarqué.

Cette situation dura jusqu'à ce qu'il fasse totalement naufrage, en se renversant dans les profondeurs. Et point mon débarquement de ce bateau ne fut relatif à la gravité de cette situation, mais s'est effectué par la Grâce de Dieu, qu'IL Soit Béni et Exalté ! - Lui Qui est l'Auteur de la confluence des deux mers.

Le premier fait qui m'est arrivé, après mon départ de Dakar, où je fus libre de la cellule atroce par la mention du Nom de Dieu, c'est ma rencontre avec quelqu'un sur le rivage de Conakry, faisant partie des rebelles qui ne s'humilient jamais auprès de Dieu -qu'Il soit Béni et Exalté - et qui ne cessent d'être ingrats. Ce dernier a trouvé entre mes mains le Livre Sacré de Dieu, -le Noble-Généreux, par lequel Dieu - qu'Il soit Béni et Exalté ! -exauce toutes mes sollicitations, et me dit : « maître, passez-moi le Livre que vous avez entre les mains ». C'était un chrétien (de race blanche) et point il ne se départira du châtiment et du blâme.

Je le posais alors sur ses mains de transgresseur et il se mit à regarder les versets pleins de profits qui lui révélèrent son sort. Le début de ce qu'a lu cet ennemi de confession chrétienne, dans le Livre de Celui auprès de Qui quiconque cherche assistance, triomphe - qu'Il Soit Béni et Exalté ! Je célèbre Sa Gloire.

Lui Qui apporte Son Secours à quiconque le cherche auprès de Lui et Sa Parole Annonce aux hypocrites qu'ils auront des tourments douloureux, ceux qui prennent les négateurs comme des amis intimes à la place des croyants. Est-ce donc chez eux qu'ils espèrent trouver puissance et considération, alors que la puissance et la considération appartiennent entièrement à Dieu ?

Il vous a révélé dans le Livre que si vous les entendez renier et prendre en dérision les versets (ou Signes) de Dieu, ne vous asseyez point avec eux, jusqu'à ce qu'ils entrent dans un sujet différent, (sinon) vous serez semblables.

Dieu réunira certainement hypocrites et négateurs tous ensemble en Enfer. Ceux qui sont à l'affût de vos nouvelles, Dieu vous ouvre (quelques portes de Ses Bienfaits), ils disent :

« N'étions-nous pas avec vous ? » et Si les négateurs ont une part de (succès), ils disent « est-ce que nous n'avons pas mis la main sur vous pour vous soustraire aux croyants ? Dieu sera votre Arbitre Suprême au Jour de la Résurrection et Dieu ne donnera jamais d'arguments aux négateurs contre les croyants » (S.4 V.138, 139, 140,141).

Lorsque ce chrétien tomba sur ces versets, j'étais convaincu que certains d'entre eux s'adressaient à lui et lui seul dans cette assemblée, et que d'autres parmi ces versets s'adressaient à moi-même, à l'exclusion de tout autre dans l'assemblée, alors qu'en ce moment, il se moquait de moi, en vue de me renier.

Au terme de cette audience qui nous a révélé nos secrets, il m'est parvenu quelqu'un, c'est un musulman, l'un de notre élite et de nos vertueux. Il sollicitait, par optimisme à l'égard de ma personne, une recommandation, après m'avoir honoré par toute sorte d'hospitalités conformes aux convenances.

Je lui ai confié alors que les sciences utiles, dans leur totalité, sont contenues dans la formule d'attestation de l'Unité de Dieu « Il n'y a de Divinité que Dieu, Mohammad est l'Envoyé de Dieu », que les deux Saluts de Dieu soient sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons.

Ensuite, je lui ai développé cette formule, alors qu'il était, quant à lui, assis à côté de moi, en ces termes :

« Celui qui a une aspiration dans son existence vers un autre que le Maître des Destinées et des Créatures point son aspiration n'est profitable et son âme charnelle le mènera vers les Portes de l'Enfer. Et celui qui aspire à Lui (Dieu) par autre chose que ce qu'a apporté Celui qu'Il a Choisi et Honoré, Notre Seigneur Mohammad, (Paix et Salut sur Lui) n'obtiendra jamais autre chose sinon regret, il ira en Enfer et a fait un faux pas ».

Lorsque je lui ai clarifié le sens de la formule de la Profession de Foi « Il n'y a de Divinité si ce n'est Dieu et Mouhammad est l'Envoyé de Dieu » - que la Paix, la Bénédiction et le Salut de Dieu le Très Haut soient sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons par un exposé péremptoire, séance tenante, m'accorda alors Ses Dons Celui à Qui on n'associe rien. Il rendit grâce à Dieu - qu'Il soit Béni et Exalté ! - retourna au rivage et me laissa dans le bateau encombré de bagages.

Étape du Gabon

Et de là, je partis en prenant le bateau dans lequel je fus protégé par Celui Qui Suffit (al Kafi) ; Celui Qui Fait Mourir (al Mumît) contre les promoteurs de la déportation, jusqu'à ce que nous atteignîmes la célèbre île du Gabon dont la damnation des habitants auprès de Dieu le très Haut et auprès de la totalité des Amis de Dieu, le Très Haut, est très connue.

Je suis resté là-bas une courte période au cours de laquelle je n'y ai rencontré personne qui aspire à Dieu - qu'Il soit Béni et Exalté encore moins quelqu'un qui s'occupe de Sa Voie Droite.

Étape du Gabon : Île de Mayumba

Et c'est après que je fus transféré de cette île vers une autre (Mayumba) où il n'existait personne qui éprouvait un besoin pour l'Au-Delà. Après avoir accédé à cette île, j'y suis resté cinq années durant lesquelles j'ai souffert et mené le Combat contre mon âme charnelle et les illusions.

Je me suis entretenu avec Dieu - qu'Il est Exalté et Sublime ! Durant ces années, à travers des écrits qu'il n'est pas permis et ne sera jamais permis de divulguer, car ils constituent des secrets profonds de Dieu qui ne cessent, auprès de Lui - IL est Très-Haut - et auprès de Celui à qui ils sont adressés (le Prophète), d'être confirmés.

C'est là, dans cette île, que j'ai composé les deux Introductions à la Prière sur le Prophète, l'Intègre, sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons, les deux Saluts de Celui Qui m'a préservé de tout rebelle et menteur.

L'une d'elles est une Introduction en Prose à la Prière sur Celui qui m'octroie des Dons en abondance. La seconde est une Introduction en versification à la Prière sur Celui qui m'a recommandé d'étouffer la colère.

Chacune d'elle surpasse en vertu charismatique le « *Dalā'ilā Khayrāt* ». Puisse l'Agrément de Celui Qui me pourvoit en provisions soit accordé à son auteur. J'ai échangé des confidences dans cette île avec Dieu, qu'Il Soit Béni et Exalté, du mois de Muharram (Premier mois lunaire) à la fin de Dhūl H̄ijjah (Le douzième mois lunaire) des communications secrètes qui rendent sans appel le verdict condamnant celui qui serait tenté d'en dénigrer ou d'en douter quelque chose, et ce, à cause

du fait qu'elles découlent de la Générosité de Celui à Qui « il suffit, quand Il veut une chose, de dire « Sois » pour qu'elle devienne réelle ». (Cf. Coran S.36 V.82).

Et en ce temps-là, je n'avais quant à moi d'autre recours sinon le Très Haut. Alors, je me dressai sur les rivages de cette île face aux flots, improvisant une profession ; et dans mon improvisation, je n'ai rien n'associé à Dieu et point je n'ai versé dans l'hypocrisie :

Témoigne Ô toi l'île de Mayumba ! , que je suis l'esclave du Rédempteur Des Péchés (Dieu) et que je suis le Serviteur de l'Elu le Plus Pur (al Muqtafâ).

Et témoigne surtout que je n'accorde aucune complaisance à un associateur, étant moi-même ami et bien aimé de Celui dont le Clan est honoré

Et que je suis un passionné et un bien-aimé de Celui dont on suit les traces (al Muqaffâ), sur Lui les deux Saluts de Celui Qui m'a préservé grâce à Lui de l'imposture

Sur Lui les deux Saluts du Guide Qui m'a conduit vers Lui, par Sa Grâce (le Prophète) et par le Livre très Pertinent qui a facilité l'attriance

Ma gratitude et mon agrément reviennent à mon Seigneur et au Prophète pour ma protection contre les ruses de l'Ingrat qui se sont retournées contre ce dernier.

Ton panégyrique, ô toi Meilleure Créature ! , est mon Bonheur, par lui, mon Seigneur me préserve de Satan à chaque fois qu'il se dirige vers moi.

Je t'ai loué par un Panégyrique qui m'a préservé de tous les ennemis, à travers les versets de la Parole Infiniment Sage dont le flux se déverse sur moi.

Celui Qui Suffit m'a préservé, grâce à Toi, de ceux qui sont entachés d'orgueil et qui sont dominés par les passions et point je ne rencontre un autre que celui qui est épris de moi.

O toi océan ! professe l'Unité Divine, ne sois pas trinitaire, car notre Seigneur est Au-Dessus de la Trinité ; vénère-Le, Il est le Seigneur.

Sois agité et déchaîné par crainte de Dieu strictement, puis atteste que je suis Son Esclave passionné.

C'est dans cette île que Dieu m'a montré toutes mes imperfections et m'a purifié de celles-ci, au point que j'étais devenu le Serviteur de l'Envoyé de Dieu, sur Lui la Paix et le Salut de Dieu, le Très Haut, sur sa Famille et sur ses Compagnons, après avoir été pour Lui (Dieu) un adorateur sincère - qu'IL soit Béni et Exalté ! - de sorte qu'IL m'accordât ce qu'IL m'a accordé en son Nom (le Prophète), ce que personne ne peut nier sinon un malheureux, banni de l'Enceinte Sacrée et qui est parmi ceux qui sont atteints d'illusion séductrice, d'orgueil, de jalousie et les âmes impures ; ceux-là sur les comptes de qui je me suis prononcé, me préservant ainsi de toute détraction envers le Sublime, le Plus Haut, en vue de Lui rendre grâce - Il est Très-Haut d'avoir protégé mes côtés contre celui qui revendique une supériorité.

Je déclare, après avoir célébré les Louanges de Dieu par les formules : « Gloire à mon Seigneur, l'Incommensurable : que sa Louange soit proclamée ! : Gloire à mon Seigneur, le Très Eminent ».

Quiconque doute que Celui dont on suit les traces (le Prophète) est mon Guide sur le Chemin de Celui Qui m'a préservé des gens entachés de vices, il m'est, quant à moi, absolument certain que ce dernier (Muhammad en l'occurrence) sur Lui les deux saluts de Dieu a mis en valeur mes faveurs.

Et c'est grâce à Lui (le Prophète) que je suis devenu un adorateur de Dieu, mon Seigneur, et son Serviteur, sur Lui les deux Saluts de Celui Qui m'a accordé la Gloire.

Celui qui est affligé par ma qualité de Serviteur du Prophète lors de mon exil, ignore les secrets de mes vertus.

Mon seul but, en dehors des versets du Coran, est la Tradition Authentique de l'Élu le Plus Pur (al Muqtafâ), sur Lui les deux Saluts de Celui Qui fait don de Sa Guidée.

C'est durant cette période de cinq ans (à Mayumba), par l'alchimie desquels je finis par devenir comme un Soleil Brillant, que j'ai obtenu les Dons du Royaume Céleste, par la Grâce de Celui qui a dit : « les actions ne valent que par les intentions qui les ont inspirées », sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons les deux Saluts de Celui Qui a fait descendre les Versets, comme Il les Lui a dévolus sur Lui ; sur sa Famille et sur ses Compagnons les deux Saluts de Celui Qui a la Gloire la Plus Eminente.

C'est durant cette période que j'ai composé un ouvrage sur lequel nul autre n'a une précellence, tant en Agrément qu'en Bénédiction, dans la Libéralité de Celui Qui m'a préservé de la cohabitation avec les associateurs et les associatrices.

Dans ce Livre, il est révélé des miracles sur la Divinité de Dieu qui conduisent tout négateur au remord et au silence, et

Dieu (qu'Il Soit Béni et Exalté) a augmenté l'immunité de celui-ci (ce livre) avec : « les Trésors du Possesseur de La Souveraineté du Monde et de la Royauté Céleste ».

J'ai traité dans celui-ci le combat spirituel des combattants de la Foi, qui ont anéanti les ennemis de Dieu Le Très Haut, qui sont déclarés apostats. J'ai réuni là-dedans une efficiente incantation des invokeurs qui réduit au silence les négateurs et les infidèles.

J'ai également réuni là-dedans l'action de grâce de l'ensemble des reconnaissants agréés auprès de Celui Qui Rétribue les reconnaissants. Il y'a dans cet ouvrage des sortes d'initiatives que les premiers n'avaient pas entrepris parmi les choses agréées par le Dirigeant, le Pourvoyeur, le Digne de Reconnaissance et le Novateur.

Cet ouvrage renferme aussi des panégyriques que les premiers n'avaient pas adressé au Prophète-Envoyé dont le Service m'a procuré des Dons au-dessus de tout ce qu'on demande ; que la Paix, le Salut et la Bénédiction de Dieu, le Très Haut, soient sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons.

Il y a dans ce livre, une belle expression arabe d'une pré-cellence jamais atteinte auparavant et qui est telle qu'on ne l'entend que de la bouche d'un arabe de souche.

Et tout cela provient de la Bénédiction de Celui par qui Dieu - qu'IL Soit Béni et Exalté ! -. Efface le préjudice de celui qui s'adresse par sa Grâce à Lui (Dieu) dans toute sollicitation - sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons les deux Saluts de Celui Qui Fait ce Qui Lui Plait et il est Celui Qui est en ma faveur, de la même façon qu'Il m'a préservé de tout scélérat rebelle.

C'est par cet ouvrage que Dieu - qu'Il soit Béni et Exalté ! - m'a fait don du Livre Sacré (le Coran), de même qu'IL m'a effacé tout ce qui, jadis, était cause de préjudice et de blâme pour moi.

C'est par cet ouvrage que se soumirent à moi les mois et les jours dans leur totalité, à la manière des êtres humains, par le Bienfait de Celui Qui favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs de façon particulière. C'est par cet ouvrage que je me suis spirituellement départi des ennemis de Dieu - qu'Il soit Béni et Exalté ! - bien que physiquement présent parmi eux, en m'éloignant d'eux par mon cœur dans cette cohabitation.

Dans le panégyrique contenu dans cet ouvrage, j'ai dit, et point je n'ai travesti ce que je rapporte :

« L'Éloge de l'Envoyé de Dieu m'a accordé la perfection spirituelle, comme il m'a préservé de tout individu corrompu. J'ai obtenu de son Éloge, sur Lui la Prière de Celui Qui l'a proposé au Premier Rang, la précellence en toute sécurité ».

Celui qui a des doutes là-dessus, n'a qu'à faire ses preuves, celui qui tente tombera à coup sûr dans la déchéance.

Celui qui se dirige vers moi dans les intentions de me nuire, retournera avec préjudice ; et jamais ici-bas comme dans l'au-delà, il ne se départira du malheur.

Sont en-dessous du Rang de l'Envoyé de Dieu, les djinns, les humains et les anges, Il est Celui qui fait perdurer ma joie.

Mouhammad en l'occurrence, sur Lui la Prière de Dieu, sur sa Famille, ainsi que sur ses Compagnons et sur ceux qui l'ont suivi.

Dieu m'a accordé ce qui procure la Joie par Sa Grâce, et, à jamais, nul préjudice ne s'abattra sur moi.

Mouhammad en l'occurrence, sur Lui la Prière et le Salut de Celui Qui m'a octroyé par Sa Grâce la Meilleure Eloquence.

Mes Éloges à son égard (le Prophète) en mer, ont spirituellement perfectionné mon intégralité et ont éternellement converti mon indigence en abondance

Les créatures, dans leur totalité, sont inférieures au Fils d'Abdalldh, sur Lui les deux Saluts du Beau Qui l'a façonné.

Seigneur ! Accorde Prière, Salut et Bénédiction à notre Seigneur et Maître Mouhammad, Toi Qui m'as fait son Serviteur dans mon intégralité, à sa Famille et à ses Compagnons.

Accepte de ma part mon ouvrage que voici, selon la mesure de Ta Grandeur, sans la moindre tâche, ni le moindre trouble. Ainsi soit-il, Ô ! Toi le Maître des Mondes.

Après mon départ de cette île, j'ai cédé beaucoup de choses parmi les licites, en contrepartie des biens qui sont auprès de Dieu, le Très-Haut, par respect pour Sa Face Glorieuse, transaction qu'Il a conclue avec moi, par un prix durable dans ce monde et dans l'Au-Delà et qui ne se séparera point de moi et ne s'interrompra jamais.

Et je ne mentionnerai parmi ces choses que j'ai troquées que quelques-unes. C'est par ce pacte que je finis par devenir l'Ami de Dieu le Très-Haut et de Son Envoyé, sur Lui les deux Saluts de Dieu, sur sa Famille et sur ses Compagnons.

Font partie des choses que j'ai sacrifiées, la consommation du sucre des français les (colonisateurs), leur boisson appelée

café (qahwa) ; Celui en Qui j'ai fait extinction totale m'a, en contrepartie de ces abstinences, octroyé les plus grands délices.

Parmi elles, je me suis abstenu de consommer un fruit qui se trouvait dans cette île et qui est pourtant plus agréable que la plus grande partie des nombreuses variétés de fruits.

Parmi elles, j'ai sacrifié quelque chose en contrepartie de l'Héritage de la Tradition de l'Élu le Plus Pur (al Muqtafâ) l'Envoyé ; sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons, les deux Saluts de Celui Qui m'a accordé des Faveurs dans les deux Demeures par la meilleure quête et bien d'autres choses encore qui ne cessent d'être secrètes entre mon Seigneur, mon Intime, et moi, et entre mon Intercesseur, mon Ami, mon Bien-Aimé et moi, pour la Face de mon Seigneur.

Étape du Gabon : Lambaréné

Après avoir quitté cette île dans laquelle j'ai composé cet ouvrage susmentionné qui est sanctifié auprès de Dieu, qu'IL soit Béni et Exalté, Celui à Qui on rend grâce, je fus interné dans une autre île (Lambaréné) où j'ai subi des épreuves que seul le retrait de l'âme est plus pénible ; j'y suis resté un certain temps par le Bienfait de Celui Qui efface l'affliction de Son bien-aimé et le soulage.

Je suis resté dans cet endroit un peu moins de trois ans, préoccupé par le Service de l'Envoyé de Dieu, sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons, les deux Saluts de Celui Qui m'a préservé, par sa Grâce, de la ruse des abusés, des transgresseurs et des débauchés, jusqu'au moment où Dieu qu'IL soit Béni et Exalté ! réalisa mes aspirations et mes vœux auprès de

Lui, le Très Haut, par la Grâce de Son Serviteur et Envoyé, notre Seigneur et Maître Mouhammad, l’Anobli qui est le Généreux.

Et je finis par être, auprès de l’ensemble des populations de cette terre au sein desquelles personne ne connaît ni Obligation Traditionnelle, ni Obligation Divine, considéré, respecté et honoré, secrètement et manifestement ; c’est alors que me fut révélé le secret de Sa Parole - qu’Il soit Béni et Exalté ! - dans la sourate « Les Femmes » : « Dieu n’accordera aucune prééférence aux mécréants sur les croyants. (S.4 V141) »

Il m’a aussi été révélé le secret de Sa Parole (qu’IL soit Béni et Exalté !) : « et les patients qui endurent leurs épreuves sont rétribués le plus parfaitement, sans aucun règlement de compte». (S .3 9 V 10)

Dans mon entretien secret (avec Dieu) et dans mon Service (pour le Prophète) je fini par me délester, me préoccupant de la recherche de l’Agrément (de Dieu), et il m’a également été dévoilé Sa Parole - qu’IL soit Béni et Exalté ! - : « Il se peut que Dieu vous épargne de l’adversité de ceux qui ne croient pas, mais Dieu est plus Redoutable en châtiment et en tourment ». (S.4 V.84)

Après avoir terminé le Combat contre mon âme et contre l’ensemble des ennemis, Il (Dieu) est devenu pour moi un Patron, un Défenseur, un Guide et un Gérant.

Le Magal de Touba



Environ trois millions de pèlerins sont attendus le mardi 1^{er} janvier 2013 dans la ville sainte de Touba (centre ouest du Sénégal), pour célébrer le plus grand évènement de l'année.

L'origine du Magal

Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur de la confrérie mouride, s'était assigné une mission de résistance face au colonisateur et de réhabilitation de l'Islam, non par la prise des armes mais par une action sur les consciences (Djihadou nafsi). Dans la matérialisation de ce dessein, il fut arrêté et exilé durant douze ans (sept au Gabon puis cinq en déportation en Maurita-

nie). Il a aussi été placé cinq autres années en résidence surveillée au Djoloff et durant toutes les années qu'il demeura à Diourbel (centre du Sénégal) où il rendit l'âme le 19 juillet 1927. Son deuxième khalife (successeur), a tenu à faire de l'anniversaire de son départ en exil au Gabon (en 1895), date que les mourides commémoraient déjà, un grand moment de rassemblement, de retrouvailles et de ferveur dans la ville sainte de Touba. Cette initiative marque la naissance du grand Magal tel que nous le connaissons actuellement.

Le Magal politique

De tout temps, Touba a jouit d'un intérêt certain venant de la classe politique sénégalaise. Cet intérêt se manifeste encore plus durant la période du Magal. Les hommes politiques, de tous bords, se pressent auprès du khalife et des autres grands dignitaires mourides pour marquer le coup, recueillir des bénédicitions et parfois faire passer des messages à l'endroit des disciples. C'est aussi l'occasion d'observer la différence d'approche d'un marabout à l'autre dans leurs rapports avec les hommes politiques, notamment ceux du pouvoir. Certains marabouts n'ont pour préoccupation que le bien-être de leurs concitoyens surtout les plus défavorisés et ne se font pas prier pour le faire comprendre à leurs visiteurs alors que les autres ont une approche quasi mercantiliste des choses. En effet, leur souci premier est de tirer avantage de leurs relations avec les hommes du pouvoir par l'obtention de priviléges indus.

L'héritage de Cheikh Ahmadou Bamba est au moins double. Il est dans le domaine des enseignements de la religion

musulmane d'abord, mais aussi au plan de l'idéologie politique née de son combat contre le pouvoir colonial français. C'est surtout ce second aspect que nous prenons le parti de survoler ici-bas. Dans son essai « Cheikh Ahmadou Bamba, le Missionnaire universel » Moustapha Samb, docteur en communication et enseignant chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, revient sur ce legs d'une très grande importance. Ainsi, avance-t-il, à la fin de son ouvrage, après avoir offert au lecteur une plongée dans l'histoire hors du commun du saint-homme, adossée à des recherches et à une bibliographie très riche, que : « quand un homme arrive à se dresser, sans arme, sur la route des colonialistes et à les empêcher d'imposer leur style de vie, leur vision, leur culture, leur religion en cette fin du 19^{ème} siècle où toutes les résistances étaient quasi vaincues, il mérite qu'on se donne la peine de s'attarder et de réfléchir sur les sources du courage, de la détermination et de l'assurance qu'il a incarnés »⁴⁴. Cette attitude de résistance a perduré chez les mourides même après l'indépendance du Sénégal. Pendant longtemps, ils ont rechigné à envoyer leurs enfants à l'école française. Aujourd'hui encore, les écoles qui dispensent les enseignements en langue française – la langue officielle du Sénégal – ne sont pas autorisées à s'installer à Touba. Cela pose, selon certains, un problème de cohérence. Pour ces derniers, dans une République, l'école doit être la même pour tous. Cependant chez d'autres, l'analyse du phénomène est plus profonde. Ils la lient à cette nécessité de revoir l'architecture et le contenu de nos programmes éducatifs basés, non pas sur les enseignements de figures nationales qui ont œuvré et écrit pour

44. Samb (Moustapha), *Ahmadou Bamba, Le missionnaire universel*, Dakar, le Nègre international, 2010, p149-150.

l'émancipation et l'avancement de nos peuples, mais sur un héritage colonial consommé sans trop de discernement. Pour ces derniers, continuer à nous former, à nous voir à travers les écrits des autres est une aberration et les mourides par leur trajectoire historique ont un grand rôle à jouer dans ce nécessaire changement de paradigme qui doit concerner l'ensemble de l'Afrique.

Moustapha Samb tient aussi à réhabiliter une vérité historique, de son point de vue : « Cheikh Ahmadou Bamba était l'incarnation de l'âme, la dignité, l'identité et la personnalité des africains. Sa résistance ressemble à une leçon de civilisation, de noblesse qu'il a infligée aux occupants. Pionnier dans sa démarche car sa philosophie de la non-violence était jusqu'ici inconnue des colonisateurs. » Il est : « le premier non violent dans l'histoire des résistances. Il est donc précurseur face à Gandhi, Martin Luther King et tous les autres résistants. L'histoire de l'humanité doit retenir ce nom, Cheikh Ahmadou Bamba, le seul résistant à atteindre tous ses objectifs missionnaires sans verser une seule goutte de sang ».

L'économiste Sogué Diarisso, dans son ouvrage *Mémoires pour l'espoir* va plus loin. Par sa théorie des forces motrices – ici valeurs propres à un peuple capables d'impulser son développement – il donne sa contribution sur la manière pour nos pays d'accéder au développement. « Nous devons envisager de développer comme substrat principal nos identités propres, car l'on ne duplique pas chez soi les valeurs d'un autre pour faire mieux que lui. Ce sont des sortes de lois sociologiques du développement ou plutôt une question de bon sens », dit celui qui a été, en tant que directeur de la statistique notamment, au cœur de tous les programmes de développement de son pays ces der-

nières années. Pour lui ce qu'il faut à nos pays pour avancer c'est : « de puissantes forces motrices... mues par des courants de pensée...assez puissantes pour transcender les clivages ethniques, sociaux, religieux et confrériques ». Elles doivent inculquer la valeur du travail, se départir de cette dépendance vis-à-vis de l'occident et être inspirées par des hommes qui sont : « une source de fierté nationale » et qui ont « une préoccupation de développement soit dans leur action quotidienne soit à travers leur philosophie ». Sogué Diarisso trouve en Cheikh Ahmadou Bamba toutes ces qualités. Selon lui, une appropriation de son héritage, expurgée précise-t-il, de toutes ces contre-valeurs promues par des individus se réclamant de son école, qui tendent à la dévoyer, serait un moyen efficace d'amorcer un nouveau départ⁴⁵.

Le Magal économique

L'idée des autorités sénégalaises, notamment sous Me le Président Abdoulaye Wade, de faire du grand Magal de Touba un jour férié avait en son temps soulevé de nombreuses réactions contradictoires au Sénégal.

Une équipe constituée d'économistes et de spécialistes de plusieurs disciplines liées avait en 2011, sous la direction de l'économiste Moubarack Lo, saisi l'occasion pour montrer, à travers une étude, l'impact de cet évènement sur l'économie du pays. On peut lire dans ce document que Touba accueille 3 millions de pèlerins pendant 48 heures et que c'était plus ou moins similaire au Hajj, qui était la source de développement de la

45. Diarisso (Sogué), *Mémoire pour l'espoir*, harmattan, Paris, 2012, 218 pages.

Mecque avant l'apparition du pétrole et aux « Moussems » des grands Saints au Maroc. Le Magal reste l'évènement attendu par les habitants de la ville comme nombre de sénégalais et d'étrangers pour faire fleurir leur business. Pendant sa durée, les entreprises, tous les secteurs confondus, voient leurs chiffres d'affaire augmenter grâce au dynamisme du tourisme religieux et des transferts d'argent. L'étude de Moubarack Lo⁴⁶ se veut d'abord une approche micro et méso économique des aspects économiques et commerciaux liés à l'évènement et ensuite une approche plus globale allant dans le sens de l'impact sur les grands agrégats de l'économie nationale. Ainsi, elle a pu mesurer l'impact sur la consommation, la mobilisation de l'épargne, les taxes indirectes, les transferts de fonds, la croissance de l'économie.

Pour Moubarack Lo, la conclusion qui émane de ce travail basé sur des enquêtes minutieuses et l'utilisation des moyens humains, scientifiques et techniques adéquats est que le Magal génère une augmentation du volume d'activités de plusieurs secteurs économiques nationaux et qu'il constitue un apport considérable dans le tissu économique local⁴⁷.

La Grande mosquée de Touba

La Grande Mosquée de Touba est le plus important édifice de la ville de Touba au Sénégal et l'une des plus grandes mosquées d'Afrique.

46. www.majalis.org

47. Samb (Moustapha), *Cheikh Ahmad Bamba, le Missionnaire universel*, Dakar, le Nègre international éditions, 2010, p. 138.

Son édification fut décidée par le cheikh Ahmadou Bamba en 1926. Le fils et premier successeur de Bamba, le cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké s'investit avec corps et âme pour la réalisation du projet, malgré un contexte national et international très difficile marqué par la crise économique des années 1930 et la seconde guerre mondiale.

Malgré l'opposition voilée de l'administration coloniale qui cherchait à contrecarrer le projet en lui imposant les conditions les plus draconiennes, Mouhamadou Moustapha, après avoir obtenu de l'administration un bail sur 400 hectares, parvint à franchir tous les obstacles dressés devant lui pour poser la première pierre marquant le début effectif des travaux le 4 mars 1932. Un des obstacles majeurs auquel il a été confronté fut la non disponibilité de moyens de transport pour acheminer les matériaux de Diourbel où s'arrêtait le train à 45 kilomètres de Touba. Face à l'exigence des autorités coloniales de payer tous les ouvriers du chantier qui étaient ses adeptes et qui avaient par ailleurs accepté de faire de leur sueur leur participation au projet, Mouhamadou Moustapha fixa alors avec les colons la paie journalière de chaque travailleur du chantier mais, à son grand étonnement, les ouvriers passaient à la caisse pour percevoir et versaient immédiatement la paie comme contribution. Il entreprit alors de construire les rails sur toute cette distance. À sa disparition en 1945, les travaux furent repris par son successeur Mouhamadou Falilou Mbacké, deuxième fils d'Ahmadou Bamba. La mosquée fut inaugurée le vendredi 7 juin 1963 par Mouhamadou Falilou Mbacké lui-même.

La mosquée à ses débuts est pourvue de 41 minarets de 66 mètres de haut placés aux angles du bâtiment, d'un cinquième de

86,80 mètres et est surmontée de 3 grandes coupoles. Ces minarets peuvent être aperçus jusqu'à plusieurs kilomètres, le plus haut minaret est appelé Lamp Fall en hommage au Cheikh Ibrahima Fall. La mosquée a 6 grandes portes : l'entrée principale est à l'est, une porte à l'ouest et deux sur chaque côté latéral. Dans la mosquée, on accède au mausolée d'Ahmadou Bamba, édifié à l'angle nord-est du bâtiment, près de la salle de prières. Le tombeau est d'une superficie d'environ 10 m². Le Coran est lu dans la mosquée 25 fois chaque jour.⁴⁸

Quelques écrits de Serigne Touba

La lecture des khassaides de Serigne Touba est à l'image de l'oiseau qui vole dans les airs : les lecteurs en constituent les ailes et ceux qui écoutent en sont les plumes.

Serigne Touba a dit lui-même, que ses écrits peuvent être divisés en trois séries différentes :

- Les écrits avant le départ pour l'exil par la mer,
- Les écrits durant le voyage en mer et aux lieux d'exil,
- Les écrits du retour au Sénégal.

La première série a été stimulée pensait-il, par les sciences religieuses, une vaste connaissance intellectuelle, l'amour de Dieu et de son Prophète (PSL), cette partie n'a pas atteint l'objectif visé qui était la satisfaction gracieuse du prophète (PSL), et c'est pour cette raison qu'elle ne serait pas agréée. Mais ce que l'on n'a pas agréé à Serigne Touba n'est pas de même nature que ce que l'on n'agrée pas à un autre que lui. Car

48. Journal Firkha n° 6, 2016.

la récompense de cet autre à qui l'on n'a pas agréé les vœux, n'aura été qu'énergie vainement dépensée et fatigüe. Pendant que Serigne Touba lui, son écrit non agréé est dépositaire d'énergie mystique, car il exhausse les prières de celui qui en fait la lecture avec l'intention de former un vœu.

La seconde série concerne les écrits en mer, une bonne partie de cette production est interdite au regard des êtres humains, c'est la raison pour laquelle Il les a pour un bon nombre soit enterrés, soit confiés à la mer.

La troisième série, celui des écrits de retour d'exil, renferme toutes choses : ils attirent l'ami et repoussent l'ennemi.

Chaque khassida ; a sa particularité propre en matière et en qualité de grâce qu'elle peut faire octroyer. Chaque khassida est ainsi un intercesseur auprès du créateur par rapport à un vœu formulé. Quant à leur puissance spirituelle ou mystique respective, elle est fonction de l'état (hal) du Cheikh au moment de l'écriture. Il en existe qu'il a réécrit une seconde fois et qui possède ainsi deux versions : tels « jazboul khoulôb », « mawahibou » et tant d'autres.

L'ensemble des khassaïdes de Serigne Touba obéissent à une même motivation d'invocations divine mais à sept dimensions :

- Les khassaïdes destinés à la formulation d'un vœu : « Demander moi je vous donnerai » non pour la satisfaction d'un quelconque besoin personnellement ressenti, ni pour combler un déficit existentiel quelconque, c'est la raison pour laquelle il a témoigné à Dieu sa propre satisfaction par ces termes coraniques : « ô Seigneur si tu me combles, je t'en rends grâce, et si

tu me prives, je serai satisfait et patient » (ya rabin, in A'taytanî Fachoukrou, ,wa in mana'tou faridan wa çabran).

- Les khassaides de la singularisation, touchant la contemplation de l'absconditum du mystère de l'essence divine, de l'Un absolument Un. Ils sont inspirés des paroles : « dis, lui Allah est unique. Serigne Touba a dit « j'ai écrit par le secret de khoul houwa lahou ahad, des khassaides capables de détruire tout refuge du mécréant. Car lors de mon séjour chez les non-circoncis, j'ai apprivoisé par le secret de khoul houwa lahou quelqu'un qui me voulait du tord ». Ce dernier avait fini par aller me chercher de l'encre et des plumes pour se repentir. J'ai écrit chez les ennemis de Dieu des khassaides qui jusqu'à nos jours, observent la certitude due au Créateur de l'univers.

- Les Khassaides de la magnification de Dieu : c'est Dieu qui, le premier s'est magnifié Lui-même : « Rien n'est semblable à Lui » (Layssa Kamisslih chay'oun). Le secret et les lettres de ce verset ont inspiré les écrits à travers lesquels Serigne Touba magnifie son créateur. Il en est parmi ses khassaides de magnification certains dont la mission exclusive est de combattre tout détracteur de Dieu ou d'un serviteur de Dieu.

- Les khassaides de grâces sur le prophète (PSL) : Dieu qui, le premier a rendu grâce à son prophète, Nous a enjoints à l'imiter dans cette voie : « O croyants, rendez grâce et paix au Prophète ». C'est dans cet ordre qu'il a écrit « Nourou Darayni », « Tayssiroul Assir », « Moukhadamatoul Khidmat », et tant d'autres....⁴⁹

- Les khassaïdes de la magnification du prophète (PSL) : C'est Dieu qui a donné le ton de cette magnification par ces paroles : « et tu es certes d'une moralité imminente » « Wa innaka la ala khouliqin aziim ». C'est par le secret et les lettres de ce verset que Serigne Touba a écrit beaucoup de Khassaïdes de magnification à son prophète (PSL). Serigne Touba a dit : « j'ai magnifié le prophète (PSL) des magnifications à qui, par leur lumière, éclipsent le diamant, l'éclat du diamant et de l'émeraude. Des khassaïdes de magnification pour lesquels la récompense de Dieu demeura infinie ».

Parmi ceux-ci on peut compter : « jazboul khoulob, Ma-wahibou Nafihou, Mouqadamat et tant d'autres... »⁵⁰

- Les khassaïdes de la proclamation des bienfaits de Dieu. La raison en est que Dieu a dit : « quant au bienfait de son seigneur, proclame-le » (wa amâ bin nihmati rabika fa hadith) Il a tant proclamé les bienfaits de son seigneur qu'il dit : « tout individu saint d'esprit et de raison doit savoir que seul le prophète (PSL) peut me suffire comme guide ». « Bâna likoulli man lahou maqoûl Annal wassilata houwar rassoul ». C'est sous ce chapitre de la proclamation de bienfaits qu'il a affiché dans ces récits « tous ceux qui seront parmi les sauvés le jour de la tourmente, savent que cette solitude qui est ma condition, en dehors de tout compagnon, alors que rien ni personne ne peut me nuire, ni me secourir, cela est un prodige de la part du Seigneur. Tout être ayant une part des grâces de Dieu, sait parfaitement que je suis un signe de Dieu ». « Bâna likoulli man lahou willaya Kawnî lirabil âlamani ayah ». Il a dit aussi : « notre Seigneur m'a singu-

50. Poèmes de Serigne Touba.

larisé parmi toutes ses créatures jusqu'à la séparation complète tant et si bien que je demeure l'unique esclave de Dieu, serviteur du prophète (PSL) ». « Naza'ani minal wara baqîl qadim Alamahoum bianami Abdoul khadim ». Concluant sur sa condition mystique, Serigne Touba affirme : « Mon statut de serviteur de l'Elu, m'a octroyé des bienfaits que Lui seul connaît ».

Les khassaïdes de l'assistance promise aux croyants : Dieu a dit : « Dieu a décrété : je serai victorieux, Moi et mon prophète. Dieu est en vérité Puissant et Omnipotent » Il a dit également : « nous assisterons nos prophètes et ceux qui croient en ce monde et au jour du témoignage ». Parmi ces khassaïdes, il en est qui sont du domaine exclusif de ses relations envers son Seigneur, et qui de ce fait sont dérobés des regards humains. Serigne Touba a écrit : « les armées du Seigneur sont unanimes pour témoigner que je triompherai de mes ennemis, cela est inéluctable ». « Râfa'ani junda lahi khalibôñ Waqta'tirâbi avidya ya'labon ». C'est ainsi qu'il est dit aussi que : « Les armées divines affectées aux prophètes seront mes gardiens contre tout ennemi qui s'acharne contre moi : ils attaquent quiconque marche contre moi ».

Ainsi, les écrits du cheikh recouvrent ses sept dimensions spirituelles. Celui qui entreprend de les lire doit commencer par la concentration et la présence intérieure. Ensuite, il doit se purifier par des ablutions, comme ceux qui le psalmodiaient du temps où le Cheikh était physiquement de ce monde-ci :

Purifié, concentré et débarrassé de tout esprit de regardez-moi. C'est pour cela que Serigne Saliou M'backé confirme qu'il y avait parmi ces lecteurs des khassaïdes du temps de Serigne Touba, certains qui pouvaient se saisir d'une bouilloire d'eau

bouillante et en boire sans nuisance. Certains pouvaient marcher sur la cime des clôtures de maison.

Les airs qui sont chantés chez Serigne Massamba comme chez Serigne Saliou, tirent leur essence des compagnons de Serigne Touba qui ont été les précurseurs de ces airs. Ces derniers l'ont eux-mêmes imités de Serigne Touba qui lui, l'a entendu des Anges du ciel qui à leur tour l'ont pris des houris et des chastes serviteurs du paradis.

Que Dieu nous assiste et nous comble de bienfaits par les khassaides de Serigne Touba. Amine

« Mon miracle, ce sont mes écrits réalisés dans le service voué au Prophète (PSL), et Allah le Maître de la noblesse a été fécond envers moi ».

Retenons ces deux paroles de Serigne Touba :

Sagesse 1 : Serigne Touba recommande à tout mouride de la connaître ou à la faire connaître à son prochain avant de mourir :

• Ceux qui œuvrent pour moi et adorent scrupuleusement le Seigneur sont sur le droit chemin.

• Ceux qui n'œuvrent pas pour moi et n'adorent pas le Seigneur n'ont rien à avoir avec moi et leur égarement est certain.

Ainsi, par une simple prise de conscience, chacun d'entre vous peut savoir de quelle catégorie il fait partie.

Sagesse 2 : Dieu a créé l'homme avec deux ventres à savoir le ventre biologique et la tombe.

• Ne te préoccupe pas de ton ventre biologique car Dieu qui t'a créé avec se chargera inéluctablement de le rassasier, en revanche intéresse-toi de ta tombe car tu n'y trouveras que le fruit de tes œuvres d'ici-bas.

• Cheikh Ahmadou Bamba, Khadimou Rassoul est un éducateur hors pair, un fin intellectuel et un grand pédagogue qui a produit les ouvrages de sa propre école. Très tôt dans sa jeunesse, il s'est investi dans l'enseignement auprès de son père Serigne Momar Anta Sally Mbacké. Sa pédagogie et sa parfaite maîtrise de l'art d'enseigner poussaient les étudiants à se bousculer auprès de lui pour recevoir ses leçons.

• Le Cheikh a à son actif d'importants ouvrages qu'il destine à des cibles qui semblent homogènes en apparence, mais qui présentent des spécificités dont la prise en compte est indispensable. Il accordera une importance capitale à la jeunesse et aux adolescents. Toute sa vie durant, il a eu comme préoccupation leur donner un viatique apte à leur procurer le bonheur ici- bas et dans l'au-delà.

Dans son ouvrage intitulé le viatique des adolescents, s'adressant toujours à cette frange, sensible, il dira aux vers 12,13 et 14 :

« Ô vous les adolescents ! Ne vous préoccuez que de droiture, évertuez-vous à la recherche du savoir.

Efforcez-vous d'assimiler et de réviser (vos leçons), fuyez les assemblées qui entraînent la perdition.

Attachez-vous à quelqu'un qui ne cesse d'adorer son Seigneur, afin qu'il vous guide dans Sa Voie Droite ».

Très regardant sur ce qui concerne les disciples au sein desquels figurent les adolescents, Cheikh Ahmadou Bamba s'intéresse à la jeunesse dans un autre ouvrage qu'il intitule le viatique de la jeunesse et au 9^{ème} vers duquel il écrit :

« Ô vous la génération des jeunes ! Si vous redoutez la honte, faites précéder l'action de la science ».

A la fin du même ouvrage, au vers 586, il écrit :

« Ô vous la jeune génération ! Recevez de ma part un conseil qui dirige ceux qui l'acceptent »

Cheikh Ahmadou Bamba, a montré une réelle préoccupation pour la jeunesse, mais sa mission couvre l'ensemble des créatures.

Quand bien même il destine un ouvrage à une frange, mais son utilité va bien au-delà et concerne aussi bien le vieillard, l'adulte que la femme.

Cheikh Ahmadou Bamba a écrit des opuscules pour les enfants à la recherche de savoir (Kun kâtiman), pour les jeunes femmes (Jawâb), pour les hommes de tout âge de tous les temps entre autres.

Serigne Touba, par son parcours et du sacrifice qu'il a enduré pour le bonheur de la communauté du Prophète Mohammed Rassoulal Lah (PSL) constitue aujourd'hui plus que jamais, un repère intangible, un système de valeurs et un rempart pour tout musulman en quête de salut.

Les politiques, les parents, les sociologues, les enseignants, tous se désolent de l'élan actuel de la jeunesse qui est taxée de tous les maux : jeunesse malsaine, uniquement préoccupée de distraction et de futilité, irrespectueuse des principes religieux.

Jeunesse du Sénégal et du monde entier, accourrez à l'Abreuvoir des Assoiffés qu'est Cheikh Ahmadou Bamba, ce grand conducteur d'âmes, ce saint qui décèle les maladies du cœur et apporte des remèdes appropriés.

Citations de Serigne Touba

Cheikhoul khadim, Serigne Touba Mbacké « N'abusez pas de ma condition d'homme noir, pour ne pas profiter de moi car je suis le serviteur éternel, chaque génération qui passe aura la certitude que je suis venu pour elle » « Dieu m'a accordé des priviléges qu'il n'a jamais accordé et n'accordera à personne » extrait de « Diawartou ».

Citations de Serigne Touba

Serigne Touba a dit dans *Tazawuddu Shabann* (la viatique de la jeunesse) : « Il est établi que les cinq prières rituelles sont des prescriptions obligatoires - que Dieu vous préserve de la confusion ! »

Selon le Coran, la Coutume Sacrée (Sunna) et le Consensus (des Savants) ; celui qui refuse délibérément de s'en acquitter par pure négation, est un apostat. Selon la Législation, on lui offrira trois chances pour se repentir.

S'il se repente, on le lâche ; mais s'il refuse de se repentir, on le tue au glaive en lui tranchant le cou.

Citations de Serigne Touba

« Ma condition d'esclave de Dieu, le Majestueux et ma qualité de serviteur de l'Apôtre ont fait mal à Satan ».

« J'ai reçu un savoir que l'on ne voit point dans les livres, mais au contraire un savoir qui m'a été inspiré par l'Étre qui a fait de ma plume un rempart protecteur ».

Citations de Serigne Touba

« L'inspiration pénétrante que reçoit mon esprit ressemble à la révélation. Je l'emploie à exécuter des œuvres comme les veut l'Étre qui donne la vie ».

Citations de Serigne Touba

« La cause de ma déportation vient du fait que Dieu voulait m'accorder un destin prestigieux, et le pouvoir d'intercéder le jour de la résurrection en faveur de mon peuple et faire de moi le Serviteur du Prophète au Dahomey ».

« Le Clément m'a fait savoir dans le bateau que j'étais devenu le Serviteur de L'Homme de Médine ».

Citations de Serigne Touba

« Lorsque je suis monté dans ce navire qui m'amenaits hors de mon pays pour le Congo, je marchais avec les Élus là où j'allais, alors que l'ennemi me croyait son prisonnier ».

« Celui qui dit que j'étais en exil grâce aux colonialistes (Nassaranes) détenteurs de sabres et de lances, ma réponse est qu'Allah m'a suffi en cette circonstance car c'est lui qui m'a protégé contre leurs armés ».

« Ils m'ont exilé en disant que j'étais un adorateur d'Allah faisant la guerre sainte ».

« Ils croyaient que nous avions des canons et tous parmi eux nourrissaient de la haine envers moi ».

Alors qu'en vérité j'étais l'adorateur d'Allah et le serviteur du Prophète auquel on doit louange.

« Et leur propos disant que je faisais la guerre sainte était vrai ».

« Certes c'est pour la gloire d'Allah que j'ai mené ce combat. J'ai fait cette guerre sainte avec pour seules armes le savoir et la piété. Je suis l'adorateur d'Allah et son serviteur, et Allah m'en a rendu témoignages ».

Citations de Serigne Touba

« Les faveurs immenses que j'ai obtenues en provenance de Dieu ne se comptent plus dans l'Univers ».

Citations de Serigne Touba

« Je ne redoute guère ma qualité de voisin intime du Créateur de l'Univers, Quel Magnifique État ! »

Citations de Serigne Touba

« Je n'ai point fondé une confrérie (Tarîka), j'ai plutôt trouvé la voie qu'avait scrupuleusement suivie le Prophète et ses compagnons entièrement flétris, je l'ai défrichée le plus proprement, je l'ai également rénovée dans toute son originalité et lancé l'appel suivant : 'Tout pèlerin qui désire partir peut venir, voici la voie réhabilitée : cette voie est celle du pacte d'allégeance »

Citations de Serigne Touba

« Quand je fais l'Éloge de l'Élu le Plus Pur (AI Muçtafâ), cela me préserve de ce qui engendre le mal et, aujourd'hui, je suis un bienheureux ».

Citations de Serigne Touba

« Les Prophètes, ainsi que l'ensemble des Envoyés ont obtenu grâce à Lui la Satisfaction alors qu'Il était encore dans sa Cachette ».

« Ils ont obtenu grâce à Lui, avant sa Naissance, des Dons qui rendent jaloux tous les autres en dehors d'eux et ahurissent les honorables ».

« On se rappellera de Job qui, par la Bénédiction de l'Elu, retrouva sa santé, du fer ramolli en faveur de David, des djinns et vents au service de Salomon ».

Cela concerne Mame Cheikh Ibrahima Fall :

« Cheikh Ibra, tu as été élevé au-dessus des humains
Cheikh Ibra, tu as dépassé les horizons de la loi et de la
voie !

Ibrahim Fall, tu as devancé tes pairs depuis l'Éternité
Ton état de réalisation ne peut-être compris par de simples
mortels.

Ta supériorité est indiscutable

La voie d'Ibra Fall dans le Mouridisme est l'une des meilleures.

Celui qui la prend sera protégé contre l'enfer et les châtiments.

Il passera comme l'éclair le jour de la Traversée... du Pont
Mes paroles proviennent de la source des connaissances
Ô inconscient qui suspecte la voie de notre frère Ibra Fall
Repens-toi devant le Seigneur clément
Car celui qui persévère dans l'errance sera saisi par le
Toupet
Et entraîné par les anges de l'enfer »

Citations de Serigne Touba

Le Cheikh immigra t-il dans plusieurs localités : Mbacké Kajoor, Mbacké Baol et Darou Salam avant de fonder Touba sur ordre de son Seigneur. Khadimou Rassoul (autre nom de Serigne Touba) dira à ce sujet dès qu'il mit les pieds à Touba : « Je rends grâce à Dieu de m'avoir conduit vers un lieu (une terre) où il a annihilé mes obstacles ».

Citations de Serigne Touba

« Ô vous les adolescents ! Ne vous préoccupez que de droiture, évertuez-vous à la recherche du savoir. Efforcez-vous d'assimiler et de réviser (vos leçons), fuyez les assemblées qui entraînent la perdition, Attachez-vous à quelqu'un qui ne cesse d'adorer son Seigneur, afin qu'il vous guide dans Sa Voie Droite. Quiconque se hâte dans sa jeunesse d'emprunter le Droit Chemin, bénéficiera de la quiétude quand il sera grand. Celui qui compense ce qu'il a perdu dans la vanité et se consacre à vivifier le temps par un repentir sincère, se tournant résolument vers Dieu atteindra la perfection, Attachez-vous à ces conseils que je vous prodigue, vous aurez alors un bénéfice certain, Ici-bas et dans l'Au-delà en compagnie des bienheureux ».

Citations de Serigne Touba

« Travaille comme si tu ne devais jamais mourir, et prie comme si tu devais mourir demain ».

Citations de Serigne Touba

Khadim Rassoul dit : « Mane lam yakkoum bi rassoulilahi mouktadiyan fi dinihi fahouwa makrouroun yaramnikhama » c'est-à-dire :

« Celui dont le prophète (PSL) n'est pas sa référence en ce qui concerne la religion est un fou qui dort » dixit Khadim Rassoul.

Conclusion générale

Il faut reconnaître que Cheikh Ahmadou Bamba était un homme extraordinaire. Aussi bien pour ses contemporains que pour les générations qui ont entendu parler de cet homme atypique dont l'histoire est avare.

Quand un homme issu d'une simple famille, n'ayant aucun lien de parenté avec la féodalité régnante dans son Baol, au Cayor ou au Djolof ou ailleurs ; n'étant même pas riche, ne faisant ni fonction d'Imam ou d'autre chose quelque part, arrive à se dresser sans arme, sur la route des colonialistes et à les empêcher d'imposer leur style de vie, leur vision, leur culture et leur religion en cette fin du 19^{ème} siècle où toutes les résistances étaient quasi vaincues, il mérite qu'on se donne la peine de s'attarder et de réfléchir sur les sources du courage, de la détermination et de l'assurance qu'il a incarnés.⁵¹

Quand un homme seul réussit sans aide humaine à résister à l'humidité et au froid des forêts et des mers du Gabon, à la sécheresse mauritanienne, quand il arrive à bout de solitude, de l'ennui et de toutes les conséquences du dépaysement sans jamais avoir cherché ou demandé secours et sans jamais s'attrister ni perdre son équilibre psychique ni tenter de dévier de la voie qu'il s'était tracée, il est important que tous les hommes s'interrogent sur lui et s'attardent sur son personnage.

51. Wade Madické *op. cit.*, p. 182.

Quand un homme noir jusqu'alors inconnu, n'ayant aucune attache apparente avec les Chérifs de l'époque où les grands Sultans soudanais que l'histoire a couronnés, s'érige concrètement, comme le représentant du Prophète Mohamed (PSL), devant sa génération, alors que d'authentiques petits fils de Celui-ci et de grands religieux africains qui avaient hissé leur renommée au sommet de la hiérarchie religieuse vivaient à ses côtés, il mérite que l'on observe sa philosophie, sa pensée et sa vie mystique.

Quand un homme tout court ose lever le doigt et exprimer clairement « qu'il avait reçu de Dieu ce que nul n'a jamais obtenu de Lui et que personne n'aura plus jamais cet avantage jusqu'à la fin des temps », que pas un érudit ni un scientifique, ni un orthodoxe de l'Orient, n'ait osé contredire, il mérite, celui-ci, que l'histoire se penche vers lui et l'écoute.

Cheikh Ahmadou Bamba est apparu dans une race bannie de tous. Il est apparu comme Rédempteur devant rehausser le Nègre à la hauteur des autres races⁵².

Et, comme la répétition est pédagogique, il est toujours important de dire que Cheikh Ahmadou Bamba n'était pas venu pour s'opposer à la conquête française au Sénégal.

D'ailleurs, ce n'était pas sa préoccupation car, avant son apparition sur la scène politique du Djolof, la conquête coloniale était déjà effective. Depuis 1884-85, le Congrès de Berlin avait déjà donné le signal du partage entre les puissances coloniales.

Cheikh Ahmadou Bamba était venu tard au moment où les européens devaient passer à la phase d'administration et d'exploitation des colonies. Par conséquent, sa préoccupation

52. Wade Madické, *op. cit.*, p. 183.

était la propagation de la foi. Cheikh Ahmadou Bamba, ce mystique mêlé à la foule a réussi à introduire l'Islam en l'adaptant parfaitement à la cosmogonie négro-africaine, c'est à dire à l'adapter au contexte négro-africain dans le respect strict des cultures locales.

Cheikh Ahmadou Bamba a vécu plus de trente ans sous surveillance. Le seul fait qu'il disparût à Diourbel sous résidence surveillée justifie son intransigeance à ses principes, son rejet de toute compromission après plus de sept ans d'exil et de privations de la liberté. On ne surveille pas quelqu'un qui collabore, qui a capitulé ou qui a renoncé à sa foi à ses croyances ou convictions.

Ainsi après des années d'études, d'analyses, d'observations et d'intimidations de toutes sortes, les colons n'arrivent toujours pas à se faire la moindre idée sur les intentions du Cheikh qui est resté énigmatique face aux Français qui n'arrivent pas à le comprendre, à le situer.

Une première dans l'histoire du prosélytisme religieux qui portait atteinte à la volonté des Français de parachever leur domination mentale, culturelle et psychologique sur les africains. C'est en cela que Cheikh Ahmadou Bamba était l'incarnation de l'âme, la dignité, l'identité et la personnalité des africains. Sa résistance ressemble à une leçon de civilisation, de noblesse qu'il a infligée aux occupants. Pionnier dans sa démarche, car sa philosophie de la non-violence était jusqu'ici inconnue des colonisateurs.

Cheikh Ahmadou Bamba est le premier non-violent dans l'histoire des résistances. Il est donc historiquement précurseur face à Gandhi et Martin Luther King qui sont de grands hommes

pour s'être résolument engagés dans la lutte pour la libération de leurs nations respectives. L'histoire doit leur rendre un hommage mérité ainsi que tous les autres résistants comme Samory Touré, Patrice Lumumba et tant d'autres, qui se sont battus à mort pour la dignité de leurs peuples. L'histoire de l'humanité doit retenir ce nom Cheikh Ahmadou Bamba qui est le seul résistant, à atteindre tous ses objectifs missionnaires sans verser une seule goutte de sang.

Devant la force et l'armada coloniales, l'injustice, l'occupation, il a opposé la foi, la sagesse, la science et la crainte révérencielle. La réponse qu'il avait donnée aux colonisateurs en 1895 lors de son départ d'exil : « Je suis un captif de Dieu et ne reconnaît d'autre Autorité que Celle de Dieu » est la même qu'il leur a offerte en 1903 à son retour d'exil : « Un serviteur de Dieu qui se suffit de son Maître et ne reconnaît d'autre Autorité que Celle de Dieu, le Vénétré, l'Unique, le Juste, le Puissant ».

Entre Cheikh Ahmadou Bamba et les Français, c'est la confrontation entre deux logiques pour lesquelles il était impossible de trouver un terrain d'entente. Cheikh Ahmadou Bamba avait conquis les cœurs et voulait propager l'Islam et la foi, les Français avaient des préoccupations essentiellement matérielles et temporelles. Cheikh Ahmadou Bamba évoluait dans un contexte mystique et divin, les français dans un contexte profane et humain. En dehors de Dieu et de son prophète, tout était insignifiant pour Cheikh Ahmadou Bamba. Rien ne l'intéressait si ce n'est la Face de Dieu auprès de Qui, il ne voyait aucune autre espèce d'autorité malgré la volonté de pacification des colons qui voulaient asseoir leur force et leur armada pour dominer et exploiter les colonies.

Cheikh Ahmadou Bamba représentait donc un grand danger pour l'acceptation de cette autorité déjà très contestée par les populations qui voyaient en ce saint-homme un sauveur et un rempart contre le système oppressif de la colonisation. Telle était la nature des contradictions qui existaient entre Cheikh Ahmadou Bamba et les colonisateurs. Ce dernier était devenu une station de sécurité, de protection et de refuge pour ses compatriotes qui accouraient vers lui. Il était devenu un point de mire, une lumière mystique qui inculquait dans l'âme la paix et la quiétude pour tous ceux qui l'approchaient. Voilà la « faute » qui a valu à Cheikh Ahmadou Bamba ce procès honteux de 1895 au bureau du Gouverneur de l'AOF à Saint-Louis et l'exil arbitraire qui s'en est suivi. Mais l'histoire a toujours montré, comme le disait d'ailleurs Gandhi, que : « Le mensonge peut provisoirement sembler triompher de la vérité mais, tôt ou tard, au grand jour et éternellement la vérité finira par prendre le dessus sur le mensonge ». Les exemples de l'esclavage, du colonialisme, de l'apartheid sont là pour confirmer cette assertion de Gandhi. La question palestinienne finira par rejoindre cette même vérité qui veut que la justice et la vérité triomphent de l'oppression des forts sur les faibles, des grandes puissances sur les pays démunis, quel que soit le temps que peut durer cette suprématie.

Bibliographie

- Ba (O.), *Ahmadou Bamba face aux Autorités Coloniales* (1889-1927).
- Ba (O.), *La pénétration française au Cayor*, tome 1 : 1854-1861. Documents recueillis et publiés par O.Ba, Abbeville, 1976, 503 pages
- Balandier (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*, PUF, Paris, 1955.
- Barry (B.), *Le royaume du Walo. Le Sénégal avant la conquête*, Paris, Maspéro, 1972, 393 pages
- Becker (C.) et Martin (V), *Le Cayor et les pays voisins au cours de la seconde moitié du 18^{ème} siècle*, Bull. IFAN, B, n°1, Dakar 1974.
- Copans (J.), *Stratification sociale et organisation du travail agricole dans les villages wolof mourides du Sénégal*, Paris, E.P.H.G, 1973,2t, 370 pages.
- Copans (J.), *Les marabouts de l'arachide*, Paris, le Sycomore, 1980, 264 pages.
- Coulon (C.), *Pouvoir maraboutique et pouvoir politique au Sénégal*, Paris, Institut d'Etudes Politiques, thèse d'Etat, 2 volumes 1976.
- Donald (C.O.), *the Mourides of Sénégal*. Oxford University press, 1971 ; Saints and Politicians. Cambridge University press, 1975, 371 pages.
- Depont (D.), et Coppolani (X), *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, Jourdan, 1897.
- Diagne (P.), *Pouvoir politique traditionnel en Afrique occidentale*, Paris, Présence Africaine, 1967, 249 pages.
- Diop (A.B.), *la Culture wolof : Traditions et Changements*, Notes Africaines n°121, Dakar, IFAN, 1969.

- Diop (A.B.), *La Société Wolof : Tradition et Changement (Les systèmes d'inégalité et de domination)*, IFAN et Université R. Descartes, Karthala, 1981 puis 1987, 355 pages.
- Diop (A.Bamba) *Lat-Dior et le problème musulman*, Bull IFAN, B, n°1-2, Dakar, 1966.
- Diop (Ch. A.), *L'Unité Culturelle de l'Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1959, 203 pages.
- Diop (C. A.), *L'Afrique Noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1960.
- Diop (C. A.) *Civilisation ou Barbarie*, anthropologie sans complaisance, Paris, Présence Africaine, 1981, 526 pages.
- Diop (Ch. A.), *Nations, Nègre et Cultures*. De l'Antiquité néggergyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui, présence africaine, 1979, p 9-10.
- Diop (Ch. A.), *L'antériorité africaine par l'image*, Notes africaines, janvier-avril, 1975, p1 à 3.
- Dumond (F.), *Amadou Bamba, Apôtre de la non-violence (1850-1912)* Notes africaines (IFAN) n°121, janvier 1969
- Dumond (F.), *La pensée religieuse d'Amadou Bamba*. Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 1975, 371 pages.
- Dièye (C.A.), *Cheikh Ahmadou Bamba*, le Centenaire du Jihad Akbar (1895-1995).
- Dièye (C. A.), *l'Exil au Gabon (1895-1902), sur les traces d'Ahmadou Bamba*, édition Ndigué, 119 pages.
- Dossier Ahmadou Bamba, Archives de la République du Sénégal, Dakar.
- Faidherbe (L.), *Le Sénégal, la France dans l'Afrique occidentale*, Paris, Hachette, 1889.
- Firkha, journal trimestriel, n°6 2016.
- Froelich (J. C.), *Les musulmans d'Afrique Noire*, Paris, éd de Lorraine, 1962, 404 pages.
- Gouilly (A.), *L'Islam dans l'Afrique Occidentale Française*, Paris, Larose, 1952, 318 pages.

- Guèye (M.), *L'esclavage au Sénégal du XII^{ème} au XIX^{ème} siècle*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Nantes, 1969.
- Jachâhou Zakoor, de Serigne Touba raconté par Moussa ka écrivain et philosophe Mouride.
- Kane (C.A.), *l'Aventure ambiguë*, Paris, Présence Africaine, 1961.
- Le Chatelier (A.), *l'Islam dans l'Afrique Occidentale*, Paris, Steinheil 1899.
- Marone (I.), *Le Tijanisme au Sénégal*, Bull IFAN, B n°1, Dakar, 1970.
- Marty (P.), *Les Mourides d'Ahmadou Bamba*, Paris, 1913.
- Marty (P.), Étude sur l'Islam au Sénégal, Paris, Leroux, 1917
- M'Baye (E- H- R.), *l'Islam au Sénégal*, thèse de 3^{ème} cycle, Faculté des lettres, Dakar, IFAN, 1976, 634 pages.
- M'Baye (M.), *Naissance et Evolution du Dahiratoul Moustarchidi na Walmoustarchidaty* (1978-2002), Mémoire de maîtrise, Département Arabe, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2001-2002.
- Madani (C. A. AL), *Ahmadou Bamba raconté par un voyageur arabe*, Caire, 1927, 18 pages, édités par Al Azhar éditions.
- Montel (V.), *l'Islam noir*, Paris, éd du seuil, 1964, 366 pages
- Monteil (V.), *Esquisses Sénégalaises*, Dakar, Institut fondamental d'Afrique Noire, 1966.
- Nekkach (L), *Le Mouridisme depuis 1912*, Saint- Louis du Sénégal, 1952.
- Pélissier (P.) *Les paysans du Sénégal*, Fabrique, 1966, 324 pages
- Roucheteau (G.), *Pionniers mourides au Sénégal. Changement technique et transformation d'une économie paysanne*, Dakar, ORSTOM, 1970.
- Samy (A.), *Essai sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe*, Dakar, IFAN, 1972, 531 pages.
- Samb (A.) *L'Islam et l'histoire du Sénégal*, Bull, IFAN, B, n°3, Dakar, 1971.

- Samb (Djibril), *Les thèses fondamentales de Cheikh Anta Diop*, Éthiopiques, n°44-45, Revue socialiste de culture négro-africaine, Nouvelle série 2^{ème} trimestre, 1987, Volume IV, n°1-2.
- Samb (Moustapha) *Ahmadou Bamba, le Missionnaire universel*, Le Nègre International édition, Dakar, 2010, 150 pages.
- Soumounou (N.), L'Islam et son impact socio-économique. Étude de cas : Sénégal, thèse de troisième cycle, Paris, Université R. Descartes, 267 pages, 1977.
- Sy (C. T.) , *La Confrérie Sénégalaise des Mourides*, Paris, Présence Africaine, 1969
- Sy (C. T.), *Bamba et l'Islamisation des wolofs*, Bull, IFAN, B, n°2, Dakar 1970
- Thomas (L.V.), *Textes et traditions sacrés*, Paris, Fayard- Denoël, 1969
- Touba, Bimensuel islamique d'informations générales, d'analyses et de réflexions*, novembre-décembre 1999.
- Wade (A.), *La doctrine économique du mouridisme*, Dakar, l'interafricaine d'édition, 1970.
- Wade (M.), *Destinée du Mouridisme*, conception et réalisation Côte-West informatique Dakar, 1991, 194 pages.
- www.majalis.org
www.khassida.info
www.mourides.info
www.asirou.net
www.leral.net
www.au-senegal.net
www.ethiopiques.refer.sn

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace	7
Avant propos	9
Introduction.....	15
Chapitre I : L'homme, l'Islam et les colonisateurs.....	21
L'Islam au Sénégal.....	23
<i>Les grandes figures de l'Islam au Sénégal</i>	23
<i>Ahmadou Bamba : un modèle parfait de résistance</i>	31
Cheikh Ahmadou Bamba : Un mystère de Dieu.....	41
Débuts des hostilités et étapes de la déportation.....	51
L'expansion de l'Islam	71
<i>La destruction de l'ordre monarchique et ses conséquences</i>	71
<i>Les marabouts et le pouvoir politique</i>	80
Qui était Ahmadou Bamba ?	83
Ahmadou Bamba : le chantre de la non-violence	87
Un contexte historique difficile.....	90
Les raisons temporelles de l'exil.....	93
L'affrontement avec les colonisateurs.....	94
Chapitre II : Rapports et Témoignages sur Ahmadou Bamba	99
Les rapports écrits sur Ahmadou Bamba.....	101
<i>Les chefs d'accusation</i>	101
<i>Rapports sur Serigne Bamba en 1903</i>	105
Les changements de politiques coloniales.....	111
<i>Le témoignage du Résident du Baol</i>	112
<i>Le témoignage de Paul Marty.....</i>	118
<i>Les intellectuels africains témoignent.....</i>	123
L'Univers du Mouridisme : Portraits, Analyses et	
Découvertes du Saint homme.....	135
<i>Le carnet de voyage d'un contemporain.....</i>	137
<i>Le mutisme des sources coloniales (1895-1902)</i>	149
<i>Cheikh Ahmadou Bamba, l'anti-colonialiste.....</i>	152
<i>Cheikh Ahmadou Bamba, le Martyr</i>	155
<i>Cheikh Ahmadou Bamba et les bons de paiement</i>	159
Ahmadou Bamba : le littéraire et l'homme de culture.....	160

<i>Ahmadou Bamba et ses fils</i>	169
<i>Les Khalifs de Serigne Touba</i>	169
<i>A côté des cinq khalifs : ces fils de Serigne Touba qui n'ont pas accédé au Khalifat</i>	191
<i>L'exil raconté par Serigne Touba lui-même</i>	196
<i>Le Magal de Touba</i>	224
<i>La Grande mosquée de Touba</i>	229
<i>Quelques notes écrites par Serigne Touba</i>	231
Conclusion	245
Bibliographie	250